
THE LIBRARY OF CONGRESS
1800





RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LE LUXE

CHEZ

LES ATHÉNIENS.

Cet ouvrage se trouve à Paris,

CHEZ

AD. EGRON, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers.
DENTU, Libraire, Palais-Royal, Galeries de Bois;
PELICIER, Libraire, place du Palais-Royal.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LE LUXE

CHEZ

LES ATHÉNIENS,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS,
JUSQU'A LA MORT DE PHILIPPE DE MACÉDOINE;

MÉMOIRE TRADUIT DE L'ALLEMAND

DE CHR. MEINERS,
PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE, A GŒTTINGUE,

PAR C. S...T.

Suivi du *Traité du Luxe des Dames Romaines*, par l'abbé Nadal, revu et corrigé; et des *Extraits d'un grand ouvrage intitulé : L'Antiquité pittoresque*, ou *Essai sur l'Etude de l'Antiquité réduite en tableaux*, par M. Bayeux, avocat au Parlement de Normandie, traducteur des Fastes d'Ovide.

PARIS,
ADRIEN EGRON, IMPRIMEUR
DE SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR, DUC D'ANGOULÊME,
rue des Noyers, n° 37.

M. DCCC. XXIII.

AVERTISSEMENT.

Rien n'est plus encourageant, pour ceux qui s'adonnent à l'étude de l'antiquité, que le succès qu'obtiennent aujourd'hui parmi nous les recherches archéologiques. Les érudits ne sont plus les seuls qui s'y intéressent; les gens du monde, initiés, grâce au savant auteur d'*Anacharsis*, aux mystères des temples de la Grèce, admis à ses assemblées politiques, devenus spectateurs de ses jeux, de ses fêtes, introduits dans les écoles de ses philosophes, les ateliers de ses artistes; les gens du monde, aux yeux desquels l'illustre académicien a déroulé le tableau de la Grèce entière brillante de toute son ancienne splendeur, croient connaître la terre classique de ces antiques merveilles, aussi bien que le pays qu'ils habitent ou qui les a vu naître. Tout récemment Athènes est venue, comme par l'effet d'un pouvoir magique, offrir ses magnifiques débris à l'avide curiosité des

Parisiens ; aucun spectacle de ce genre n'avait encore excité leur intérêt à un si haut degré. Les ruines des monumens de cette ville célèbre, les monts qui l'environnent, son port, le ruisseau qui serpente au pied de la citadelle, étaient souvent indiqués, nommés, au premier coup d'œil, par plusieurs de ceux qui les voyaient pour la première fois ; et les traditions historiques ou fabuleuses qui s'y rattachent semblaient présentes à la mémoire de beaucoup de personnes, qu'on aurait pu juger tout-à-fait étrangères aux études que supposent cette sorte d'érudition.

Singulièrement frappé de ces particularités, que j'ai, plus d'une fois, eu l'occasion d'observer, en visitant le Panorama d'Athènes, j'ai pensé qu'un mémoire, encore ignoré chez nous, sur le luxe des Athéniens, et qui, au mérite de présenter dans un cadre étroit des détails curieux sur les mœurs du peuple le plus extraordinaire de l'antiquité, réunissait celui de traiter une question importante d'économie politique, pouvait être accueilli avec quelque faveur.

Due aux profondes recherches d'un sa-

vant écrivain allemand, auquel ses immenses travaux ont assuré une réputation européenne (1), cette intéressante dissertation dormait ensevelie dans le premier et unique volume des *Mémoires de la Société des Antiquités de Cassel*, recueil très-curieux mais très-peu répandu; et ce qui ajoute encore à l'inté-

(1) Christophe Meiners né, en 1747, à Warstade, dans le pays hanovrien de Hadeln, qui mourut en 1810, à Goettingue où il occupait une chaire de philosophie. Il reste de lui un grand nombre d'ouvrages qui attestent surtout une profonde érudition. Quelques-uns ont déjà été traduits en français, tels que l'*Histoire de la décadence des mœurs et des institutions politiques chez les Romains,* par M. Binet (1796) et par M. Breton. (Cette dernière traduction forme les volumes XXXI et XXXII de la *Bibliothèque historique, à l'usage des jeunes gens.* Meiners ayant retouché à son ouvrage, les deux traductions sont incomplètes.) L'*Histoire des progrès et de la décadence des sciences chez les Grecs et les Romains* (1799), par Laveaux et Chardon Larochette; enfin, l'*Exposé succinct de l'origine et de l'accroissement progressif des Universités protestantes de l'Allemagne, et de celle de Goettingue en particulier,* par M. Artaud (1808). Le mémoire, dont je donne la traduction, a été couronné à l'Académie de Cassel en 1780, sous le titre d'*Histoire du Luxe chez les Athéniens,* etc., auquel j'ai cru devoir substituer celui de *Recherches historiques,* etc., plus convenable à un ouvrage de si peu d'étendue.

rêt dont elle est susceptible, c'est que, bien qu'antérieure de plusieurs années à la publication du *Voyage d'Anacharsis*, il est très-vraisemblable qu'elle est restée inconnue à l'abbé Barthelemi lui-même, car rien ne prouve que cette moderne abeille attique se soit à ce point écartée, dans ses excursions, du mont Hymète, pour composer son miel.

Dans cette traduction, je ne me suis permis aucun changement au texte de mon auteur. Souvent j'ai recouru aux sources où il avait puisé, afin de vérifier ses assertions et m'assurer de son exactitude. Quant à l'évaluation des monnaies, je me suis conformé à celle adoptée généralement jusqu'ici.

Lorsque je me suis proposé de présenter au public le Mémoire de Meiners sur *le Luxe les Athéniens*, son peu d'étendue m'a fait naître l'idée d'accompagner cette esquisse précieuse d'une espèce de pendant analogue, et cette tâche, en apparence, ne semblait pas très-difficile. Les savans écrits de Meursius, de Kobierzyhius, sur le luxe des Romains, insérés au 8me vol. du *Grand trésor des Antiquités de Grœvius*, m'en offraient les nombreux ma-

tériaux, et ce travail a souri pendant quelque temps à mon imagination; mais des occupations plus importantes ont dû me l'interdire. Pour y suppléer, je me suis borné à réimprimer le traité de l'abbé Nadal sur le luxe des dames romaines. Relégué dans le 4me volume du *Recueil des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, dont peu de personnes possèdent la suite complète, l'édition de ce traité, qui avait paru séparément, en 1725, était devenue rare et recherchée, quoique très-fautive, surtout quant aux textes des auteurs anciens omis ou altérés pour la plupart. Je n'ai rien négligé pour les rectifier, en consultant les originaux. J'ai ajouté l'indication précise des passages cités; j'ai joint quelques notes nouvelles qui m'ont semblé nécessaires; quelquefois j'ai changé des expressions trop surannées; enfin j'ai redressé quelques erreurs, soins qui m'ont paru essentiels, pour ne pas reproduire cette dissertation avec trop de désavantage auprès des nouveaux ouvrages sur les mœurs des Romains, qui ont reçu une approbation si générale.

Il me reste à parler des *Extraits de l'Anti-*

quité pittoresque qui terminent le présent recueil. Ce sont des fragmens, et les seuls qui existent, d'un grand ouvrage que méditait le dernier traducteur des *Fastes d'Ovide*, le malheureux Bayeux, l'une des premières victimes de notre désastreuse révolution, enlevé aux lettres avant l'âge de quarante ans (1) : ils sont naturellement, les deux premiers surtout, la suite du *Traité sur le Luxe des dames romaines*. J.-B. Grainville, jetant quelques fleurs sur la tombe de leur auteur, son ami, parle de ces extraits de la manière suivante : « Dans la des-
« cription que Bayeux fait de plusieurs ta-
« bleaux, les Grâces, la Volupté l'inspirent.
« Rien de plus séduisant que la toilette de la
« jeune et folâtre Lalagé; de plus ingenieuse-
« ment composé, que celle de la coquette
« Galla, épuisant toutes les ressources de l'art

Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

(1) M. Bayeux est mort assassiné, à Caen, le 6 septembre 1792. Il était alors procureur syndic du département du Calvados. Il a laissé, en manuscrit, des Dissertations sur des objets d'antiquités; des traductions de Claudien, d'Apulée, et une traduction presque entière de Martial. Il se proposait aussi d'en publier une de Pausanias, dont il avait fait paraître le Prospectus.

« Enfin, rien de plus frais que ses paysages ;
« la variété des objets, la vérité de l'expres-
« sion, la suavité des couleurs répandent sur
« cette galerie un charme qu'on ne peut dé-
« crire. »

Mais alors même que Grainville s'exprimait ainsi sur le mérite de ces tableaux, il fallait à-peu-près l'en croire sur parole ; car très-peu de personnes ou les avaient vus, ou se trouvaient à même de les apprécier, le petit volume qui les contient étant extrêmement rare et peu connu (1).

J'espère donc que le public, auquel j'offre cette petite collection, confirmera par ses suffrages le jugement qu'en avait porté l'amitié. Il retrouvera, dans Lalagé et Galla, le type original de *Sabine*, ou *Matinée d'une Dame romaine à sa toilette*, ouvrage de Bœttiger, depuis peu naturalisé en France par la traduc-

(1) Il est intitulé : *Essais académiques* (1785), in-8° de soixante-quatre pages, sans indication de ville ni d'auteur. Il contient, outre les fragmens que je publie, une Dissertation sur l'Inscription sépulcrale du jurisconsulte Ariston, ami de Pline le jeune, trouvée dans le Tibre, en 1704.

tion qu'en a donnée feu M. Winkler. Je n'oserais affirmer que ce soit un larcin fait à un de nos savans : mais c'est au moins une heureuse rencontre, qui devient une nouvelle preuve que, sur la fin du dernier siècle, le vaste champ de l'antiquité, qu'aujourd'hui la France exploite en grand, n'était pas cultivé chez elle avec moins de soin qu'à Weimar ou à Gœttingue.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LE LUXE

CHEZ

LES ATHÉNIENS,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS ANCIENS, JUSQU'A LA MORT DE PHILIPPE DE MACÉDOINE.

PARMI les auteurs modernes (1) qui ont écrit sur le luxe, aucun n'a expliqué d'une manière juste et satisfaisante ce que l'on entend ordinairement par ce mot. Tous ont envisagé le luxe sous un seul point de vue; tous ont exagéré ses effets en bien ou en mal. Cependant ces auteurs ne manquaient ni de connaissances ni d'habileté pour approfondir une telle ma-

(1) Hume, *Traité sur le luxe;* Home, *Esquisses de l'Hist. de l'homme;* Stewart, *Traité d'économie politique;* Genovesi, *Principes de l'économie domestique;* Montesquieu, *Esprit des Lois;* Pinto, *Traité sur le luxe*, et Helvétius, *de l'Esprit*. Les quatre premiers font un panégyrique outré du luxe, les trois autres le censurent avec partialité.

tière; mais sans doute ils n'avaient pas recueilli assez de documens, ou ne les avaient pas assez présens à l'esprit, lorsqu'ils parlèrent du luxe, et qu'ils jugèrent ses avantages et ses inconvéniens. J'espère qu'une recherche critique de l'origine et des progrès du luxe chez les Athéniens ne sera point tout-à-fait indifférente; elle jettera nécessairement un certain jour sur l'histoire, les mœurs, et la manière de vivre de ce peuple célèbre; elle servira de guide à ceux qui aiment à étudier la constitution politique des Etats; enfin, elle leur fera mettre dans leurs jugemens plus d'exactitude et de soin que l'on n'en a trouvé jusqu'ici.

En observant attentivement les progrès du luxe, et les formes diverses sous lesquelles il s'est montré à Athènes, je ne crois pas possible d'en faire une définition et plus juste et plus complète que celle-ci : Le luxe est la consommation des revenus, soit de tout un peuple, soit de quelques familles, soit même de quelques individus, dans le but d'acquérir la possession et la jouissance d'objets inventés et perfectionnés par l'industrie des hommes; tous objets, en général, qui ne servent ni à procurer une nourriture saine, ni de bons vêtemens, ni même des moyens de défense contre l'intempérie des sai-

sons ou l'attaque de l'ennemi, mais plutôt propres à satisfaire et à flatter les sens ou quelques passions dominantes telles que l'ambition ou la vanité.

Avant de chercher à approfondir l'histoire du luxe, avant surtout de balancer ses avantages et ses inconvéniens, il faut toujours avoir soin de distinguer le luxe des Gouvernemens de celui des particuliers, le luxe public du luxe privé : car l'un peut exister sans l'autre, ou bien ces deux espèces de luxe peuvent ne pas être portées ensemble au même degré. Par rapport au luxe public, il est encore essentiel d'examiner si l'État déploie son luxe en monumens et en grandes entreprises capables d'enflammer le génie des citoyens, et d'inspirer un sentiment durable d'admiration, non-seulement aux contemporains, mais encore à la postérité la plus reculée; ou si, peu attentif aux besoins les plus urgens, il ne fait que dissiper follement ses trésors en fêtes et en spectacles, qui n'offrent que des plaisirs grossiers ou passagers, et qui, loin de donner un aliment à l'esprit d'activité et d'émulation, étouffent plutôt l'industrie et le goût des travaux grands et durables.

Quant au luxe privé, on doit s'attacher principalement à reconnaître s'il est enfanté par

l'ambition, par la vanité, par une organisation plus délicate, ou simplement par la sensualité et tous les dérèglemens qui en sont la suite nécessaire, la dissolution, la débauche et la mollesse; si ce luxe a pour but immédiat le plaisir des autres ou l'amour de soi; et enfin si, dans l'un comme dans l'autre cas, il tend à satisfaire des passions plus ou moins nobles, l'ambition ou la vanité. Je désirerais que mes lecteurs se pénétrassent bien de ces observations préliminaires; elles les aideront à apprécier le luxe dans son origine, à suivre ses progrès, et à mieux juger du degré de luxe qui fut le plus utile ou le plus nuisible à la société.

Il est impossible, sans contredire l'histoire et détourner le mot *luxe* de sa véritable acception, de fixer l'époque où le luxe commença à mériter quelque attention, et à influer sur les mœurs et la constitution de l'ancienne Grèce, principalement d'Athènes, avant l'invasion des Perses, ou au moins avant Solon. Pendant le siége de Troie, et peu après cette époque, des rois, d'anciennes et puissantes familles, possédaient, à la vérité, des armes et des objets précieux; mais, ou ces objets étaient de peu de valeur, ou l'on ne s'en servait qu'aux jours solennels, et ces raretés étaient conser-

vées avec le plus grand soin dans les trésors des familles.

Quand on lit qu'à Delphes, malgré le culte religieux des anciens pour le temple d'Apollon, il n'y avait aucun ustensile sacré d'or ou d'argent avant ceux que consacrèrent les derniers rois de Lydie et les premiers rois de Sicile; quand on voit que Sparte ne put se procurer dans la Grèce entière assez d'or pour dorer une seule statue; et qu'enfin, Hiéron de Sicile, après avoir fait chercher long-temps une modique somme d'argent dans Corinthe, ville si renommée pour son opulence, ne trouva qu'un seul particulier capable de la fournir, encore était-elle le produit de l'épargne de beaucoup d'années (1), on peut aisément se convaincre, qu'avant l'époque que nous signalons, il n'existait certainement pas de véritable luxe parmi les habitans de l'ancienne Grèce : il ne pénétra dans ce pays qu'après avoir déjà infecté les mœurs dans les colonies moins anciennes d'Asie, d'Italie, de Sicile, et agité ces villes par les plus terribles révolutions.

Je sais que l'on peut m'opposer les témoignages de plusieurs auteurs, contraires à ce

(1) Theopomp. apud Athen. VI. 4. — Her. I. 69.

que j'avance ; mais ou ces témoignages ne justifient pas les inductions que plusieurs en ont tirées, ou ils ne méritent aucune créance, et seront réfutés par tout ce que je puiserai dans la suite aux sources les plus pures. Thucydide dit, à la vérité, que de tous les peuples de l'ancienne Grèce, les Athéniens, les premiers, corrigèrent dans leurs mœurs cette espèce de barbarie, suite de guerres cruelles et sauvages ; que les premiers aussi ils cessèrent de porter des armes en temps de paix ; qu'ils adoptèrent un genre de vie plus doux ; qu'ils portèrent des tuniques de lin, et ornèrent leur chevelure de *cigales* d'or (espèce de crochet pour relever les cheveux) : mais de ce passage peut-on conclure qu'il existait alors un véritable luxe à Athènes ? Si les Athéniens polirent les premiers leurs mœurs, faut-il l'attribuer à ce qu'ils étaient plus riches, plus industrieux que les autres peuples ? Non ; c'est que, moins souvent attaqués, moins souvent inquiétés que le reste des Grecs, jamais ils ne furent chassés loin des foyers de leurs pères, ni forcés, par suite de défaites sanglantes, à se mêler avec des hordes étrangères et barbares (1). Les vêtemens produits d'un sol

(1) Thucyd. I. c.

étranger étaient encore rares, l'or ne parait point encore la tête des personnes de la classe moyenne; ces ornemens étaient réservés à un petit nombre de riches, les premiers de l'Etat qui avaient exercé, ou qui exerçaient encore des emplois considérables (1). De tels personnages, dans un gouvernement aristocratique comme celui d'Athènes avant Solon, se distinguent toujours par certaines marques d'honneur, même quand la pauvreté et la plus grande simplicité règnent parmi leurs concitoyens : autrement il faudrait qu'un peuple vécût entièrement isolé de toutes les autres nations (2). Héraclide de Pont, auteur des plus crédules et des plus suspects, a pris à contre-sens ce passage de Thucydide, d'ailleurs très-conforme à l'histoire, si l'on veut le bien interpréter. Non-seulement il en a altéré le véritable sens, mais il a emprunté quelques traits encore à des écrivains et des poëtes qui ont peint les mœurs d'un autre âge que celui dont parle Thucydide. Non content de faire porter aux anciens Athéniens des ornemens d'or sur la tête,

(1) C'est ainsi qu'il faut traduire le mot πρεσβυτεροι, comme Périzonius l'a déjà remarqué avec raison. *Ad. Æl.*, IV, 22.

(2) Témoins les toges et la chaise curule des anciens magistrats romains.

et des tuniques tissues de lin, cet auteur leur prête aussi l'usage d'étoffes teintes en pourpre, et bordées de diverses couleurs; il ajoute encore que, par excès de mollesse, ils se faisaient porter des siéges dans les places publiques (*a*). Tous ces faits sont aussi faux que les jugemens de ce même écrivain sur les effets du luxe. «Le « luxe, dit-il (1), et les plaisirs qu'il procure, « inspirent la valeur et la générosité : aussi tous « les conquérans et les peuples les plus vaillans « parmi les barbares, furent, et sont encore « adonnés au luxe et à toutes ses séductions. « Le plaisir et la volupté, voilà l'apanage de « l'homme libre. Le travail, au contraire, qui « avilit l'âme autant qu'il abrutit le corps, voilà « le partage de l'esclave. Les Athéniens furent « grands tant qu'ils s'abandonnèrent au luxe et « à la volupté; car ces hommes, amis des plai- « sirs, furent les héros qui triomphèrent des « Perses à Marathon, et anéantirent les forces « réunies de l'Asie ».

Déjà Héraclide avait avancé quantité de faits qu'il ne pouvait prouver; cependant Elien, le plus inexact et le moins véridique de tous les compilateurs grecs et romains, s'imagina avoir lu quelque circonstance de plus dans cet auteur,

(1) L. c.

ou dans Athénée, et se crut assez autorisé pour faire encore un pas et tirer une conséquence qui avait échappé à Héraclide. Il trace, d'après lui, le tableau du luxe des habits et de la parure des anciens Athéniens; puis il ajoute que la somptuosité de la table, et leur manière de vivre, répondaient à leur goût pour la magnificence (1).

Diodore se laissa séduire aussi par les fables d'Héraclide (2). Il assure que Solon réforma par ses lois, les mœurs de ses concitoyens déjà entièrement corrompues par une dissolution et une mollesse ioniennes, et qu'il sut enflammer leur cœur du vif amour de la vertu, de la gloire et de la patrie. Mais quelle erreur de la part de Diodore de penser, comme Héraclide, que les Athéniens étaient adonnés au luxe et à la débauche avant Solon, et d'attribuer à ce législateur le mérite d'avoir étouffé ces germes vicieux! Dans les lois de Solon, rien ne fait soupçonner l'existence des vices que Diodore suppose aux habitans de l'Attique; on rencontre même dans l'histoire de ce sage,

(1) L. c.

(2) On voit clairement, par ce que Diodore rapporte de l'éducation de Solon, qu'il a suivi Héraclide ou quelque autre écrivain aussi suspect.

et dans celle de son siècle, des preuves nombreuses du contraire.

Pour nous convaincre qu'au temps de Solon Athènes n'était point livrée à un luxe capable d'influer sur les mœurs de ses citoyens, examinons un peu l'étendue du territoire de l'Attique, la nature de son sol, la manière de vivre de ses habitans, enfin la constitution et les lois que leur donna ce législateur.

Les Athéniens habitaient un pays stérile. Moins propre à l'agriculture qu'à nourrir des bestiaux, la terre fournissait à peine, dès les temps les plus reculés, aux besoins de ses habitans (1). De riches mines que l'on exploitait, vraisemblablement avant Solon, donnaient, à la vérité, à l'Attique un grand avantage sur les pays plus fertiles de la Grèce (2); mais les blés et les autres denrées importées, sans doute de Corinthe et d'Egine, devaient anciennement absorber la plus grande partie de leur produit. Une loi de Solon, qui ne permet que l'exportation de l'huile, nous fait connaître combien le commerce était alors borné (*b*).

(1) Thucyd. I. 2. — Xenoph., *de Proventibus*, I. κυνηγετικ. c. 12. — Plut. in Solone. I. 360. 364. edit. Reiskii.

(2) Xenoph., *de Provent.*, I et IV c.

Quelles fabriques, en effet, quelles manufactures importantes pouvaient s'établir dans un siècle où il n'existait, pour ainsi dire, pas de commerce, et dans une ville en fermentation et déchirée par les fureurs de diverses factions ennemies ? Les institutions de Solon, assez fortes pour remédier au mal, furent trop faibles pour le détruire entièrement. Les arts et les artistes étaient encore étrangers à ce peuple agité par la discorde, abruti par la misère. Les farces grossières de Thespis, que Solon désapprouvait, sans prévoir sûrement les funestes atteintes qu'elles porteraient un jour aux mœurs, loin de faire pressentir les beaux ouvrages dramatiques des Grecs, à l'époque de leur gloire, ne pouvaient guère se comparer qu'aux pantomimes et aux spectacles d'un peuple sauvage et barbare. Les oppressions, les violences d'une aristocratie despotique, les séditions, avaient tellement dépeuplé et affaibli ce malheureux Etat, qu'après une lutte longue et vaine avec les Mégariens, au sujet de l'île de Salamine, les Athéniens, découragés, firent une loi portant peine de mort contre quiconque proposerait à la tribune de reprendre cette île (1). La

(1) Plut. in Sol. I. 327.

sagesse de Solon leur en assura, il est vrai, la conquête, et, depuis, elle céda une seconde fois à la valeur de Pisistrate; mais bientôt après Athènes perdit encore pour long-temps et Salamine et Nisée (1).

Si ce tableau fidèle de la misère (*c*), de la faiblesse et des troubles qui accablaient alors cette ville, ne suffit pas encore pour démontrer combien Athènes était loin d'être livrée aux séductions du luxe, considérons encore les lois de Solon, qui partagent les citoyens en plusieurs classes, et règlent la nourriture de ceux que l'Etat, pour prix de leurs services, entretenait à ses frais.

De la bouillie d'orge, du pain seulement aux jours de fêtes, voilà tout ce que la république fournissait à ces derniers (2). Les citoyens qui recueillaient cinq cents mesures de fruits secs et liquides composaient la première classe; ceux qui en recueillaient trois cents, la deuxième; la troisième comprenait ceux qui n'en recueillaient que deux cents; et la quatrième, tous les citoyens dont le revenu était encore plus modique (3). Maintenant, prenons cinq cents mé-

(1) Plut. in Sol. 335 p.
(2) Ath. IV, 157 p.
(3) Plut. I. 349. in Sol.

dimnes (1) pour terme moyen du revenu des plus riches Athéniens ; évaluons le médimne à une drachme (2), et nous verrons que tel, dont la récolte s'élevait à quatre cent cinquante fr. à-peu-près, pouvait passer, à Athènes, pour un homme riche (*d*).

Malgré cette pauvreté et cette frugalité extrêmes, les mœurs n'étaient rien moins que pures et innocentes. Solon lui-même dépeint les grands de son temps comme des oppresseurs du peuple (3) et des dépositaires infidèles des deniers publics : ses lois (4), qui tendent à protéger l'innocence des enfans, attestent les mœurs infâmes de cette époque. Sans doute il voulut apporter quelque remède à ces excès en introduisant des courtisanes (5).

Il me serait facile de trouver la source de cette corruption prématurée, soit dans les principes constitutionnels de l'Etat, soit dans certaines institutions civiles et domestiques qui lui étaient propres ; mais cette digression m'éloignerait du but que je me suis proposé, celui

(1) Environ deux mille boisseaux.

(2) Environ dix-huit sous.

(3) Fragm. Sol. ap. Demosth. p. 33, edit. Wolf.

(4) Æsch. or. p. 171, et seq. pet. leg. Att., 295-297.

(5) Athen. XIII, 3-569.

d'écrire l'histoire du luxe, et non celle des mœurs des Athéniens.

Sous les Pisistratides, qui régnèrent soixante-huit ans (1), la population, les lumières, la force intérieure de l'Etat, prirent des accroissemens considérables. Pisistrate conquit Salamine, Nisée et Naxos (2). Des lois justes, l'infamie attachée à la fainéantise (3), forcèrent les Athéniens à s'appliquer au travail. La populace oisive, distribuée dans la campagne, s'occupa de la culture des terres et de l'olivier. Selon quelques écrivains, ce prince rassembla, le premier, les poésies d'Homère et de quelques autres poëtes célèbres (4). Pendant le règne de son fils Hypparque, les plus grands poëtes de ce tems vinrent à Athènes, attirés par les libéralités du prince; des Hermès, sur lesquels étaient gravées des sentences, décorèrent les rues et les places publiques (5); enfin les Pi-

(1) Depuis la première année de la cinquantième Olymp. jusqu'à la quatrième année de la soixante-quatrième. Meursii Pisistrat., c. 15.

(2) Meurs., c. 8.

(3) *Ibid.*

(4) C'est ce qui fait dire à Gell. VI. c. ult., et quelques autres écrivains, que Pisistrate forma dans la Grèce la première bibliothèque.

(5) Plato. in Εραςαις, p. 234, ed. Has. Græc.

sistratides ont la gloire d'avoir élevé les premiers, à Athènes, de grands monumens publics, et surtout d'avoir commencé le temple de Jupiter Olympien, qu'ils ne purent voir achever (1). Les grands éloges que les meilleurs écrivains grecs, malgré leur haine pour la tyrannie, ont prodigués à ces princes, jusqu'à l'époque où Hyppias, aigri par le meurtre de son frère, s'abandonna à la vengeance (2), permettent de soupçonner la véracité de quelques auteurs, qui rapportent qu'Hyppias et Hypparque, entourés constamment de courtisanes, offrirent aux Athéniens les premiers exemples d'une excessive débauche (3).

Aussitôt après l'expulsion des Pisistratides, par Clisthènes et Alcibiade, et le rétablissement de la démocratie telle que Solon l'avait fondée (4), on recueillit les fruits de la douce et sage administration de ces princes. La liberté reconquise inspira plus de force et plus d'enthousiasme (5); vainqueurs de tous leurs enne-

(1) Arist. de Civ., V. II.

(2) Herod. V, 66.

(3) Athen., XII, 8.

(4) Olymp. II, 432.

(5) Her. V, 66. 78.

mis, les Athéniens soumirent Encora, la Chersonèse, Lemnos, et le reste des Cyclades : ils peuplèrent ces îles de tous les citoyens que la patrie ne pouvait nourrir, et jetèrent ainsi les fondemens de ce commerce étendu et de cette puissance maritime qui assurèrent dans la suite, à Athènes, le premier rang parmi les autres Etats de la Grèce (1).

Les glorieuses victoires remportées sur les Perses, par les Grecs, et principalement par les Athéniens, victoires dues moins à leur bravoure qu'à l'intrépidité et à la prudence de leurs généraux (2), donnèrent une nouvelle existence à toute la Grèce. Plusieurs écrivains, Aristote entre autres, font remarquer l'influence qn'exercèrent ces victoires et les tré-

(1) *V*. Herod., I. c., et Corn. Nep. in Milt. vit. Miltiades conquit la Chersonèse, Lemnos et les Cyclades, au commencement de la soixante-septième olympiade. On voit, par un passage de Démosthènes (Adv. aristocr.) combien ces conquêtes, surtout celle de la Chersonèse, furent importantes dans la suite. La Chersonèse ne payait que trente talens (162,000 fr.) de tribut, mais elle en rapportait plus de deux cents (1.080,000 fr.) en impôts.

(2) A Marathon, troisième année de la soixante-douzième olympiade (490 ans avant J. C.); à Salamine, première année de la soixante-quinzième (480); à Platée, deuxième année de la soixante-quinzième (479); près de l'Eurymedon, troisième année de la soixante-dix-septième (470 ans avant J. C.)

sors qui en furent le prix, sur le moral, et la manière d'être des peuples de la Grèce (1). Bientôt Athènes obtint le sceptre de la mer, arracha les îles et les colonies grecques au joug des Perses, et en même temps se mit à la tête de cette espèce de confédération; bientôt les efforts réunis de Thémistocle et d'Aristide altérèrent sa constitution, et le peuple acquit une prépondérance marquée sur les grands. Cependant, malgré la supériorité politique des Athéniens sur leurs alliés, et celle du peuple sur les riches et les nobles, on ne voit, ni les uns, ni les autres, abuser de leur puissance jusqu'à la quatre-vingtième Olympiade (2). On peut même assurer que jamais des mœurs plus pures ne régnèrent à Athènes que pendant les trente années écoulées entre la première invasion des Perses, et l'époque où les attaques d'Ephialtès parvinrent à affaiblir l'autorité de l'Aréopage. Les Athéniens ne s'amusèrent point à dissiper en des ouvrages d'art ou de luxe les trésors enlevés aux Barbares; ils les employèrent à relever les murailles de leur patrie dévastée, à équiper des flottes, à creuser un port

(1) Arist., *de Civitat.*, VIII, 6; Diod., XII, p. 478.
(2) 460 ans avant J. C.

sûr et spacieux (1). Les maisons des grands, à la ville, étaient aussi simples que celles des autres citoyens, et moins commodes que les maisons de campagne où ils passaient la plus grande partie de l'année (2). La plupart des Athéniens ne venaient guère à la ville; les fêtes ne les y attiraient pas, parce qu'elles n'étaient point encore célébrées avec cette magnificence qu'on déploya dans la suite (3). Ces plaisirs corrupteurs, contre lesquels tonna depuis l'éloquence des Isocrate, des Démosthène, et des autres orateurs, n'étaient pas encore familiers à la jeunesse. Les pauvres n'étaient pas abandonnés à tous les vices qui les rendirent dans la suite si méprisables (4). Le peuple vivait du travail de ses mains, prenait les terres des riches à loyer, ou servait sur les vaisseaux. La classe des citoyens plus distingués se livrait aux exercices du Gymnase, à l'équitation, à la chasse et aux affaires de la république (5). Loin d'envisager les emplois publics comme des moyens de piller et de s'enrichir aux dépens de

(1) Isoc. II, 206. — Thuc. I, 92-93. — Plut. I, 475. — Andocidis or. I, p. 227, ed. Hanoviens. 1619, 8 et III, p. 267.

(2) Demosth. 13. 71. p. ed. Wolf., et Isocr. I, p. 337.

(3) Isocr., *ibid.*

(4) Isocr., *ibid*, 335.

(5) *Ibid.*

l'Etat, on ne les regardait encore que comme des charges plus pesantes que désirables (1). Aussi Platon appelle-t-il le siècle d'Aristide le temps du règne des lois ; et dit-il, qu'à l'époque où les Athéniens, redoutés de leurs ennemis, étendaient leur empire sur les autres peuples, eux, à Athènes, fléchissaient sous l'autorité des lois, volontairement soumis aux institutions de leurs pères (2).

Lorsque les victoires d'Athènes, entre la 77e et la 80e olympiade (3), firent affluer tout-à-coup dans son sein tant de richesses, le partage n'en put être égal, et quelques familles riches et puissantes dûrent nécessairement acquérir davantage que cent autres familles sans nom. Aussi remarque-t-on, même avant la 80e olympiade, non-seulement une grande inégalité dans les biens, mais encore des fortunes particulières qui pourraient sembler colossales pour ce temps-là et même pour les siècles suivans. Du temps d'Aristide, Callias passait pour le plus riche

(1) Cependant, si l'on s'en rapporte à Plutarque, les personnages qui, même dans ce siècle, exerçaient les emplois publics, n'avaient pas une conscience plus délicate que ceux du temps de Solon et des siècles postérieurs. II 488. III. 195. ed. Reiskii.

(2) *De Leg.*, 3 lib., 537, ed. Bas. Gr.

(3) De 472 à 420 ans avant J.-C.

citoyen de la Grèce (1). Afin d'obtenir la fille de Miltiade, sœur de Cimon, il paya l'amende de 100 talens (540,000 fr.) à laquelle son beau-père avait été condamné (2). Thémistocle, aidé par ses amis, sauva, lors de son bannissement, une grande partie de ses biens; néanmoins, la valeur de ce qu'il ne put emporter, et qui fut versée dans le trésor public, montait à la somme de 100 talens (540,000 fr.), ou selon Théophraste, de 80 talens (432,000 fr.). Il n'en possédait pas trois (16,200 fr.) avant de parvenir aux emplois publics (3). Mais les riches ne dissipaient point alors leur grande fortune en folles dépenses, qui n'ont pour but que de flatter les sens ou la vanité; ils consacraient leur superflu aux plaisirs (4), ou au bien-être du peuple : ils habillaient les pauvres citoyens, les nourrissaient, faisoient les frais de leurs funérailles, ou dotaient leurs filles (5). Ce que rapportait de Thémistocle un certain Téléclide (6),

(1) Plut. in Arist. 11. 538.

(2) Plut. in Cim. III. 180.

(3) Plut., Oper. I. in ejus vit., p. 487.

(4) Comme Thémistocle, qui, à la représentation d'une tragédie de Phrinicus, était chorège. Plut. I. 449.

(5) Comme Cimon, Plut. I. 606. III. 192. — Cicer. *de Offic.* II. 64. — Théopomp. ap. Athen. XII, c. 8.

(6) Ap. Athen. XII, c. ult., p. 553.

nous paraît assez vraisemblable. Cet auteur avouait que ce grand homme aimait plus le faste qu'aucun de ses contemporains ; mais cependant, disait-il, le choix qu'il fit d'un gendre moins riche d'argent que de vertu et de probité (1), semble une preuve éclatante que l'amour de la magnificence, loin d'être chez Thémistocle une passion, était plutôt une conséquence nécessaire des grands emplois qu'il exerçait. Il ajoutait encore que différens bruits couraient sur le compte de Thémistocle, les uns lui reprochant une avarice sordide, les autres une prodigalité excessive (2). Mais un fait entièrement incroyable, c'est celui que cite Athénée, d'après Idoménée. Thémistocle, selon lui, se serait montré en public, sur un char, accompagné ou traîné par une foule de courtisanes (3); et son exemple aurait excité la jeunesse d'Athènes au libertinage et à la débauche. Quand cette fable ne serait point tout-à-fait en contradiction avec le caractère de sagesse que l'histoire donne à Thémistocle, plusieurs raisons doivent encore empêcher d'ajouter foi à un pareil récit; car Idoménée passait pour dénigrer les

(1) Plut. I. 475.
(2) Plut. *ib.* p. 448.
(3) Athen. XII. 8. p. 533.

plus grands hommes de la Grèce (1), et de plus se contredisait souvent lui-même, attribuant à Thémistocle ce qu'il avait dit ailleurs des fils de Pisistrate (2).

Sous l'administration de Périclès, Athènes devint tout-à-coup le foyer des arts et des sciences; des manufactures s'établirent; toutes les diverses branches d'industrie furent cultivées, et bientôt sa puissance, sa population, son opulence, son commerce, et surtout le luxe public, s'élevèrent au plus haut degré qu'il lui fut jamais possible d'atteindre. Mais la constitution fut ébranlée, et les mœurs publiques se corrompirent de jour en jour. Une fois les droits et l'autorité de l'Aréopage affaiblis par l'entremise d'Ephialtes (3), une fois le parti aristocratique humilié, ou plutôt anéanti par le bannissement de Cimon, et peu après celui de Thucydide; une fois le pouvoir suprême remis aux mains de ce peuple qu'il gouvernait d'ailleurs despotiquement, Périclès s'empara de l'argent que les alliés d'Athènes envoyaient chaque année à Délos, pour former

(1) *Voy.*, entre autres exemples, Plut. in Pericl. I. p. 610.

(2) Athen. XII. p. 582.

(3) Olym. 80. 1. (420 av. J.-C.)

une espèce de trésor commun destiné à faire la guerre aux Perses. Cet argent, selon l'évaluation d'Aristide, pouvait former une somme de 460 talens (2,484,000 fr.) (1). Périclès, en augmentant ce subside ou cet impôt d'un tiers environ, l'éleva jusqu'à 600 (3,240,000) (2); coup hardi, qui tripla presque les revenus d'Athènes, en les portant à 1000 talens (5,400,000 fr.) (3). Périclès, administrant avec sagesse ces revenus, opéra bientôt des prodiges qui étonnèrent toute la Grèce, et n'excitèrent pas moins de crainte que d'envie parmi les ennemis de la République. Il entretenait de plus grandes armées que l'on n'en vit jamais sur pied avant et après lui (4), il faisait construire et équiper chaque année plus de vaisseaux, et cependant, depuis le commencement de son administration jusqu'à l'époque où éclata la guerre du Péloponèse, il avait mis en réserve près de 10,000 talens (54,000,000). Des ouvrages d'art, des monumens publics consommèrent, il est vrai, une grande partie de cet argent; mais tant qu'Athènes subsista, ils firent

(1) Plut. II. 535. 36, et non de cinq cents talents, comme le dit Diodore. S. 440.

(2) Plut. *ib.* et Thuc. II. 13

(3) Xenoph Anabas. II. c. 26.

(4) *Voy.* Thuc. et Xenoph. II. cc.

pendant des siècles la gloire de cette ville et celle de Périclès (*e*).

Ces statues, chefs-d'œuvre de l'art, ces vases sacrés, ces ornements précieux, ces bains publics, ces gymnases et ces temples, dont plusieurs coûtèrent plus de *deux millions huit cent soixante mille fr.;* ces réjouissances, ces fêtes multipliées, où présidaient le goût et la magnificence; toutes ces merveilles, l'ouvrage de Périclès, attirèrent bientôt à Athènes les artistes les plus célèbres, et une multitude d'étrangers, les uns cherchant le bonheur, les autres apportant le tribut de leurs richesses ou de leur industrie (1). Ainsi Périclès sut faire éclore les arts, exciter leurs progrès, encourager les métiers, employer les matériaux inusités avant lui (*f*), occuper, comme il le dit lui-même dans Plutarque, tous ceux qui, ne servant ni dans les armées, ni dans les forteresses, ni sur les vaisseaux, n'étaient pas à la solde de l'Etat (*g*), et répandre enfin l'activité et l'aisance dans toutes les classes des citoyens.

Par le génie de ce grand homme, et surtout pendant les quinze dernières années de son administration, aucune ville n'égalait Athènes

(1) Plut. I. 616, 17.—Xenoph., surtout *de Republ. Athen.*, 1 et 2.

pour la splendeur, la population, l'opulence, et de plus, elle était le centre commun du commerce de toute la Grèce (*h*).

Il faudrait être ennemi bien opiniâtre du luxe pour vouloir nier les heureux résultats de cette espèce de luxe public dont j'ai tracé jusqu'ici le tableau. Si Périclès n'eût pas été plus loin, sans doute qu'il immortalisait son nom et son siècle, affermissait la puissance d'Athènes et prolongeait l'existence de sa patrie; mais les manœuvres de ses ennemis et son autorité toujours chancelante, le forcèrent à flatter de plus en plus ce peuple, dont la faveur l'avait élevé, dont la faveur seule pouvoit le maintenir; dès-lors il précipita, malgré lui, l'Etat dans une espèce de luxe public et dans une profusion pernicieuse. Il captiva, et enchaîna les esprits par des plaisirs aussi neufs que piquans, tels que les combats de musique à l'époque des Panathénées (1), par la magnificence des fêtes, une fois plus fréquentes à Athènes que partout ailleurs (2), par l'appareil pompeux des sacrifices publics auxquels la populace prit une part solennelle (*i*), par la

(1) Plut. I, 621.

(2) Xen. C. 2. *de Rep. Athen.*

libéralité avec laquelle il prodiguait les trésors de l'Etat à cette même populace, pour payer sa place au théâtre (1); enfin, par la loi décernant un droit de présence aux juges qui depuis que le peuple exerçait la plus grande partie de la juridiction, étaient choisis dans ses rangs (2). Tous les anciens écrivains regardent unanimement ces lois et ces habitudes comme la source du relâchement des mœurs et de la décadence de la république. Je ne veux citer ici qu'une seule des funestes conséquences que ces lois de Périclès entraînèrent après elles, dans le siècle suivant et plus encore dans les autres siècles : elles énervèrent les citoyens, paralysèrent l'industrie, et transformèrent les Athéniens en un peuple efféminé, bavard, lâche, paresseux et misérable.

La grandeur d'Athènes, sa puissance et l'état florissant de son commerce, qui provoquèrent l'essor des arts, attirèrent tant d'argent dans son sein, et mirent le gouvernement en état d'exécuter de si grands ouvrages et de si grandes entreprises, frayèrent aussi aux particuliers le chemin de la fortune, inspirèrent aux citoyens

(1) Plut. 605. 606. — Petit. Leg. Att., p. 383. u. f.

(2) *Ibid.*

de toute classe, de tout sexe, de tout âge, le goût du luxe, le penchant vers les plaisirs des sens, introduisirent de nouveaux besoins, de nouvelles jouissances, et le vif désir de les satisfaire par quelque moyen que ce soit. D'après ces considérations, pour faire un calcul exact de ce qu'Athènes gagna effectivement à l'accroissement de son commerce et de ses richesses, il faut balancer avec les avantages qu'elle retira du luxe public, les inconvéniens qu'entraîna après soi le luxe privé, suite de la progression successive de la puissance et des richesses de l'Etat. La domination des mers assura bientôt aux seuls Athéniens le monopole du commerce; ils privèrent les autres villes de tous leurs marchés, au moins des plus importans, et s'instituèrent les seuls et les premiers négocians de la Grèce (1). Aussi Athènes, dit Xénophon, était-elle l'entrepôt général de toutes les productions de la Sicile, de l'Italie, de l'île de Chypre, du Pont, du Péloponèse, de l'Egypte, de la Lydie (2). Au milieu d'une telle abondance de produits rares et précieux,

(1) Xenoph., *de Rep. Athen.*, c. 2. — Plut. I, 648, *in vitâ Pericl.*

(2) Xenoph. *ib.* et c. 5. *de Prov.* — Isocr. I. 139.

naquit naturellement chez les Athéniens le désir de les posséder et de les approprier à leur usage ; dès-lors les armes, les meubles, les habits des hommes, les parures des femmes devinrent plus magnifiques, la profusion régna plus que jamais dans les plaisirs de la table (1), quoiqu'en ce genre Athènes soit toujours restée inférieure aux autres nations de la Grèce (2). Dans les premiers temps, du pain, des légumes cuits, des fruits étaient la nourriture des riches et des pauvres; le pain ne fut plus qu'un accessoire, et les légumes, parmi lesquels on préférait ceux qui excitent à l'amour, un hors-d'œuvre pour irriter l'appétit. Les principaux plats se composaient, au contraire, de plusieurs espèces de viandes préparées de diverses manières, et des sucreries ou des pâtisseries terminaient le repas (3). Du temps de Socrate, on voyait déjà des citoyens qui n'attendaient pas, pour se mettre à table (4), l'instigation de la nature, ils la prévenaient en se gorgeant de toutes sortes de mets sans ressentir l'aiguillon de la

(1) *De Prov.* c. 4. — Xenoph. *Memor. Socr.* III. 10.

(2) Athen. IV. 4. p. 132.

(3) Athen. IV, 5. 6. — Xenoph. *Memor. Socr.* III. 14. — Arist. *NUBES*, 758, et ap. Athen. IX. 3 et seq.

(4) II. I. *Memor. Socr.* § 30.

faim. Ils avaient recours à l'art du cuisinier, aux vins rares et exquis, rafraîchis dans la glace pendant l'été, pour réveiller les désirs assoupis et l'estomac paresseux. Ils cherchaient sur le duvet un sommeil fugitif, qu'il semblait trop pénible d'appeler par le travail et les exercices du corps. Afin de rendre les plaisirs de la table indépendans du cours et de l'intempérie des saisons, on avait déjà trouvé le secret de conserver toute l'année, même pendant l'hiver, les plus belles fleurs, les fruits et les légumes les plus délicats (1). Les parfums et les plantes odoriférantes étaient indispensables dans un festin; les convives se parfumaient et se couronnaient de fleurs (2). En vain Solon avait-il interdit aux hommes la fabrication des parfums et des essences (3); en vain Socrate en avait-il blâmé l'usage, comme trop efféminé (4), on ne laissa pas d'en fabriquer toujours en quantité, et d'en faire depuis un usage immodéré.

Les Athéniens ne se contentaient pas de mettre en œuvre l'art du cuisinier, du parfu-

(1) Frag. Aristoph. ap. Athen. IX. 3.
(2) Athen. IV. 5.
(3) Athen. XIII. cap. ult. p 612.
(4) *Ib*. Xenoph. Symp. c. 2.

meur, du jardinier ou du fleuriste (1). Pour relever, pour compléter, en quelque sorte, les plaisirs de la table, ils admettaient aux festins des bouffons de profession, qui égayaient les convives par leurs saillies, ou devaient se prêter volontiers à toutes les railleries bonnes ou mauvaises (2); outre ces hommes méprisables, on introduisait encore des enfans ou d'autres gens, qui amusaient la société par des tours de force, ou de petits drames pantomimes (3).

Les hommes ne furent pas seuls dominés par le luxe et la volupté, le poison pénétra jusque dans les appartemens des femmes et des jeunes Athéniennes. Ces appartemens, séparés ordinairement de ceux des hommes par la salle de bain, formaient l'arrière corps-de-logis, et toute communication pouvait être fermée pendant la nuit (4). A Athènes, les femmes ne paraissaient guère en public que les jours de fête; les amis de la maison ne leur parlaient jamais; leurs parens, leurs époux même, ne communiquaient que ra-

(1) Professions inconnues avant la quatre-vingtième olympiade.

(2) Xenoph. Symp. I, et Athen. I. 16.

(3) Xenoph. Symp. c. 7.

(4) Xenoph. *Æconom.* c. 9.

rement avec elles (1), et cependant elles furent livrées aussitôt, et plutôt peut-être que leurs maris, aux raffinemens du luxe, à la vanité, et aux plaisirs des sens. Dès-lors on remarqua, comme chez les hommes, plus de délicatesse et de recherche dans leurs lits et dans leurs vêtemens, plus de richesse dans leurs bijoux; et la sévérité de leurs mœurs, leur attachement aux devoirs domestiques diminuèrent sensiblement (2). Du temps de Socrate, l'usage du fard et des parfums précieux (3) était déjà commun aux femmes, et passé en habitude, quoique l'ami de ce philosophe, auquel Xénophon prête un entretien avec son maître, l'interdise à sa femme (4). Les Athéniennes n'avaient pas moins de penchant que leurs maris pour les plaisirs de la table; de sorte qu'exclues, à cause de leur sexe, des festins publics et solennels (5), ce goût leur suggérait des désirs, et les portait à des actions dignes de véritables courtisanes (6). Sous Périclès, on vit naître,

(1) Xenoph. *Æconom.* 3. 7. 10.

(2) Xenoph. *de Prov.* 4. c., et Arist. *Nubes* V, 50 et sq.

(3) Xenoph. Symp. c. 2.

(4) *Æcon.* c. 10.

(5) Aristoph. V, 50 et seq. *Nub.*

(6) *Ibid.*

surtout chez les femmes, une sorte de passion pour certains oiseaux rares, passion qui fut portée jusqu'à la fureur, selon l'expression des Grecs (1). Les grands alors élevaient beaucoup d'oiseaux de cette espèce; et Périlampus, ami de Périclès, passait pour envoyer de ces oiseaux rares, principalement des paons, aux dames de distinction que Périclès aimait, et dont il avoit reçu des faveurs (2).

Ces nouvelles habitudes, contractées par les deux sexes, apportèrent des changements notables dans l'éducation des enfans et les mœurs des jeunes gens. Ceux-ci commencèrent à négliger les exercices gymnastiques, qui leur conservaient la vigueur et la santé, pour s'adonner de bonne heure à l'étude de certaines danses lascives (3). Leur voix, leur démarche, tout, jusqu'à l'espèce de musique qu'ils étudiaient, était efféminé, et la pudeur antique déserta les écoles (4). Après cela est-il surprenant de voir les enfans prostituer leur innocence, et les jeunes gens dissiper leur patrimoine ou la fortune de leurs parens, pour acheter des che-

(1) Chrysipp. apud. Athen. XI. 3 ορτυγομανια, ορνιθομανια.

(2) *In Periclidis vitâ* 625. 1. Plut.

(3) Aristoph. *Nub.* 950 et seq.

(4) *Ibid.*

vaux de prix, ou entretenir des courtisanes insatiables (1). Les sophistes eux-mêmes auxquels ils confiaient leur éducation, et dont ils payaient les leçons et les ouvrages au poids de l'or, contribuèrent bien moins à éclairer leur esprit qu'à corrompre leurs mœurs.

De tous les désordres enfantés par le luxe et la débauche, et qui prirent naissance sous l'administration de Périclès, c'est-à-dire, pendant le temps écoulé entre la 80e et la 90e olympiade (2), aucun ne fut plus favorable à l'art du peintre et du statuaire (*k*), mais en même temps plus fatal aux bonnes mœurs, que le penchant des Athéniens pour les courtisanes.

Les germes de cette inclination vicieuse se multiplièrent dans ce siècle, et ne firent que croître et se fortifier de plus en plus dans la suite. Rien encore ne porta des coups plus mortels aux vertus civiles et domestiques que l'art de la galanterie, dont Aspasie donna à Athènes les premières leçons et les premiers exemples, et sur lequel le plus sage de tous les Grecs s'entretenait, à sa manière, avec Théodota (3). Cet art, ainsi que tous les au-

(1) Aristoph. *Nub.*, 950 et seq.
(2) De 460 à 420 ans av. J. C.
(3) *Memor. Socr.*, III. 11.

tres vices, était originaire des îles grecques de l'Asie, et ne pénétra que très-tard en Europe. Dans les colonies asiatiques, non-seulement on tolérait les courtisanes, mais on les honorait encore comme des Prêtresses de Vénus : elles adoraient des divinités, et célébraient des fêtes particulières ; elles fréquentaient et fondaient des temples pour elles seules (1). Les Corinthiens, chez qui parurent les premières courtisanes, et Solon qui, le premier, les attira à Athènes et les mit sous la protection des lois, avaient le même culte pour elles. A Corinthe, lorsqu'aux fêtes de Vénus on suppliait la déesse de continuer à la ville sa puissante protection, c'était une ancienne coutume de se recommander toujours aux courtisanes, dont on croyait les prières et plus favorablement écoutées et plus facilement exaucées (2). Après la défaite de Xercès, ces mêmes Corinthiens attribuèrent leur salut et celui de la Grèce aux prières efficaces des femmes qui s'étaient vouées volontairement au service des autels de Vénus et aux plaisirs du public (3); aussi firent-ils pein-

(1) Athen. XIII. 2. — Plut. I, 637. 38. Voyez ce qu'il dit d'une courtisane nommée Thargelia.

(2) *Ibid*, c. 4. p. 573.

(3) *Ibid*.

dre ces pieuses beautés, comme les Athéniens firent peindre les héros qui combattirent à Marathon (*l*). Il était encore très-ordinaire aux Corinthiens de promettre à Vénus un certain nombre de prêtresses, si elle daignait faire réussir telle ou telle entreprise (1). On peut croire que Solon considérait aussi les courtisanes comme des Prêtresses de Vénus, ou du moins, qu'il voulait qu'on les regardât comme telles, puisqu'en les introduisant à Athènes, il dédia un temple à Vénus publique et terrestre, dont ces femmes devaient être les fidèles Prêtresses (2).

Néanmoins, jamais à Corinthe ni à Athènes, aucune courtisane, avant Aspasie, ne fixa, comme elle, les regards de la Grèce entière; il ne paraît même pas, qu'avant cette femme célèbre, les Prêtresses de Vénus aient eu beaucoup d'influence sur les mœurs et les habitudes des Grecs; mais Aspasie, par la grande renommée et la considération attachées à son nom, laissa bien loin derrière elle celles qui l'avaient précédée et celles qui marchèrent sur ses traces. On croyait généralement qu'elle donnait des leçons de politique et de philosophie aux plus

(1) Athen. c. 4. p. 573.
(2) *Ibid.*

grands hommes d'état et aux plus sages philosophes de son temps : que non-seulement Périclès sacrifiait à ses charmes, mais encore déférait à ses prudens conseils : que Socrate, enfin, rendant hommage à sa sagesse, allait apprendre auprès d'elle l'art de bien connaître les hommes (1). Quoique ses occupations, comme le dit Plutarque (2), ne fussent guère honorables, car elle formait, dans sa maison, de jeunes filles au métier de courtisane, pour ensuite les vendre ou les louer ; cependant, les Athéniens les plus distingués ne laissaient pas de mener leurs femmes chez elle apprendre le secret de plaire et d'enchaîner les cœurs. Les auteurs comiques de son temps dirent publiquement, et les historiens postérieurs répétèrent, dans la suite, qu'elle avait puissamment contribué aux entreprises les plus importantes de son siècle : la conquête de Samos, entre autres, et la guerre du Péloponèse (3). Grâce à ses soins, Athènes et toute la Grèce se peupla à l'infini de courtisanes séduisantes, et la galanterie fut soumise à de certaines règles enseignées, après elles, aux jeunes filles, comme l'éloquence et la philosophie

(1) Plut. in Pericle.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

aux jeunes gens (1). Aspasie, vraiment auteur de la guerre du Péloponèse, eût fait moins de maux à la nation, qu'elle n'en causa en effet, par cette espèce de guerre intestine déclarée, pour ainsi dire, aux moeurs. Non-seulement la fréquentation des courtisanes ruina de bonne heure la santé des jeunes gens, s'opposa à la culture et aux développemens de l'esprit, étouffa dans les cœurs la pudeur, les nobles sentimens, l'héroïsme, l'amour de la gloire, mais encore favorisa la profusion, la dépense pour la parure et les étoffes étrangères; le goût pour tous les excès de la table (car les courtisanes assistaient aux festins), et l'aversion pour les nœuds du mariage (2). Après Socrate, les philosophes, les orateurs, les poëtes, les artistes les plus célèbres, les hommes d'état même gardèrent le célibat, ou entretinrent des femmes dont les artifices les éloignèrent de leurs épouses (3). Déjà, sous Périclès, non con-

(1) On trouve une peinture de ces courtisanes dans un fragment d'Alexis ap. Athen. XIII. 3.

(2) On peut consulter, dans le 13e et 14e livre d'Athénée, les passages des auteurs comiques grecs, où l'on voit les descriptions des festins, du faste et de la richesse des courtisanes. *V.* encore Xen., *Mem. Socr.*, III. 11.—Gell. Noct. Att. I, 8, où ce dernier cite le prix énorme auquel Laïs mettait ses faveurs.

(3) Ath. XII. 11. p. 543.—Plin. 35. c. 10.—Ath. XIII. 6. 7.

tentes d'énerver les citoyens à Athènes, et pendant la paix, on vit des femmes suivre les hommes à la guerre, et s'embarquer sur la flotte qui, sous la conduite de cet homme d'état, alla conquérir Samos (1). Dans la suite, la superbe Athènes resta toujours la terre classique, pour ainsi dire, de la galanterie, comme celle de l'éloquence et de la philosophie, et envoya peut-être dans la Grèce autant de courtisanes qu'une des villes les plus peuplées pouvait à peine compter d'habitans (2). Les courtisanes fréquentèrent aussi les écoles de philosophie, et rédigèrent, à l'instar des philosophes, des espèces de codes qui réglaient la conduite que leurs amans devaient observer à leur égard, principalement à table (3); quelques-unes écrivirent et même avec succès; d'autres fournirent le sujet de quelques ouvrages : en effet, plusieurs auteurs connus ont rapporté leurs aventures et leurs bons mots (4).

En voyant les progrès effrayans et rapides du luxe et de la débauche à Athènes, on demande, avec raison, si cet Etat bien organisé,

(1) Athen. XIII. 4. p. 572.

(2) C. 5. p. 583.

(3) C. 6. 5815. p.

(4) Athen. Deipnosoph. L. XIII, cite les noms de ces auteurs.

au moins pendant un certain laps de temps, n'avait aucune loi, aucun magistrat capables d'arrêter le cours d'un pareil désordre. Assurément il existait des censeurs dès les temps les plus reculés; c'étaient les Aréopagites qui veillaient sur la conduite des citoyens, et possédaient le droit de reprendre ou de punir arbitrairement tous ceux dont la manière de vivre offensait les bonnes mœurs (1) : mais Ephialtès leur enleva ce droit de censure, ainsi que presque toute leur autorité; et, du temps d'Isocrate, ils ne l'exerçaient déjà plus (2). Ainsi, lorsque l'Aréopage cita à son tribunal un descendant de Démétrius de Phalère, pour ses profusions et d'autres déréglemens (3); de même que lorsque du temps de Démosthènes, il condamna un coupable déjà absous par le peuple (4), dans ces deux occasions il agit sans mission; mais le peuple fermait quelquefois les yeux, par un reste de respect pour ce tribunal auguste. Outre les Aréopagites, on élisait encore d'autres magistrats, appelés Gynéconomes (γυναικονομοι) : ceux-ci avaient le droit d'entrer dans toutes les mai-

(1) Isocr. I. 329. 334.
(2) *Ibid.*
(3) Athen. IV, 19. 167. p.
(4) Plut. IV, in vit. Demosth.

sons, pour informer si le nombre des personnes priées aux repas n'excédait pas celui fixé par la loi (1) : on voyait encore de ces magistrats du temps de Ménandre : mais je doute qu'ils aient réussi à mettre un frein à la débauche de la table, et qu'ils aient exercé leur emploi, comme l'assurait Philochorus, conjointement avec les Aréopagites (2).

Quoique, sous l'administration de Périclès, le luxe public, de même que la débauche et le luxe privé, nous paraissent portés à un très-haut degré, cet âge, cependant, nous offre encore plusieurs exemples d'économie et de frugalité qui le distinguent des âges suivans. Les maisons des grands n'étaient guère plus belles et plus spacieuses que celles des pauvres, et n'avaient la plupart, à ce qu'il paraît, qu'un étage (3). Ces cabanes malsaines et misérables, où les habitans de la campagne vinrent se réfugier et s'entasser (4) au commencement de la

(1) Athen. VI. 11.

(2) Je ne suis pas bien certain non plus qu'il faille regarder les Opsonomes (οψωνομοι), dont Athénée parle d'après Androclès (VI. c. 2.), comme des magistrats chargés de réprimer le luxe de la table.

(3) Demosth. p. 13. 71.

(4) Plut. in Pericl. vitâ.

guerre du Péloponèse, furent sans doute la principale cause des maladies épidémiques qui se répandirent à cette époque. Les tables des citoyens les plus riches n'étaient encore couvertes que de vaisselle de terre (1), et cet usage se conserva jusqu'au temps d'Alexandre et de ses successeurs; enfin, les chefs de l'Etat, Périclès surtout, vivaient, dans leur intérieur, avec une frugalité et une simplicité remarquables, et ne cherchaient pas encore, comme il arriva dans la suite, à capter les faveurs du peuple par des profusions de toute espèce (2).

Sous Nicias et Alcibiade, successeurs de Périclès (3), dans le gouvernement de l'Etat et le commandement des armées, le luxe, la débauche, les profusions des grands, ne laissèrent pas d'aller toujours croissant, malgré les ravages de l'ennemi, les armemens ruineux, et les défaites sanglantes qui épuisèrent la république. Nicias, surnommé *le Riche,* quoique guidé, peut-être, par de meilleurs principes, n'avait pas, à beaucoup près, la sagesse de

(1) Athen. VI. 3. p. 229.

(2) Plut. in vit. Pericl.

(3) L'espace de vingt-quatre ans depuis la 4ᵉ année de la 87ᵉ olympiade, jusqu'à la 1ʳᵉ de la 94ᵉ (de 429 ans à 404 av. J. C.)

Périclès : il dissipa presque entièrement une fortune considérable, en donnant, à ses frais, des fêtes magnifiques, en fournissant aux gymnases tout ce qui pouvait être utile à ces établissemens, de l'huile, par exemple, pour s'oindre le corps, et d'autres choses de ce genre; en payant de ses deniers des costumes et des ornemens pour les chœurs qui paraissaient sur le théâtre, etc.... Toutes ces libéralités ne firent qu'accoutumer davantage le peuple à l'oisiveté, irriter sa passion pour les plaisirs et les fêtes publiques, et le rendre de plus en plus exigeant vis-à-vis des grands (1). Sans compter le revenu de beaucoup d'autres possessions, mille esclaves, loués pour travailler à l'exploitation des mines du territoire d'Athènes, rapportaient par jour, à Nicias, une mine deux tiers (150 fr. environ), ou plus de 10 talens par an (54,000 fr.); et cependant, cet homme, dont on évaluait la fortune à plus de 100 talens (540,000 fr.) (2), ne laissa à son fils, en mourant, ni bijoux, ni argent comptant, mais seulement quelque bien de la valeur de 14 talens (75,600 fr.) au plus (*m*).

Autant Nicias avait surpassé ses prédéces-

(1) Plut. III. 339.
(2) Xenoph., *de Prov.* c. 4.

seurs par ses énormes profusions (1), autant Alcibiade, dont les biens n'étaient pas moins considérables (2), surpassa Nicias à son tour par ses prodigalités, et surtout ses largesses envers le peuple. Son faste extravagant, ses débauches, ses mœurs dissolues, firent l'étonnement de toute la Grèce, et forcèrent ses contemporains et la postérité, éblouis, à reconnaître que jamais, dans aucun siècle, aucun particulier n'approcha de cet homme extraordinaire. Il envoyait aux courses plus de chevaux que les rois et les villes les plus opulentes de son temps, et il fut assez favorisé de la fortune pour remporter le premier, le second et le troisième prix de la course des chars aux Jeux Olympiques (3). C'est à Alcibiade que les Athéniens dûrent la mode d'une chaussure plus riche, qui conserva son nom; c'est encore Alcibiade qui, le premier, osa porter des manteaux de pourpre, se servir de coussins plus délicats, orner l'intérieur de sa maison de peintures, qu'il fit exécuter, de force,

(1) Plut. II, in ejus vitâ.

(2) Lys. l. c. p. 351.

(3) Plut. II. 18. 19.—Isocr. II. 437. Les passages de ces auteurs démontrent que, du temps d'Alcibiade et d'Isocrate, les triomphes à la course des chars étaient beaucoup plus glorieux que ceux obtenus dans les autres combats, et qui exigeaient la légèreté et la force du corps.

à un artiste célèbre ; enfin, aucun général, avant Alcibiade, n'avait emmené tant de côurtisanes fameuses à sa suite dans les expéditions militaires (1). Lorsqu'il commandait les armées de la république, les quatre villes alliées, les plus riches, dûrent contribuer à l'entretien du luxe et de la magnificence de son train, et les autres lui fournir le double de ce qu'elles avaient ordinairement fourni jusqu'alors aux généraux d'Athènes (*n*).

Il payait des chiens et des oiseaux des prix excessifs (*o*), et ses dérèglemens, ses débauches de table égalaient sa folle prodigalité et son incroyable mollesse (2). L'excès de son impudence alla jusqu'à se faire un jeu de se moquer ouvertement des lois de sa patrie et des mœurs simples de ses ancêtres. Menacé d'une accusation déjà inscrite et appelée, il fut assez habile pour y échapper (3). Une autre fois, sans provocation et par pur badinage, il frappa, à coups de bâton, deux citoyens des premières familles, Hypponicus et Taureas (4). Son bou-

(1) Plut. II, 29, et Andocyd. Or. IV, inp. p. 298; mais surtout Satyrus ap. Athen. XII, 9. 534-35.

(2) Plut. et Satyr. ll. cc.

(3) Athen. IV. 18.

(4) Plut. et Demosth. contra Midiam.

clier, au lieu des enseignes ordinaires des Athéniens, ou de quelque marque distinctive de sa famille, représentait un Amour lançant la foudre. Sur un tableau, il se fit peindre entre les bras d'une courtisane nommée Nemea (1). Le peuple et les jeunes gens applaudissaient à cette conduite honteuse, mais les sages et les vieillards détestaient Alcibiade, et ne voyaient en lui que le fléau de sa patrie et un monstre de dissolution.

On peut aisément comprendre combien un homme de ce caractère, adoré par la multitude; un homme, dont les actions et les folies mêmes étaient, pour les jeunes gens d'Athènes, un sujet d'étude et d'admiration, dut accélérer les progrès du luxe et de la débauche (2). Anytus, un de ses amans, avait, un jour, sa table couverte de vases d'or et d'argent; Alcibiade, aux yeux des convives, en fit hardiment enlever la moitié (3). L'impudeur et l'immoralité régnaient déjà dans Athènes, à un tel point, que l'on voit les premiers citoyens tendre des

(1) Plut. in ejus vitâ. — Satyr. l. c.

(2) Andocyd. or. IV, 311.

(3) Plut. in ejus vitâ, et Satyr. l. c. Alcibiade, dans les occasions solennelles, avait aussi sur sa table des vases d'or et d'argent; mais ils appartenaient à la ville, et Alcibiade en disposait comme de sa propriété. Andocyd. IV, p. 306.

piéges à l'innocence d'Alcibiade enfant, et les femmes les plus distinguées briguer à l'envi son amour une fois qu'il eut atteint l'âge viril (1). Aussi les poëtes comiques disaient-ils de lui, ce que les Romains appliquèrent depuis à César, qu'il était le mari de toutes les femmes, après avoir été la femme de tous les maris.

Les terribles effets du luxe et de la débauche qu'Alcibiade avait tant contribué à propager par son exemple, se montrèrent même de son vivant; et ces funestes fléaux précipitèrent sa ruine et celle de sa patrie. Le cœur des citoyens ne brûla plus du feu sacré du patriotisme; une ambition démesurée vint dévorer les nobles et les riches, qui n'aspirèrent plus qu'au souverain pouvoir, dans le seul but de satisfaire, aux dépens de l'Etat, leur insatiable cupidité. Les citoyens dont le bras et le génie hardi auraient pu soutenir la patrie chancelante, furent les premiers à la trahir et à précipiter sa chute. Théramène, par ses honteuses menées, força les Athéniens à se soumettre à Lacédémone, aux conditions les plus dures (2), et cette dernière abandonna bientôt la malheureuse Athènes aux trente tyrans, dont les rapines et les cruautés furent plus

(1) *Mem. Socr.*, I. 2.

(2) Lysias, p. 216. 19 et 254-55, ed. Marckl.

fatales que la fureur et l'épée du vainqueur (1). Après leur expulsion, les familles illustres étaient anéanties ou ruinées; quinze cents des principaux citoyens égorgés; le peuple, en général, réduit à la misère; le trésor public épuisé; le commerce, la marine, les arsenaux détruits (2), les murailles rasées; Athènes, enfin, sans défense, sans alliés, privée par conséquent des tributs levés auparavant sur eux, était encore observée de si près par les armées et les garnisons de Lacédémone, que tout moyen de remuer paraissait impossible (3).

Malgré la sagesse des lois et des institutions, que Trasybule, l'idole, en quelque sorte, du peuple, et les autres restaurateurs de la liberté, établirent après le règne des trente tyrans; malgré les heureux résultats de la brillante victoire remportée par Conon sur les Spartiates à Knidos (4),

(1) Les trente tyrans administrèrent, ou plutôt dévastèrent Athènes pendant l'espace de 13 mois, depuis la 1re année de la 94e olympiade, jusqu'au commencement de la 2e de la même olympiade. (Vide *Lysiæ vitam à Marckl. consc.*, p. 58.) 404 ans av. J. C.

(2) Les matériaux en réserve dans les arsenaux avaient coûté 1000 talens (5,400,000 fr.); les trente en retirèrent 3 talens (16,200 fr.).

(3) Demosth. p. 326.

(4) La 3e année de la 96e olymp., 394 ans av. J. C.

Athènes ne recouvra ni ses vertus antiques, ni sa constitution primitive, ni sa prospérité antérieure (1). Lacédémone demeura toujours l'arbitre de la Grèce, et força tous les autres peuples, les Athéniens entre autres, à accepter la paix honteuse que négocia le Spartiate Antalcidas avec le roi de Perse (2). En vertu de ce traité, toutes les villes, ainsi que toutes les îles grecques d'Asie, retournèrent sous la domination du grand roi. On proclama la liberté et l'indépendance des autres républiques, mais elles restèrent toujours, dans la suite, soumises à la puissance tyrannique et au joug oppressif de Lacédémone (3).

C'est dans ces temps de calamité, lorsqu'Athènes redoutait sans cesse les entreprises des Spartiates, ennemis dangereux et tout-puissans (4), que Lysias écrivait ses harangues (5). Elles font voir que la passion du peuple pour les fêtes et les spectacles, et l'esprit de prodiga-

(1) Isocrate n'emploie qu'une figure de rhétorique, lorsqu'il dit (I. 250, II. 98), que la victoire de Conon fit briller Athènes de son ancien éclat.

(2) La 2[e] année de la 98[e] olympiade, 387 ans av. J. C.

(3) Diod., vol. I. 725. — Isocr., I. 181. 186.

(4) Entre la 94[e] et la 100[e] olymp., de 404 à 380 av. J. C.

(5) *Voyez* sa vie, par Markl.

lité des grands n'ont fait qu'augmenter toujours en dépit des maux qui vinrent assaillir la république. Comme les victoires et la politique de Sparte avaient arraché aux Athéniens toutes leurs anciennes possessions (1) ; que ces pertes, jointes au délâbrement du commerce, avaient réduit considérablement leurs revenus, alors on se trouva dans la nécessité de décréter des lois violentes pour obliger les riches de contribuer aux dépenses nécessaires et à l'entretien des fêtes publiques, quoique l'état des fortunes permît bien moins qu'auparavant de fournir à ces dépenses excessives. Subvenir aux pressans besoins de la république, donner à ses frais des fêtes au peuple, n'était plus un acte de pure volonté, mais un devoir, et la plupart des grands, pour se concilier la faveur populaire et obtenir des charges capables de les indemniser et de les enrichir, faisaient encore plus que la loi ne demandait. Selon Lysias, un seul citoyen abandonna, dans l'espace de sept années, tant un peu avant qu'après les trente tyrans, pour les besoins de l'Etat et les réjouissances publiques, plus de onze talens et demi, c'est-à-dire plus de 62,100 francs (*p*).

(1) Car on pourrait regarder comme telles les pays de leurs alliés tributaires.

Si l'on considère que cette somme excédait le dixième de la fortune des plus riches particuliers, ce fait explique bientôt ce que Lysias remarque et confirme par plusieurs exemples (1), pourquoi la succession de tous les riches, ou du moins de ceux qui passaient pour tels, trompait ordinairement les espérances des héritiers, et pourquoi aussi tous les citoyens, à qui le peuple confiait le pouvoir, en abusaient scandaleusement pour s'enrichir ou se procurer les moyens de suffire aux dépenses énormes que l'on exigeait ou que l'on attendait d'eux.

Les harangues de Lysias nous donnent moins d'éclaircissemens que celles des autres orateurs, sur le luxe et la débauche des particuliers. On peut croire cependant que les excès en ce genre ne furent pas portés de son temps aussi loin que dans le siècle précédent, non que l'on commençât à pratiquer de nouveau les vertus antiques, la simplicité, la modération, l'économie ; mais parce que les premières familles épuisées voyaient leur fortune extrêmement réduite. Gardons-nous bien de perdre de vue cette remarque, lorsque nous lisons dans les écrits de Lysias, que son père, l'un des plus riches étrangers qui vinrent s'établir à Athènes,

(1) S. 347.-348.

et l'une des victimes de la tyrannie des Trente, laissa à sa mort plus de six talens et demi d'argent comptant (35,100 fr.), et ne posséda jamais d'autres objets de prix que quatre coupes d'argent (1). Il est incontestable que les Athéniens, même au temps où ils se signalaient par les plus grandes profusions, menaient dans leur intérieur une vie très-simple et très-frugale. On trouve la preuve de cette vérité dans la modicité des appointemens et des récompenses accordés aux membres des grands conseils, aux orateurs publics, aux juges, aux ambassadeurs (*q*); dans le peu de valeur intrinsèque de tout le mobilier d'un Athénien, dont parle Lysias : en cinquante années, cet homme avait dissipé, en fêtes ou en largesses au peuple, neuf talens un tiers (50,300 fr.), et la vente à l'encan de son mobilier ne produisit pas plus de mille drachmes (900 fr.); enfin dans la remarque, surtout du même Lysias, à ce sujet, que, peut-être jamais confiscation de cette nature n'avait autant rapporté à l'Etat (2).

De pareils témoignages paraîtraient incroyables, si l'on ne savait qu'à Athènes tout en géné-

(1) Lysias, 197-198.
(2) Lys., S. 343.

ral était excessivement bon marché. Cinq oboles (15 sols) par jour pour le logement et la nourriture d'une femme et de deux enfans semblaient un prix exorbitant (1), et personne n'osait encore demander plus de mille drachmes par an, 900 fr. à peu près, comme on vient de l'observer, pour le logement et la nourriture de trois grandes personnes et de deux enfans (2).

Après la reprise de la Cadmée, ou citadelle de Thèbes, sur les troupes lacédémoniennes par les réfugiés Thébains, auxquels les Athéniens prêtèrent un puissant appui (3); après la défection de la plupart des alliés de Sparte (4), enfin après les victoires des généraux Iphicrates, Chabrias et Timothée, Athènes, sans que Lacédémone semblât s'y opposer (5), recouvra son ancienne domination sur la mer, et avec elle presque tout son commerce antérieur. Jamais les historiens grecs n'ont donné plus de renseignemens curieux et importans sur aucune période de l'histoire que sur les quarante années

(1) Lys., S. 513.

(2) *Ibid*, 517.

(3) La 3e année de la 100e olympiade, 378 ans av. J. C.

(4) La 4e année de la 100e olympiade, 377 ans av. J. C. Diod. II, p. 23.

(5) La 1re année de la 101e olympiade, 376 ans av. J. C. Diod. ad hunc annum, et Corn. Nep. in Timoth., c. 2

écoulées entre la reprise de la Cadmée et la bataille de Chéronée (*r*).

Mais ces auteurs dont les témoignages sont unanimes, quant aux victoires, aux défaites et aux variations qu'éprouvèrent la constitution et les mœurs pendant cette succession d'olympiades, paraissent peu d'accord entre eux et avec eux-mêmes (*s*), dès qu'ils veulent nous donner une idée de la fortune et de la prospérité de l'Etat.

Ce qu'on peut assurer cependant, c'est que les destinées les plus contraires agitèrent Athènes à cette époque ; jamais elle n'essuya de révolutions plus subites et plus fréquentes, passant tout-à-coup de la plus extrême misère à la plus haute opulence, et du dernier degré de faiblesse au faîte du pouvoir. Enfin, dans le cours des trois olympiades, avant la malheureuse défaite de Chéronée, terme fatal et éternel de sa grandeur, la bravoure et la probité de Phocion, la sagesse et l'économie de Lycurgue, l'activité de Démosthène, son éloquence, son patriotisme firent encore lever pour Athènes des jours de gloire, de puissance et de prospérité, tellement que ses citoyens paraissent revenus à l'âge heureux de Périclès, et même supérieurs à leurs ancêtres de cette époque la plus belle de leur

histoire. Alors Athènes était aussi riche, ou du moins possédait autant d'argent que toutes les villes de la Grèce ensemble (*t*). Ses flottes n'avaient jamais été si nombreuses (*u*). Les îles sous l'administration de Lycurgue (1) payaient à elles seules un tribut annuel de douze cents talens (6,480,000 fr.) (2), et ce grand homme avait amassé dans le trésor public six mille cinq cents talens (35,100,000 fr.) de plus que Périclès (3).

Tout l'éclat de cette grandeur n'était malheureusement qu'un éclair brillant et passager, et l'œuvre du génie des trois grands hommes déjà cités, Phocion, Lycurgue et Démosthène. Dans les quarante dernières années qui précédèrent la chute de la république, l'édifice so-

(1) Selon Diodore, II. 149, Lycurgue administra pendant douze années; et pendant quinze, selon l'auteur de sa vie, beaucoup moins véridique que le premier. Plut. IX. 346.

(2) *Vitâ Lycurg.*, p. 357. — Æsch., *de Falsâ legatione.* — Plut. II, *in vitâ Aristidis*, p. 536, dit, à tort, que les îles payaient un tribut de 1,300 talens. Cette contradiction entre le vrai Plutarque et l'auteur des *Vies des Orateurs*, démontre que Plutarque est tout-à-fait étranger à ce dernier ouvrage.

(3) (Paus. l. c.) L'auteur de la *Vie de Lycurgue* confirme ce fait, quoique cette opinion ne soit pas tout-à-fait celle de Pausanias. Selon quelques-uns, dit le biographe, Lycurgue avait augmenté le trésor public de 14,000 talens; selon d'autres, de 18,600.

cial ébranlé dans ses fondemens croulait de toutes parts. Les vertus et les efforts de quelques hommes supérieurs réussirent, il est vrai, à prolonger un peu son existence; mais une force même plus qu'humaine ne pouvait conjurer plus long-temps sa ruine. Après l'expulsion des trente tyrans, et surtout après qu'Athènes eût recouvré le sceptre de la mer, la constitution dégénéra en une sauvage ochlocratie, ou tyrannie populaire. Dès-lors la lie du peuple régna despotiquement, et les meilleurs citoyens, abreuvés d'outrages, gémirent sous l'oppression. La populace s'arrogea le pouvoir souverain, le droit de rendre la justice, enfin tous les emplois lucratifs. Des lois rigoureuses, la crainte d'accusations calomnieuses, mais non sans danger, forcèrent les riches à se ruiner en libéralités (1), ou à accepter des charges onéreuses. Dur, injuste envers les alliés et les citoyens les plus recommandables, le peuple se montrait encore rebelle aux ordres de ses

(1) Charès emprunta 60 talens (324,000 fr.) pour donner un repas au peuple, et chaque fois qu'il partait pour une expédition importante et lointaine, il laissait à Athènes une partie des sommes qu'il tirait du trésor public, pour corrompre, avec cet argent, les juges et les orateurs. Theopomp. ap. Athen., XII. 8, p. 532.

chefs et lâche devant l'ennemi (1). Dédaignant le travail des mains, il vivait ou aux dépens des riches et des alliés, ou des rétributions accordées aux juges (2) ou des deniers distribués lors des fêtes et des spectacles publics à ceux qui chantaient dans les chœurs, ou remplissaient quelques autres fonctions toutes aussi futiles (3).

La plus grande partie des revenus de l'Etat se dissipait en réjouissances, en combats gymnastiques, en sacrifices, en spectacles, en festins, où tout le peuple assistait (4). Et l'on vit même décréter une loi qui punissait de mort quiconque proposerait d'employer, à la défense de la patrie, à l'équipement des vaisseaux, à la levée des troupes les deniers publics nécessaires à des dépenses extravagantes (5). Le théâtre, les fêtes ne suffisaient pas à ce peuple léger ; les délibérations sur les affaires les plus importantes ne l'attachaient plus qu'autant qu'elles favorisaient ses goûts frivoles. Il n'écoutait

(1) Xenoph., *de Rep. Athen.* — Isocr., *in Areop.*

(2) C'est pour cela que toutes les contestations entre les citoyens des villes alliées furent portées devant les tribunaux d'Athènes, et les procès, de cette manière, multipliés à l'infini.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid*, et Theopomp. apud Athen. XII. 8.

(5) Cette loi fut décrétée la 4[e] année de la 107[e] olympiade (349 ans av. J. C.). *Vid.* Petr. leg. Atticas, p. 385.

volontiers que ceux qui savaient le flagorner. Les criminels même trouvaient grâce devant lui, pour peu qu'ils entendissent l'art de l'amuser aux dépens de leurs accusateurs, ou de citoyens vertueux; mais malheur, au contraire, à l'homme assez courageux pour faire entendre des vérités désagréables, il était aussitôt précipité de la tribune (1). Les conseillers du peuple devinrent alors ses plus dangereux ennemis; toujours prêts à flatter la vanité et les oreilles délicates de leurs auditeurs, assez bas pour ramper servilement devant eux, afin de les trahir ensuite et les dépouiller plus sûrement (2). Le peuple tyrannisait les grands; les orateurs ou démagogues, à leur tour, exerçaient un pouvoir absolu sur le peuple, qu'ils corrompaient avec les deniers publics, ou le bien des riches, pour avoir eux-mêmes part au butin (3). Les armées ne se recrutaient plus de citoyens; on confiait la défense de la patrie à des étrangers, à des vagabonds soudoyés qui épuisaient le trésor et pillaient indistinctement amis et ennemis, parce que l'Etat ne pouvait payer leurs services (4).

(1) Isocr. I, 361, et Demosth., p. 13. 39.

(2) *Voy.* entre autres Demosth., 48-50, in Philippum III.

(3) Arist., *de Civitate*, v. 5. — Plat., in Alcib. II incl. — Isocr. I. 387.

(4) Isocr. I. 384-85. — Demosth. adv. Timocrat., p. 449.

Ces mercenaires, qu'aucuns liens n'attachaient aux intérêts du pays, étaient plutôt les soldats de leurs généraux, que les soldats de la république. Aussi ne faut-il pas faire honneur de toutes les victoires qu'Athènes remporta à l'époque dont je parle, à la bravoure de ses citoyens, mais aux talens et au courage d'un Iphicrates(1), d'un Timothée, d'un Phocion. Ces généraux inspiraient tous (2) plus de terreur aux alliés qu'aux ennemis qu'ils allaient combattre. Sitôt que la renommée publiait le départ de quelque général athénien, crainte d'insulte et de pillage, toutes les villes alliées fermaient leurs portes et leurs ports, excepté devant le seul héros qui sut mériter de ses contemporains l'honorable surnom de *Juste* (3). Dans les derniers temps, malgré les lauriers cueillis précédemment, malgré les succès nombreux dont la fortune s'était plu à favoriser un général, le moindre avantage que l'ennemi, ou le hasard, obtenait sur lui, la calomnie la plus monstrueuse suffisaient pour le faire bannir et le dépouiller tout-à-coup de ses

(1) C'est ce qui rendait Iphicrates assez hardi pour défendre, contre les généraux d'Athènes, Cotys son beau-père, alors roi de Thrace. Demosth., contra Aristocr.; p. 447.

(2) Excepté le seul Phocion.

(3) Demosth., p. 38, 68, et Plut. in Phoc., IV. 313. 317.

biens et de ses charges. Démosthènes reprochait aux Athéniens d'avoir condamné jusqu'à deux et trois fois la plupart de leurs généraux (1).

Au milieu d'un peuple et de chefs aussi corrompus, comment le luxe et la débauche, secondés par l'extrême opulence qui régnait alors, n'auraient-ils pas atteint le dernier période dans une ville comme Athènes? Toutes les harangues des orateurs de cette époque fourmillent de déclamations contre ces excès pernicieux et toujours croissans. Les maisons des chanteuses et des courtisanes; d'autres maisons où l'on se réunissait pour jouer et boire, lieux qu'auparavant les hommes perdus osaient seuls fréquenter, que les esclaves même, doués de quelque pudeur, évitaient soigneusement, étaient devenus les rendez-vous de la jeunesse (2). Elle passait le temps à célébrer des orgies, où l'on ne rougissait pas de s'abandonner ensemble aux plaisirs les plus honteux. Les personnes médiocrement riches tenaient une table recherchée, avaient des cuisiniers, d'autres esclaves pour servir les convives, et prodiguaient chaque jour,

(1) Philip. I. p. 18,

(2) Isocr. I. 345, in Areop. — Æschines, contra Timarchum, p. 176-179. — Theopomp. apud Athen. XII. c. 8, p. 532.

en mets délicats, plus qu'on ne dépensait autrefois aux jours de fêtes (1). Ces débauches et ces folies entraînèrent après elles la prodigalité et la misère, qui plongèrent bientôt la jeunesse ruinée dans les derniers excès de la corruption et du libertinage (*v*).

Nombre de jeunes gens, après avoir ainsi dissipé leur patrimoine, se prostituaient à d'autres, et se faisaient entretenir publiquement comme des courtisanes (2). L'amour des hommes, puni de mort par les lois de Solon, était un crime si commun du temps d'Eschines, que cet orateur pouvait nommer les citoyens qui avaient déshonoré Timarque, sans attirer sur eux la rigueur des lois, ou tout au moins l'infamie (3). Deux amans de cette espèce ne se fiaient pas à leur bonne foi réciproque et aux simples paroles : on dressait, avant cette alliance, une sorte de contrat, où l'un consignait la promesse d'une fidélité à toute épreuve, et l'autre fixait le prix dont il voulait payer cet

(1) Theopomp. ap. Athen, lib. VI, c. ultim. in fine. Cependant, selon Ménandre, le festin le plus magnifique ne coûtait pas tout-à-fait un talent (5,400 fr.) Ap. Athen. IV. 11, p. 146.

(2) Æschin., l. c., et p. 183.

(3) L. c.

amour inviolable (1). On vit même à Athènes de beaux garçons, aussi bien que de jeunes filles, réservés aux plaisirs du public; et la taxe imposée sur chaque individu des deux sexes s'affermait comme les autres revenus de l'Etat (2). L'habitude de fréquenter les courtisanes, devenue générale, finit par être, en quelque sorte, autorisée. Chabrias, et les autres généraux, emmenaient avec eux, à l'armée, une foule de chanteuses et de courtisanes, sans donner le moindre scandale; et Démosthènes (3), osa dire en pleine assemblée : Que l'on a des épouses pour avoir des enfans légitimes, des concubines pour avoir soin de sa personne, et des courtisanes pour son plaisir (4). Les généraux, les démagogues, les jeunes gens, le peuple, tous étaient livrés à ces deux espèces de dérèglemens, surtout au dernier (5); et Démosthènes, dont les mœurs n'étaient rien moins qu'irréprochables à cet égard, ne craignait pas d'accuser les autres orateurs de ne faire con-

(1) Æsch., in p. 193.

(2) Æschin. adv. Tim., p. 186.

(3) Ou l'auteur du Discours contre Neaira.

(4) In Neairam, p. 534.

(5) Excepté les seuls Lycurgue et Phocion. *Vid.* Theop. ap. Athen. l. c.

sister la suprême félicité que dans les plaisirs des sens, et de sacrifier à ces faux dieux la vertu et le bien public (1).

Le luxe privé marcha de concert, dans ce siècle, avec la publique profusion et la dissolution générale. Des hommes, sortis des derniers rangs de la société, devenus riches tout d'un coup à force de bassesses et de crimes, élevaient des maisons plus magnifiques que les temples et les édifices publics (2); les meubles de ces palais, les habits des propriétaires, répondaient sans doute à ce luxe extérieur. Cependant les écrivains contemporains nous donnent peu d'éclaircissemens importans à cet égard; on voit seulement que les riches avaient déjà des lits artistement travaillés et incrustés en ivoire (3), des chars fabriqués à Sicyone (4), des esclaves plus nombreux, moins par utilité que par une vanité puérile (5). Entre autres preuves d'insolence et

(1) Demosth., *de Coronâ*, p. 345.

(2) Demosth. in Philipp. III, p. 14, *de Rep. ordin.*, p. 74, et contra Mediam, p. 407. La maison de Phocion, au contraire, était aussi petite et aussi simple que son âme était grande et ornée de toutes les vertus. Plut. IV, 325.

(3) In Aphob. Demosth., 551.

(4) Plut. IX, 348.

(5) Demosth., adv. Mediam, p. 407.

d'orgueil, Démosthènes reprochait à Midias son affectation à se faire suivre toujours par plusieurs esclaves auxquels il donnait des noms doucereux (1).

Le luxe des habits, la parure efféminée, étaient communs non-seulement aux jeunes gens et aux femmes, mais encore aux généraux mêmes et aux hommes d'Etat. Dinarque et Eschines (2) faisaient honte à Démosthènes de la recherche et de la mollesse de sa toilette ; et Démeas, un autre orateur et le plus vil de tous les flatteurs du peuple, à cette époque, était toujours parfumé d'essences précieuses (3). Ce luxe et cette dissolution, portés au comble, engagèrent les derniers généraux d'Athènes à éviter, autant que possible, le séjour de leur patrie, de peur de blesser les yeux, ou de s'attirer l'envie et la haine

(1) *Ibid.* Déjà Xénoph. (*de Rep.*, c. I.) se plaint de voir, à Athènes, beaucoup d'esclaves porter des habits plus riches et plus élégans que ceux des pauvres citoyens ; du peu de respect que ces mêmes esclaves portaient aux hommes libres ; enfin, de ce que la loi défendait aux Athéniens de châtier les esclaves qui ne leur appartenaient pas.

(2) p. 188.

(3) Plut. IV, 330. On abusait de l'usage des odeurs et des parfums, au point de les mêler avec le vin pour laver les pieds des convives, avant de se mettre à table. Plut. IV, 239, in Phoc., et Athen. XII, cap. ult., p. 553.

de leurs concitoyens : Conon habitait, la plupart du temps, l'île de Chypre ; Iphicrate, la Thrace, où il avait épousé la fille d'un roi barbare ; Thimothée Lesbos, Charès Sigée, et Chabrias l'une ou l'autre des villes alliées (*x*).

Après la bataille de Chéronée (1), Athènes, et toute la Grèce avec elle, tomba de la hauteur où elle ne s'était soutenue, dans les derniers temps, qu'avec peine, et ne se releva plus. Philippe mourut quelques années après (2). Ce prince, malgré toute son indulgence pour les Athéniens, leur ôta la souveraineté des îles et de la mer (3); cependant il fut moins l'auteur que l'instrument de la chute des Etats libres de la Grèce. Quelques olympiades s'écoulèrent encore après la mort de Philippe, avant qu'Athènes sentît entièrement s'appesantir sur elle le joug des successeurs de ce roi, et vît ses orateurs impitoyablement massacrés (4) ; alors cette ville fameuse perdit sa puissance et le petit nombre d'hommes dont l'éloquence et la vertu avaient jeté sur elle un

(1) La 3e année de la 110e olympiade, le 7 métageitnion (2 août), 338 ans av. J. C.

(2) La 1re année de la 111e olymp., 336 av. J. C.

(3) Paus. I, c. 25, p. 29.

(4) Plut. IV, in Demosth., 347. 353, et 740.

dernier éclat, mais elle conserva toujours dans son sein le germe des vices, premiers principes de sa ruine. Le luxe, la dissolution, le goût des plaisirs suivirent depuis le cours de la fortune publique. Les efféminés, les voluptueux ne devinrent plus rares, que parce que les revenus de l'Etat et les biens des particuliers diminuèrent de plus en plus. Dans la suite, les lois de Démétrius de Phalère contre le luxe et la débauche, lois qu'il apprit lui-même à enfreindre, furent un remède beaucoup trop faible pour détruire un mal aussi invétéré.

Mais ici je retiens ma plume, afin de pas dépasser les bornes qu'une illustre Académie a prescrites à ceux qui voudraient traiter le sujet qu'elle a proposé.

NOTES.

(*a*) HÉRACLIDE prête aux siècles les plus anciens un usage particulier au siècle d'Aristophane. Ce poëte parle de ces espèces de siéges *in fine Equitum.*

Εχε νυν επι τουτοις τουτονι τον οκλαδιαν,
Και παιδ' ενορχην οσπερ οισει τοδε σοι.

« *D'après cela, recevez ce pliant et ce jeune garçon bien constitué pour vous le porter.* »

Kuhnius (*ad Æl. IV.* 22.) a fait beaucoup de recherches sur ces siéges qui se pliaient, et s'appelaient οκλαδιας. Selon moi, cet usage était plutôt suggéré par le besoin que par tout autre motif, surtout avant la construction de ces superbes gymnases, garnis de siéges suffisans pour les citoyens oisifs. Les Athéniens passant la plus grande partie du jour, hors de chez eux, dans les places publiques, c'était moins par mollesse, que pour éviter une fatigue insupportable, qu'ils s'y faisaient porter des siéges. Quand on admettrait encore que cette coutume existait dès les temps les plus anciens, l'extrême simplicité de ces siéges ne permettrait pas de juger, par eux seuls, du luxe ou de la mollesse des contemporains de Solon.

(*b*) *Plut. I*, 365. Encore cette permission était-elle une faveur qui, selon un scoliaste de Pindare, ne s'ac-

cordait qu'aux vainqueurs aux Jeux Olympiques. (*Pet. leg. Att.*, p. 417.) Le prix modique des denrées fait assez présumer le peu d'importance du commerce, à Athènes, vers cette époque. Un mouton, et un médimne de blé (environ quatre de nos boisseaux), ne coûtaient qu'une drachme (18 sols). (*Plut.*, *I.* 362.) Petitus (*de leg. Att.*, p. 5) prétend que l'on doit lire dix-huit drachmes; mais sans recourir à l'autorité de Démosthènes, qui dit qu'un médimne n'en coûtait ordinairement que cinq (voy. *Meurs. de Fortuna Athen.*, p. 1701, — *in Græv. Thes. Ant.*, t. V), et seize ou dix-huit dans les temps où les denrées étaient au plus haut prix, tout l'ordre des mots de Plutarque, et le but même dans lequel il fait cette citation, démontrent combien cette opinion est erronée.

(c) Alcmeon, citoyen contemporain de Solon, et souche d'une des plus nobles et des plus riches familles d'Athènes, fut le premier Athénien assez riche pour envoyer un char aux Jeux Olympiques, et assez heureux pour y être proclamé vainqueur. Hérodote et Isocrate citent ce fait comme une preuve de l'opulence des Alcmeonides dès les premiers temps de la république (*Hér. VI*, 126. 127, *et Isoc. II*, 431, *éd. Béatt.*). Cependant on se tromperait évidemment, si l'on jugeait de la richesse d'Athènes et de celle d'autres familles anciennes de cette époque, d'après cet exemple. Alcmeon ne devait ses grands biens, ni au commerce ni à l'agriculture, etc., mais aux libéralités de Crésus, en récom-

pense de nombreux services rendus aux ambassadeurs de ce roi (*Hér. l. c.*). Sans la générosité du roi de Lydie, Alcmeon n'aurait pu envoyer un char à Olympie ; et, par cela même qu'il fut le seul et le premier citoyen capable de le faire, on voit que la fortune des autres familles nobles d'Athènes était bien peu considérable.

(*d*) Quand même, adoptant l'opinion d'un savant moderne, on évaluerait le médimne à quatre drachmes, la fortune des plus riches Athéniens, au temps dont il est question, paraît encore bien médiocre, surtout si l'on considère que le gouvernement d'Athènes, jusqu'à cette époque, fut une véritable aristocratie, dans laquelle les grands possédaient la plus grande partie des terres. En outre, avec 1,800 fr., ou 20 mines, ce qui représenterait alors le revenu des plus riches Athéniens, était-il possible de nourrir une nombreuse famille, et de se procurer encore beaucoup de marchandises et de produits de luxe qui, presque toujours, devaient être payés en argent comptant? Le scoliaste d'Aristophane (*ad Equites*) veut qu'on entende par le nom de *Pentăcosiomedimnes* (citoyens de la 1re classe), non pas ceux qui recueillaient, mais ceux qui semaient cinq cents mesures : opinion certainement inexacte, et qui résulte d'une fausse interprétation du mot πενταχοσιομεδιμνοι. Le commentateur d'Aristophane s'est imaginé, à tort, que Solon n'avait évalué la fortune des citoyens de la 1re classe que d'après le médimne, ou une certaine mesure de fruits secs ; rien de plus invraisemblable, puisque

les anciens Athéniens tiraient leur subsistance, non-seulement des produits de l'agriculture, mais encore de la culture de l'olivier et de l'entretien des troupeaux. Aussi Plutarque ne dit-il pas que Solon comprit dans la 1re classe ceux qui recueillaient 500 μεδιμνους, mais ceux qui en recueillaient 500 μετρα εν ξηροις ομου και υγροις. Par le mot πεντακοσιομεδιμνοι, on doit entendre que les citoyens qui recueillaient 500 mesures en fruits secs ou liquides, étaient mis sur la même ligne que ceux qui recueillaient 500 mesures de blé.

(*e*) *Voy. Thuc.*, *l. c.* Les monumens publics dont Périclès orna la ville d'Athènes, et dont on trouve les noms dans Plutarque (I. 618, *in Pericl.*), coûtèrent près de 4,000 talens (21,600,000 fr.), et par conséquent, au commencement de la guerre du Péloponèse, il ne restait dans le trésor public que 6,000 talens (32,400,000 fr.); (*Thuc. l. c.*), Isocrate (I. 395. 422. 23. 424), et Demosthènes (p. 13. 71), se tromperaient donc l'un et l'autre, en estimant le trésor des Athéniens, déduction faite des sommes dépensées pour les monumens élevés et consacrés par Périclès, le premier à 8000 talens (43,200,000 fr.), le second à 10,000 talens (54,000,000). Les propylées ou vestibules de la citadelle coûtèrent à elles seules plus de 2,000 talens (10,800,000 fr.) (*Démosth. et Plut. ll. cc.*); et Démétrius de Phalère, qui dépensa peut-être une somme aussi considérable, seulement pour ses plaisirs, taxait cette magnificence de prodigalité monstrueuse

(*Cic.* II. 60, *de Offic.*). Nous n'aurions pas besoin du témoignage de Plutarque (I. 614. 15), pour croire aux plaintes amères et aux accusations continuelles que ces dépenses devaient attirer à Périclès de la part des Grecs, et surtout de ses ennemis. On disait que ce grand homme, semblable à un amant jaloux d'orner une maîtresse belle et voluptueuse de bijoux et de pierreries, prenait plaisir à piller les alliés et les trésors de la plupart des Etats de la Grèce, destinés à la défense de la liberté, pour les prodiguer à l'embellissement d'une seule ville; on peut lire, dans Plutarque, l'apologie de Périclès. 617. s.

(*f*) (*Plut.*, *in vit. Pericl.*) « Périclès, au con-
« traire, remontrait aux Athéniens. . . . .
« que puisqu'ils avaient toutes sortes de matériaux, le
« bois, la pierre, l'airain, l'ivoire, l'or, l'ébène et le
« cyprès; et toutes sortes d'ouvriers capables de mettre
« tous ces matériaux en œuvre, des charpentiers, des
« maçons, des forgerons, des tailleurs de pierre, des
« teinturiers, des orfèvres, des ébénistes, des pein-
« tres, des brodeurs, des tourneurs; des gens propres
« à les amener et les conduire par mer, comme des mar-
« chands, des matelots, et des pilotes expérimentés; et
« d'autres gens pour faciliter le transport par terre des
« charrons, des voituriers, charretiers, cordiers, ti-
« reurs de pierres, paveurs, fouilleurs de mines; et
« que chacun de ces métiers, comme un général, avait
« sous lui une armée suffisante de travailleurs et de
« manœuvres, qui étaient comme autant de corps sé-

« parés pour servir à ces grands travaux : toutes ces « différentes fonctions semaient et répandaient le gain « sur toutes sortes de gens de tout âge et de tout sexe. » (*Traduct. de Dacier.*)

(*g*) « Il ajoutait (Périclès) que la ville étant suffi- « samment pourvue de tout ce qui était nécessaire pour « la guerre, il fallait employer ses richesses à des ou- « vrages qui, étant achevés, produiraient une gloire « immortelle, et qui, dans le temps qu'on y travail- « lerait, répandraient partout l'abondance, par la quan- « tité de boutiques et d'ateliers qu'ils feraient ouvrir, « et par la diversité infinie des choses nécessaires, qui, « en réveillant les arts, et en obligeant chacun à mettre « la main à l'œuvre, mettraient presque toute la ville « à la paie du trésor, de manière qu'elle tirerait sa vie « et sa subsistance d'elle-même, en ne faisant que « s'embellir ; que tout ce qu'il y avait de gens forts et « robustes, et en âge de porter les armes, étaient sou- « doyés, à la guerre, par le public. Voulant donc que « la populace qui n'était pas enrôlée, et tous les gens « de métiers, participassent à cette distribution de de- « niers publics, et qu'ils n'y participassent pas les bras « croisés et sans rien faire, il les avait engagés à de « grandes entreprises d'édifices et à différens ouvrages « de divers arts, tous de longue exécution, afin de « donner, à ceux qui demeuraient dans leurs maisons, « un prétexte et un moyen de tirer du trésor public les « mêmes secours et les mêmes avantages que les ma-

« telots, les soldats, et ceux qui étaient en garnison dans « leurs places. » (Plut. in Pericl. (*Trad. de Dacier.*)

(*h*) Voy. *Plut. l. c. Thuc. I.* 80. *II.* 13. *Isoc. I.* 139. *Xenoph. de Rep. Athen.* 2. c. *de Provent.* I. et 3 c. J'ai déjà parlé de la richesse d'Athènes sous le gouvernement de Périclès, je vais seulement ajouter ici quelques observations sur sa population. On peut s'en faire une idée, et par l'étendue de l'enceinte de la ville et du port (*Thuc.* 2. 13.), et par les forces de sa flotte, composée de quatre cents vaisseaux montés et équipés (*Anab. Xénoph. II.* 26.), et par les troupes nombreuses sur pied, qui formaient un corps de vingt-neuf mille fantassins et douze cents cavaliers (*Thuc. l. c.*); et enfin, par le nombre de dix mille maisons et plus renfermées dans les murs d'Athènes (*Memor. Socr. III* 6.); car c'est ce que l'on en comptait encore, lorsqu'après les malheurs incalculables de la guerre du Péloponèse, beaucoup d'endroits, dans la ville, étaient déjà déserts. (*Xenoph. de Provent.* c. 2.)

(*i*) La profusion avec laquelle on célébrait les solennités publiques, surtout les grandes Dyonisiaques ou fêtes de Bacchus, pendant la durée desquelles on donnait des spectacles, est incroyable. Non-seulement l'Etat fournissait gratuitement des viandes et du vin avant que les Athéniens, couronnés de fleurs, allassent prendre place au théâtre, mais on distribuait encore du vin et des friandises pendant la représentation des

pièces (*Vide Philocorum et Phanadenum ap. Athen.* XI. c. 3.). D'après un passage de Platon, il n'était pas rare de voir la ville presque toute entière plongée dans une ivresse profonde, pendant les fêtes de Bacchus. (*Plat. de Leg.* I., p. 515. Ed. Bas. gr.)

(*k*) Les courtisanes servaient de modèles aux peintres et aux statuaires. Lorsque Socrate et ses amis allèrent voir Théodota, elle était chez un peintre, et ne se dérangea pas à l'arrivée de ces étrangers. (*Memor. Socr.* III. X.) La plupart des courtisanes, surtout celles qui accordaient leurs faveurs pour une ou quelques oboles, se couvraient de vêtemens si légers, qu'au rapport d'Eubulus (*Ap. Athen.* XIII 3, p. 565-569.), elles n'étaient guère plus cachées que les nymphes qui se baignaient dans les eaux sacrées de l'Eridan. Phryné prostituait plus rarement ses charmes (*ib.* c. 6, p. 590-91.), moins par retenue que par une certaine coquetterie. A l'exemple des artistes ou des lutteurs qui allaient à Olympie, les uns montrer leur force, les autres leurs ouvrages, Phryné, aux fêtes de Neptune, fit admirer à Eleusis sa merveilleuse beauté; et nue, les cheveux épars, elle se plongea dans la mer, aux yeux de la Grèce assemblée. Elle servit de modèle à Appelles pour la Vénus Anadyomène, et Praxitelle exécuta pour ses admirateurs sa statue en or, élevée depuis à Delphes sur une colonne de marbre pentélique (*),

(*) Marbre tiré du mont Pentélès, près d'Athènes.

offrande que Cratès appelait le monument de l'impudicité des Grecs (*) (*Ib.*). La complaisance avec laquelle les courtisanes dévoilaient aux yeux des artistes leurs charmes les plus secrets, était aussi avantageuse à elles-mêmes, que favorable aux progrès de l'art, et loin que cet usage eût rien de honteux, c'est à lui souvent qu'elles dûrent cette réputation de beauté, dont toutes les femmes grecques étaient si jalouses. Chez les Grecs, le plus grand déshonneur, et le comble de l'indécence, pour une femme, étaient d'assister à des festins, ou seulement de paraître sans voile devant des étrangers; cependant les Crotoniates ne firent aucune difficulté d'assembler devant Xeuxis toutes les plus belles filles de Crotone, et de lui permettre d'en choisir lui-même cinq qui devaient toutes ensemble lui servir de modèles pour composer l'idéal de la beauté sous les traits d'Hélène. Le suffrage de Xeuxis rendit ces jeunes filles célèbres; nombre de poëtes les chantèrent, et leurs noms ont survécu au chef-d'œuvre du peintre. (*Cicer. de invent.* II. 1.).

(*l*) Διο και Σιμονιδης, αναθεντων των Κορινθιων πινακα τη θεω, τον ετι και νυν διαμενοντα, και τας εταιρας ιδια γραφαντων τας τοτε ποιησαμενας την ικετειαν, και ιςερον παρουσας, συνεθηκε τοδε το επιγραμμα,

Αι δ' υπερ Ελληνων τε και ενθυμαχων πολιηταν
Εςαθεν ευχεσθαι Κυπριδι δαιμονια

(*) Την των Ελληνων ακρασιας αναθημα.

Ου γαρ τοξοφοροισιν εμησατο δι' Αφροδιτα,
Περσαις Ελλανων ακροπολιν προδομεν.

« Lorsque les Corinthiens eurent dédié à Vénus le « tableau que l'on voit encore représentant les courti- « sanes, dont les prières avaient attiré la faveur de la « déesse, et qui ensuite étaient restées dans son temple, « Simonides écrivit au-dessous cette inscription :

« Ces femmes implorèrent le secours de la divine Vénus pour la Grèce et ses belliqueux citoyens ; aussi Vénus ne voulut-elle pas livrer la citadelle de la Grèce aux flèches des Perses. (*Ath. Deipnosoph. lib.* 13.) ».

(*m*) (*Lys., Aristoph. de bonis*, p. 349, *éd. Marckl*). Qu'il me soit permis d'ajouter quelques observations sur le passage de Xénophon que je viens de citer. Outre Nicias, plusieurs autres citoyens occupaient un grand nombre d'esclaves aux travaux des mines. Six cents esclaves d'Hypponicus, père du riche Callias, et beau-père d'Alcibiade ; trois cents autres d'un certain Philemonidès, étaient de même employés à ce genre de travail (*ib.*). Après la guerre du Péloponèse, l'exploitation des mines fut beaucoup plus négligée qu'auparavant, parce que la guerre sans doute avait favorisé l'évasion d'une foule d'esclaves ouvriers ; et le revenu que l'état tirait de cette branche d'industrie fut considérablement diminué (*Memorab. Socr.* III. 6.). Ce dernier témoignage, ainsi que le conseil de Thémistocle aux Athéniens, d'employer le revenu des mines

à faire construire des vaisseaux (*ap. Plut. in vitâ Themist.*), pourrait faire croire que la ville les exploitait à son profit; mais le traité tout entier de Xénophon, sur l'accroissement des revenus publics, et la proposition de cet auteur, au gouvernement, d'acheter des esclaves aux frais du trésor, pour les louer ensuite à un prix déterminé aux citoyens et aux étrangers, (car ces derniers, une fois établis à Athènes, jouissaient, à l'égard de l'exploitation des mines de l'Attique, des mêmes priviléges que les Athéniens), font bientôt évanouir toute espèce de doute (*de Prov.* c. 4.). Chaque particulier, faisant travailler aux mines payait une certaine redevance à l'état, ou cédait une partie du produit. (*ib.*, p. 606, *éd. Thiem.*) S'il est déjà surprenant de voir trois riches citoyens occuper à eux seuls près de deux mille hommes à ces travaux, il me semble encore bien plus extraordinaire que le produit du travail d'un esclave, déduction faite de ses frais de nourriture et d'entretien, ne soit évalué qu'à une obole (3 sols) par jour, ou deux tiers d'une mine par an, c'est-à-dire environ 60 fr., tandis que les esclaves employés dans les manufactures d'armes rapportaient par jour à leurs propriétaires une obole un tiers (4 sols), (*Demosth. contra Aphob.* I, p. 458), et ceux travaillant dans les ateliers de cordonniers deux oboles (6 sols) (*Œschin.*, p. 183.). Dès que le bénéfice à faire sur le travail d'un esclave ne s'élevait guère à plus de 60, 80, et rarement 105 fr., et que l'argent au contraire pouvait se placer à un bien plus

gros intérêt (*Œschin.* 183-185. *Demosth. contra Aphob.*, I. p. 148-149), on comprend facilement pourquoi, à Athènes, les esclaves étaient généralement beaucoup moins chers que les nègres que nous achetons maintenant en Afrique. En effet, un esclave ne coûtait qu'une mine et demie (135 fr.), deux mines (180 fr.), cinq mines (450 fr.), dix mines au plus (900 fr.), et lorsque Xenophon nous parle de Nicias achetant, au prix d'un talent (5,400 fr.) , un inspecteur de tous ses mineurs, il cite ce fait comme un exemple unique. (*Memor. Socr.* II. 5. *et Demosth. in Aphob.* I., p. 548.)

(*n*) *Satyr. apud Athen.* l. c., *et Lysias* , p. 351, *Andocid. Or.* IV, p. 295, éd. Hanov.) Les habitans d'Ephèse lui donnaient une tente de Perse , ceux de Chios le fourrage pour ses chevaux; ceux de Lesbos avaient soin de sa table, et ceux de Cisyque fournissaient les victimes nécessaires aux sacrifices. Plutarque (*Alcib. vitâ.*) ne parle que de trois villes; encore selon lui, n'auraient-elles nourri ses chevaux, fourni les victimes pour les sacrifices, entretenu la magnificence de sa table, que pendant la durée des jeux Olympiques. Plutarque adopte ici l'opinion d'Andocydes. *Orat.* IV, p. 306.

(*o*) (*Plut. Alcib. vitâ.*) Il paya un chien soixante-dix mines (6,300 fr.). A ce prix il aurait pu acheter toute une troupe d'esclaves. Les cailles étaient alors si rares et si précieuses, qu'Alcibiade portait toujours

un de ces oiseaux dans son sein. Un jour que le peuple assemblé accueillait avec de grandes acclamations un don qu'Alcibiade venait d'offrir volontairement, l'oiseau s'envola; aussitôt les Athéniens se mirent à rire, applaudirent plus fort qu'auparavant, et aidèrent Alcibiade à le rattraper.

(*p*) (*Lysias*, p. 74-75.) Nommé χορηγος τραγωδοις, il dépensa 30 mines (2,700 fr.); trois mois après, νικησας ανδρικω χορω, 2,000 drachmes (1,800 fr.), εις πυρριχιςας, aux fêtes des grandes Panathénées, 800 (720 fr.). — Une autre fois, ανδρικω χορω νικησας, 5000 drachmes (4,500 fr.); plus tard, κυκλικω χορω, 300 (270 fr.). Il contribua à l'équipement des vaisseaux de guerre, pour la somme de 6 talens (32,400 fr.). Deux dons faits à la ville, montèrent, l'un à 30 mines (2,700 fr.), l'autre à 4000 drachmes (3,600 fr.). La qualité de γυμνασιαρχος lui coûta 12 mines (1,080 fr.); celle de χορηγος παιδικω χορω, 15 mines (1,350 fr.); celle de κωμωδοις χορηγων, 16 mines (1,440 fr.); celle de πυρριχιςαις χορηγων, 7 mines (630 f.); celle de τριηρει αμιλλωμενος, 15 mines (1,350 f.); enfin, celle de χωρις αρχιθεωριας και αρρηφοριας, και αλλα τοιαυτα, lui firent dissiper plus de 30 mines (2,700 fr.). etc. etc. Lysias ajoute que la loi n'exigeait pas le quart de ces dépenses.

Les membres du grand conseil, les orateurs, recevaient par jour une drachme (18 sols), mais seulement

lorsqu'ils avaient prononcé quelque discours (*Petit. leg. Att.* 194. *ib.* 259.), les juges une, deux, trois oboles (3, 6, 9 sous) (*ib.* 205-209.). Le fait suivant peut servir à évaluer ce qui était ordinairement alloué aux ambassadeurs : une ambassade, composée de plusieurs membres, ne coûta, pendant l'espace de trois mois, que 1000 drachmes, la sixième partie d'un talent (900 fr.), encore cette somme surpassait-elle ce que l'Etat avait jusqu'alors accordé. (p. 220. *Demost.* Voy. aussi *Meurs.* l. c., p. 1701.)

(*r*) *Entre la* 3e *année de la* 100e, *et la* 3e *année de la* 110e *Olympiade*, *de* 378 *à* 338 *avant J. C.*

Par rapport aux ouvrages où l'on peut puiser l'histoire de cette époque, il faut diviser ce laps de temps en deux périodes ; la première s'étend depuis la 3e année de la 100e olympiade, jusqu'à la 3e année de la 105e ou 106e, et l'on trouve des éclaircissemens importans dans les ouvrages de Platon, dans les ελληνικοις de Xénophon, et dans les traités du même philosophe, sur la république des Athéniens. J'indiquerais bien aussi les harangues d'Isias ; mais on n'y trouve rien qui jette quelque jour sur l'histoire de cette époque. La seconde période comprend presque les quatre autres olympiades. Les harangues d'Isocrates (excepté le panégyrique et quelques autres), celles de Démosthènes, d'Eschine, de Dinarque, et des autres orateurs, enfin la politique d'Aristote, fournissent des renseignemens très-importans. Je n'exclus pas Dio-

dore, Plutarque, et quelques autres écrivains: mais le plus souvent on cherche en vain, dans ces auteurs purement historiens, des éclaircissemens capables de faire juger du véritable état d'Athènes, et des autres villes de la Grèce.

(*s*) Xénophon, dans son Traité sur les revenus publics, ouvrage composé certainement à une époque où ses concitoyens avaient déjà recouvré leur puissance sur la mer (*V*. c. 5.), ainsi que dans son autre Traité (c. 1.) sur la constitution de son pays, fait le tableau de l'état d'épuisement et de misère extrême auquel les particuliers et le gouvernement lui-même étaient réduits. Ce témoignage s'accorde parfaitement avec ceux de Polybe et de Démosthènes (406. *contre Midiam.*), puisque le premier dit (II. 62.) que les biens des Athéniens, à l'époque où ils prêtèrent quelques secours à Thèbes contre Lacédémone, ne montaient qu'à 5,750 talens (31,050,000 fr.); et l'autre, que dans sa jeunesse l'Etat était tellement épuisé, que deux personnes devaient se réunir pour équiper un vaisseau à leurs frais. Dans son Traité de la république des Athéniens, le même Xénophon, au contraire, parle d'Athènes comme de la ville de commerce la plus riche, la plus florissante, la plus puissante enfin; et, en effet, les grands armemens d'Athènes, à cette époque, tant sur terre que sur mer, les richesses et les victoires, dues principalement à la fortune de Timothée (*Corn. Nep. in Timoth.* c. 2.), semblent confirmer encore ce té-

moignage. Comment faire concorder ces différentes assertions, à moins de rapporter les unes aux premières années où Athènes, sans avoir déjà, il est vrai, recouvré sa puissance antérieure, avait cependant secoué le joug de Lacédémone, et les autres aux cinq années écoulées entre la conquête de Samos, de Corcyre, de la Chersonèse, de différentes autres îles, par Timothée, et le commencement de la guerre sociale (*entre la* 1re *année de la* 101e *olympiade*, *et la* 3e *année de la* 105e, *de* 364 *à* 358 *avant J.-C.*). Cette dernière guerre réduisit Athènes à un état de faiblesse, qu'elle n'avait peut-être encore jamais éprouvé; car lorsque Démosthènes entra dans la carrière des affaires publiques, la république était si pauvre, que son revenu ne s'élevait qu'à 130 talens (702,000 fr.) (*in Philip.* IV, p. 57.). Les alliés ne payaient que 45 talens (243,000 fr.); les îles les plus puissantes et les plus riches étant toutes révoltées (S. 346.). C'est donc à tort que l'Auteur des *Vies des Orateurs d'Athènes*, ouvrage attribué à Plutarque, fait monter la contribution des alliés à 60 talens (324,000 fr.) (*Plut.* IX. 347.). Bientôt après les revenus s'accrurent jusqu'à 400 talens (2,160,000 fr.) (*Demosth.*, p. 57), et quelques années suffirent pour plus que tripler cette somme, comme je le dis dans le texte.

(*t*) (*Demosth. de Classibus*, p. 75.) Un passage remarquable de ce discours, c'est celui où Démosthènes dit que το τιμημα της χωρας (la valeur, l'estimation du pays), montait à la somme de 6000 talens

(32,400,000 fr.) A la lettre cela ne peut signifier autre chose, sinon que l'évaluation de toutes les terres, ou des biens ruraux des Athéniens, formait un capital de 6000 talens. Mais Ulpian, dans son Commentaire (p. 62.), interprète autrement ce passage de Démosthènes, et selon lui ces 6000 talens seraient l'évaluation des biens des douze cents plus riches citoyens chargés alors de l'équipement des vaisseaux. Si cet auteur ne se trompe pas, d'après son calcul, 5 talens (27,000 fr.) auraient été la part de la fortune de chacun des douze cents plus riches Athéniens. Preuve nouvelle que la plus grande richesse des Athéniens, évaluée en argent, était bien peu de chose en comparaison de l'opulence de nos villes de commerce.

(*u*) (*In Philip.* III, p. 48.) Lorsque Démosthènes prononça sa harangue, *de Classibus*, les Athéniens avaient sur pied mille cavaliers, et ne voulaient que pareil nombre de fantassins, et trois cents vaisseaux (S. 74.). Isocrates dit deux cents vaisseaux (I. *in Areop.*, p. 312.), et le prétendu Plutarque (*in vit. Lycurg. Oper.* IX. 346.), ainsi que Pausanias (l. c. 29, p. 75.), quatre cents. Mais malgré cette contradiction apparente, ces divers auteurs peuvent très-bien se concilier; car, jamais les Athéniens, même lorsqu'ils firent la guerre, n'équipèrent chaque année un nombre aussi considérable de vaisseaux à la fois.

(*v*) Je vais en citer quelques exemples célèbres : Ktesipus, fils de Chabrias, n'eut pas honte de vendre les

pierres du monument funèbre que les Athéniens avaient élevé à la mémoire de son père. (*Athen.* IV. 18, p. 175.) Phocion, à qui Chabrias avait recommandé son fils, ne put arrêter ses désordres. (*Plut. in ejus vitâ.* IV, p. 305-306.) La corruption générale de ce siècle fut plus forte même que l'exemple et les leçons que ce grand homme donnait à son propre fils, et ce jeune homme s'avilit tellement par sa conduite, qu'il s'attira le mépris des Athéniens. (*Plut.* l. c. 359. *et Athen.* IV. 19, p. 168.)

(*x*) *Theopomp. ap. Athen.* XII. 8. *et Corn. Nep.* c. 3. *in Chabriæ vitâ.*

De tous les orateurs et les généraux, Lycurgue et Phocion donnaient seuls des exemples d'économie et de frugalité comparables à ceux des Aristide et des Périclès. (*Lycurg. vita inter Plut. opera.* IX 139, *et Plut. in vitâ Phoc.* IV 324.) Lycurgue portait toute l'année la même robe, et l'habillement de Phocion était plus que simple. Lorsque les députés d'Alexandre vinrent offrir à ce dernier un présent de 100 talens (540,000 fr.), qu'il ne voulut pas accepter, ils le virent puiser de l'eau à sa fontaine et se laver lui-même les pieds, tandis que son épouse, digne d'un mari aussi vertueux, s'occupait de soins domestiques qu'une femme d'une classe ordinaire aurait alors rougi de remplir. (*ib.*) Cependant les plus grands rois de cette époque honoraient Phocion, et le peuple, qui reconnaissait son mérite et redoutait son caractère austère, l'élut quarante-cinq fois général.

TRAITÉ

DU LUXE

DES

DAMES ROMAINES.

TRAITÉ
DU LUXE
DES
DAMES ROMAINES.

PAR L'ABBÉ NADAL.

PREMIÈRE PARTIE.

Dans la recherche des faits de l'antiquité, dans la recherche surtout de ce qui regarde les usages et les mœurs des peuples, il est assez ordinaire de ne pouvoir rapprocher sous les yeux du lecteur que des traits épars et répandus dans l'étendue des âges, et de ne former un tout que de choses infiniment éloignées les unes des autres, sans observer cette précision des temps, si nécessaire pour l'exactitude de nos dissertations.

La matière que je traite n'est pas tout-à-fait sujette à cet inconvénient. La source et les progrès du luxe sont les mêmes partout. La

galanterie et la vanité font naître les mêmes faiblesses, et donnent lieu aux mêmes recherches : l'amour-propre a des ressources égales dans tous les pays du monde, du moins dans ceux où le génie des nations est susceptible de politesse. Le goût, dans la façon de se présenter aux hommes pour plaire, est naturel à toutes les femmes, *ut feminis propter viros vitio naturæ ingenita est placendi voluntas* (Tertul., *de Cultu fem.*); et la différence des temps n'y met que le plus ou le moins de perfection.

Les dames romaines passaient le plus souvent du lit dans les bains particuliers (1) : quelques-unes se contentaient de se laver les pieds ; d'autres poussaient plus loin l'usage des bains (2).

Elles se servaient ensuite de pierre de ponce pour polir et adoucir la peau, *pumices lævigandis corporibus olim mulieribus in usu*; puis succédaient l'onction et les parfums. «Le

(1) Dans l'ouvrage intitulé : *le Palais de Scaurus*, on trouve des recherches très-curieuses sur la disposition des bains des anciens. *Voy*. p. 231, 2e éd.

(2) .... et una
Binæ singulis quæ datæ nobis ancillæ,
Eæ nos lavando, eluendo operam dederunt :
Abgerundaque aquâ sunt viri duo defessi.

Plaut., *Pœnulus*, act. I, sc. 2.
(*Note de l'Editeur.*)

baume, » dit Martial, « me ravit, entre toutes les odeurs dont les hommes font usage; c'est aux femmes à ne sentir que les délices de Côme, c'est-à-dire les parfums les plus exquis de l'Assyrie (1). »

Les Romains portaient dans l'intérieur de leurs maisons une espèce de robe de chambre,

(1) (*Martial*, *l. XIV.* 59.) Le commerce des parfums était extrêmement étendu. On ne peut se faire une idée de la richesse et du grand nombre de marchands épiciers établis autrefois à Rome. Dans cette capitale du monde, il se fabriquait une immense quantité de parfums et d'essences que l'on variait à l'infini. Criton, médecin de l'impératrice Plotine, donnait jusqu'à vingt-cinq recettes de parfums différens, dont Fabricius nous a conservé les noms (*Bibl. Græc.*, t. XII, p. 690.). Plusieurs plantes indigènes de l'Inde entraient dans la composition des plus précieux, entre autres la racine du *costus* et la feuille du *spicanardus* (*Bœttinger Sabine*). Les dames romaines faisaient un usage immodéré de parfums de toute espèce, et dépensaient des sommes incroyables pour cet objet de luxe. Martial, dans une de ses épigrammes, reproche à Gellia l'odeur des parfums qu'elle exhale,

Quod, quacumque venis, Cosmum migrare putamus;
Et fluere excusso cinnama fusa vitro :
Nolo peregrinis placeas tibi, Gellia, nugis.
Sic, puto posse meum, sic beue olere canem.

L. III, 55.

Horace dit à Canidia,

Tuis capillus albus est odoribus..

Epod. XII.

(*Note de l'Editeur.*)

plus ou moins légère, selon la saison. Les soldats de Vitellius, dit Suétone, contens de sa civilité et de ses présens, l'enlevèrent en robe de chambre, et le portèrent au camp dans cet équipage, après l'avoir salué Empereur. Auguste, selon le même auteur, restait presque toujours en robe de chambre. Il est même rapporté que les robes dont cet empereur se servait étaient souvent l'ouvrage de sa femme ou de sa fille. Quoi qu'il en soit, il est naturel de penser que les femmes, qui avaient plusieurs sortes d'habillemens en commun avec les hommes, faisaient usage, au sortir de leur lit et du bain, d'un vêtement qu'elles mettaient pour plus de commodité; le luxe et la galanterie, qui avaient introduit quelques ornemens sur le linge le plus caché, ne laissaient pas sans richesse et sans goût une robe avec laquelle elles recevaient leurs amis particuliers et les personnes les plus chères, et selon toute apparence, c'était dans un déshabillé galant que les femmes se présentaient à leur toilette (1).

(1) A l'appui de cette conjecture vient une épigramme de Martial :

Cubicularia polymita (*la robe de chambre brodée.*)
Hæc tibi memphitis tellus dat munera : victa est
Pictine niliaco jam Babylonis acus. *L. XIV*, 150.
(*Note de l'Editeur.*)

Nous ne trouvons rien dans les auteurs qui nous aide à déterminer précisément la forme et les ornemens de ce meuble; mais dans les matières contestées, la vraisemblance doit tenir lieu d'autorité; et nous croyons pouvoir communiquer au public, avec confiance, quelques-unes de nos réflexions à cet égard.

La position des dames romaines à leur toilette devait sans doute être la même que celle de nos dames; entourées de plusieurs femmes, il leur fallait se prêter aux mains de celles qui les servaient, de la façon la plus simple et la plus commode. Lorsque Claudien nous représente Vénus à sa toilette, il la place sur un siége brillant, les Grâces sont autour d'elle, et souvent la déesse s'occupe elle-même à composer sa coiffure,

> Cæsariem tum forte Venus subnixa corusco
> Fingebat solio.

Une femme à sa toilette ne perdait pas de vue son miroir; et soit qu'elle conduisît elle-même l'ouvrage de sa parure, soit qu'elle étudiât ses mines et ses airs de tête, *omnes vultus tentavit,* le miroir devait poser à demeure (1).

(1) Cette opinion est peut-être hasardée ; quelques passages

La vanité des coquettes faisait souvent un crime de leur laideur à leurs coiffeuses, et elles se portaient contre elles à d'extrêmes violences. La toilette de quelques-unes, selon Juvénal, n'était pas moins redoutable que le tribunal des tyrans de Sicile. « Quelle est l'offense que Psecas a commise,» dit ce poëte à une de ces femmes, « de quel crime est coupable cette malheureuse fille, si votre nez vous déplaît ? »

.... Quænam est hic culpa puellæ
Si tibi displicuit nasus !

JUV., s. *VI.*

Le désir de se trouver au temple d'Isis, cette

d'auteurs anciens pourraient faire croire que les dames romaines avaient des esclaves chargées de tenir le miroir devant elles ; c'est ce que nous apprend, entre autres, Ovide (*de Arte amandi*, II, 215), lorsqu'il conseille à l'amant, qui assiste à la toilette de sa maîtresse, de se charger du soin de tenir le miroir. Il y avait alors des miroirs de verre que l'on faisait venir de Sidon (*Pline*, l. XXXVI, cap. 26), et d'autres de métal poli, et principalemeut d'argent.

Ut speculum tenuisti, metuo ne oleant argentum manus.

PLAUT., *Mostell.*, act. I, sc. 3.

Le miroir était le plus beau meuble de la toilette des dames romaines ; souvent des ciselures, des pierres précieuses l'enrichissaient. Sénèque, dans une sortie contre le luxe de son siècle, s'écrie :

Postea rerum jam potiente luxuriâ, specula totis paria corporibus auro argentoque cælata sunt, denique gemmis adornata,

déesse commode, qui préside aux rendez-vous, causait quelquefois d'extrêmes impatiences (1).

Apud Isiacæ potius sacrariæ lenæ. Juv. *s. VI.*

et pluris unum ex his fœminæ constitit, quam antiquarum dos fuit illa quæ publice dabatur imperatorum pauperum filiabus. An tu existimas ex auro nitidum habuisse Scipionis filias speculum, cum illis dos fuisset æs grave? etc. (Senecæ natural. quæst., l. II, c. 17.)

(*Note de l'Editeur.*)

(1) Il me semble que l'auteur ne s'est pas assez appesanti sur la rigueur avec laquelle les dames romaines traitaient leurs esclaves. L'orgueil de la naissance, l'habitude de voir verser le sang dans le Cirque, celle de voir dès leur enfance infliger à ces malheureux de cruels châtimens, endurcissaient peut-être leur caractère, et leur inspiraient un profond mépris pour les esclaves. Qui ne connaît ces vers de Juvenal?

Pone crucem servo. — Meruit quo crimine servus
Supplicium? quis testis adest? quis detulit? audi;
Nulla unquam de morte hominis cunctatio longa est.
— *O demens! ita servus homo est!.....*

Juv. *sat. VI.*

La moindre impatience de la maîtresse, la moindre faute de l'esclave suffisaient pour faire suspendre cette dernière par les cheveux,

Lalage tortis suspensa capillis. Prop. IV, 7. 4.

et la déchirer à coups de fouet. Quoi de plus révoltant que ce tableau, que nous présente encore Juvenal!

.... Si nocte maritus
Adversus jacuit, periit libraria; ponunt
Cosmetæ tunicas; tarde venisse liburnus
Dicitur, et pœnas alieni pendere somni
Cogitur. Hic frangit ferulas; rubet ille flagello

Ainsi, par toutes ces vivacités ordinaires, aussi bien que par la nature même du travail,

Hic scuticâ. Sunt quæ tortoribus annua præstent.
Verberat atque obiter faciem linit; audit amicas
Aut latum pictæ vestis considerat aurum,
Et cædit : longi relegit transacta diurni,
Et cædit; donec lassis cædentibus, exi
Intonet horrendum, jam cogitatione peractâ.
Juv. *s. VI.* 475.

Muller (*Commentatio hist. de genio, moribus et luxu ævi Theodosiani*, pars I, p. 107) dit, d'après saint Jean Chrysostôme, V. 11, p. 112 E. p. 113 A.

Mulier igitur iracundior miseras ancillas ita sœpius vexavit, ut ædibus forte in angiportu sitis, prœtereuntes clamantem dominam et ancillam ejulantem coram audiverint; quin eo usque dominœ furor grassatus est ut nudis puellis inter convicia plurima ad lecticam alligatis maritum accessiverit, quo veluti lictore plagas incutiendas curaret. Dein puellœ dominam ad balnea secutœ vibices crudelitatem herilem coram omnibus fecere testatam.

Quelquefois les dames romaines, dans un prémier mouvement de colère, battaient elles-mêmes leurs esclaves, les mordaient, ou leur enfonçaient dans le sein, dans les bras, leurs aiguilles de tête, longues de sept à huit pouces.

Ovide (*de Arte amandi,* III, 235-243) recommande aux femmes de ne pas se livrer à la colère contre leurs esclaves lorsque leur amant assiste à leur toilette.

Tuta sit ornatrix. Odi quæ sauciat ora
Unguibus et rapta brachia figit acu, etc.

En général, les hommes et les femmes, à Rome, avaient si peu de pitié pour les esclaves, et les martyrisaient de tant de manières (*V.* Plaut., *Asin.* III. 2) que, plus d'une fois, les empereurs crurent devoir interposer leur autorité (*Coup d'œil*

il y avait des momens à saisir qui faisaient une nécessité de trouver sous la main tout ce qui servait à l'ornement de la tête ou à la composition du visage.

Dès le temps de la république, les dames romaines avaient abandonné cette simplicité dont Martial nous a rendu l'idée dans une de ses épigrammes, lorsqu'il dit : « Je ne voudrais pas boucler tes cheveux, je ne voudrais pas les mêler ; je ne veux pas que ta peau soit luisante, je ne désire pas non plus qu'elle soit malpropre. »

Pectere te nolim, sed nec turbare capillos.
Splendida sit nolo, sordida nolo cutis. *L. II, 36.*

L'usage des cheveux a varié comme tout le reste. C'était d'abord des dépouilles que la piété consacrait aux Dieux : les divinités dans les temples en étaient quelquefois tellement couvertes, qu'on apercevait à peine leur visage. Le culte d'Apollon, chez les premiers Romains, avait enlevé les plus belles chevelures ; mais la vanité et l'intérêt des passions en changèrent

sur l'Origine de Rome, p. 83). Adrien relégua pour cinq ans une dame romaine, nommée Umbricia, pour avoir traité trop durement ses femmes esclaves (*Spartian. Hadr.*, XVIII).
(*Note de l'Editeur.*)

bientôt les usages ; l'abus se glissa même jusque dans les temples. Les prêtres de Cybèle, au rapport de quelques auteurs, coiffaient sa statue avec art ; l'aiguille qui leur servait à cet effet était devenue pour ainsi dire miraculeuse. Servius la compte parmi les objets, gages de la durée et de la gloire de l'empire romain, c'est-à-dire avec les cendres des Veïens, le sceptre d'Oreste, celui de Priam, les boucliers sacrés, etc., *septem fuerint paria quœ imperium romanum tenent, acus matris deûm, etc.* Tel est l'effet de la superstition, qui consacre toutes choses, qui en déguise l'origine et la destination, et les expose d'âge en âge à la crédulité des peuples et au sourire des sages.

Le détail de la toilette avait multiplié le nombre des femmes qui servaient les dames romaines. Chacune avait sa tâche particulière : les unes étaient chargées de l'ornement de la tête, soit pour démêler les cheveux ou les séparer en plusieurs parties,

> Multifidum discrimen erat ; Juv. *s. VI.*

soit pour en former avec ordre et par étage des boucles et des nœuds différens.

> Dat varios nexus, et certo dividit orbes
> Ordine. *Ibid.*

les autres répandaient les parfums,

> .... Largos hæc nectaris imbres
> Irrigat;
>
> Juv. *s. VI.*

et toutes tiraient leurs noms de leurs différens emplois : de là viennent, dans les poëtes, les noms de *Cosmetæ,* de *Pheades,* d'*Ornatrices.* Il y en avait qui restaient oisives, et qui n'assistaient à la toilette que pour dire leur avis. Celles-ci formaient une espèce de conseil,

> Est in consilio matrona.
>
> *Ibid.*

Et l'on opinait, dit Juvénal, aussi sérieusement que s'il s'agissait de la réputation ou de la vie.

> ... Tanquam famæ discrimen agatur,
> Aut animæ.
>
> *Ibid.*

On se servait de peignes d'ivoire,

> ... Morsu numerosi dentis eburno.

Ceux de buis étaient d'un usage plus ordinaire. « A quoi, » dit Martial, parlant à une femme chauve, « à quoi te sert le buis qui t'est présenté ? avec toutes ses dents, trouvera-t-il des

cheveux sur ta tête (1)?» L'aiguille, le poinçon, les fers à friser étaient employés à la toilette. Les aiguilles(2), ordinairement d'or ou d'argent, étaient différentes, selon les divers arrangemens qu'il fallait rechercher avec soin et avec une telle précision, que la dame romaine se voyait obligée quelquefois de prendre l'aiguille elle-même, ainsi qu'il est rapporté de Vénus, dans l'épithalame d'Honorius et de Marcia.

Ipsa caput distinguit acu.

Il existait une variété infinie de manières de coiffer (3); c'est ce que nous apprend Tertullien, qui se déchaînait contre le luxe de son temps, et reprochait aux dames l'inconstance de leur goût. « Vous ne savez, » leur disait-il,

(1) Quid faciet nullos hic inventura capillos,
Multifido buxus quæ tibi dente datur.. MART., l. XIV. 25.

(2) Les aiguilles de tête qui sont parvenues jusqu'à nous, ont jusqu'à sept ou huit pouces de long. Plusieurs sont très-simples et n'ont qu'une ouverture par le haut, probablement pour passer les bandelettes; d'autres se font remarquer par la beauté et la richesse des ciselures qui ornent leur tête. Winkelmann, dans ses *Lettres sur les découvertes d'Herculanum*, parle avec détail de quatre aiguilles trouvées dans les ruines de cette ville. (*Note de l'Editeur.*)

(3) Ovide (*de Arte amandi*, III, 139. 158) parle de différentes coiffures, et entre autres de six principales.

(*Note de l'Editeur.*)

à quoi vous en tenir sur votre coiffure. Tantôt vous comprimez vos cheveux, tantôt vous les attachez négligemment; vous les élevez, ou les abaissez, selon votre goût; les unes les retiennent avec violence dans leurs boucles, les autres affectent de les laisser flotter au gré des vents. »

Les fers à friser, en usage alors, ne ressemblaient point aux nôtres : une grande aiguille, que l'on chauffait dans la cendre, en tenait lieu, et les boucles se formaient en roulant les cheveux :

.... Altera lævum
Extendit pectitque comas et *volvit in orbem*.
Juv., l. VI.

On les arrêtait au moyen d'une aiguille ordinaire «Ne crains pas,» dit Martial, «que les ornemens dont ta tête est parée dérangent tes cheveux parfumés; l'aiguille en soutiendra la frisure, et en contiendra les boucles (1).» L'union en était telle, qu'une boucle qui n'avait pas été arrêtée, laissait voir du désordre dans toutes les autres. «Lalagé,» dit Martial, «à qui son miroir avait montré ce défaut dans sa coiffure, se jeta sur une de ses femmes, et la maltraita

(1) Tenuia ne madidos violent bombycina crines,
Figat acus tortas, sustineatque comas. Mart., l. XIV. 24.

impitoyablement » C'est à cette occasion même que le poëte apostrophe Lalagé : « Ne donne point à ta tête, » lui dit-il, « un ornement qui t'enlaidit; affranchis tes femmes du soin de te coiffer; que la salamandre, qui a la propriété de faire tomber les cheveux, laisse sur ta tête des traces de son venin, ou que le cruel rasoir la dépouille entièrement, afin que ton miroir t'offre une image digne de toi (1)! »

Nous apprenons de saint Grégoire de Nazianze, que les femmes se coiffaient extrêmement haut, ce qu'elles ne pouvaient faire, selon ce Père, qu'à l'aide de cheveux empruntés; et, avec ce secours, elles s'environnaient la tête de tresses si multipliées, disposaient tellement leurs nœuds, et leurs boucles par étages et par contours, que l'ensemble formait uue espèce d'édifice :

Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum,
Ædificat caput. Juv., *S. VI.*

« A ne les voir que par devant, » dit Juvénal, « elles ont la belle taille d'Andromaque; regardez-les par derrière, ce sont d'autres personnes : en sorte, qu'à presser les dimensions, et à détacher ce qui est précisément d'elles, de-

(1) L. II, 66.

puis leur coiffure altière jusqu'à leurs cothurnes, il ne reste, tout au plus, que la taille d'une pygmée, qui a besoin même de toute sa légèreté pour s'élever jusqu'au cou de son amant, »

Et levis erectâ consurgit ad oscula plantâ. Juv., *ibid.*

Il fallait, pour l'ornement d'une seule tête, les dépouilles d'une infinité d'autres, dont l'art et la dextérité pouvaient à peine corriger l'excès, *nescio quas enormitates capillamentorum.* Souvent elles en formaient des ronds, qu'elles plaçaient derrière la tête, d'où les cheveux s'élevaient de leur racine, et laissaient voir tout le chignon, *nunc in cervicem retro suggestum.* Elles donnaient quelquefois à leur coiffure un air militaire : tantôt leurs cheveux prenaient la forme d'un casque, *in galeri modum quasi vaginam capitis;* tantôt celle d'un bouclier, *scutorum umbilicos cervibus astruendo.* Elles avaient des coiffures toutes montées d'avance par des hommes qui, dans ce genre, se faisaient une espèce de réputation, *frustra peritissimos quosque structores capillaturæ adhibitis.*

Des cheveux blonds ombrageaient quelquefois une tête naturellement noire,

Et nigrum flavo crinem abscondente galero.

Juv., *s. VI.*

Le blond ardent était la couleur la plus estimée. Celles dont les cheveux étaient blancs ou mélangés, employaient le safran pour les teindre et se donner le blond le plus vif, *pro albo vel atro flavum facimus.* Martial, dans son livre des *Etrennes,* parle d'une espèce de savon qui l'emporte sur l'*écume caustique.* « Une écume caustique, » dit-il, « rougit la chevelure des Teutons; avec ce savon, vos cheveux seront mieux soignés que ceux de ces esclaves (1). »

Tertullien veut intéresser contre elles-mêmes la délicatesse des femmes. Il ne comprend pas que la vanité les subjugue au point de leur ôter toute répugnance à porter sur leurs têtes les dépouilles d'autrui, et surtout des cheveux d'esclaves : mais que ne peuvent point établir la tyrannie de l'usage et le désir de plaire! La mode détermine le goût, et même la beauté.

La fureur du blond ne régnait pas moins chez les hommes que chez les femmes. Les premiers se servaient d'une poudre d'or qui se mêlait à la couleur dont ils teignaient leurs cheveux, *capillo semper fucato, et auri ramentis illuminato.* Selon Hérodien, la chevelure de Commode était devenue, par ce moyen, si blonde et si brillante, qu'exposée aux rayons du soleil,

(1) L. XIV. 26.

on eût cru que sa tête était tout en feu. Il ne paraît pas que les femmes fissent usage de cette poudre d'or, mais leur tête n'en avait pas moins d'éclat : elles attachaient leurs cheveux avec des anneaux, ou de petites chaînes d'or, avec des rubans blancs, ou couleur de pourpre, enrichis de pierreries ; elles plaçaient dans leurs cheveux des poinçons garnis de perles. C'est de ces ornemens dont Sapho s'était dépouillée dans l'absence de Phaon. «Je n'ai pas eu,» lui dit-elle entre autres choses, «le courage de me coiffer depuis que tu es parti ; l'or n'a point touché mes cheveux. Pour qui prendrais-je la peine de me parer ? à qui voudrais-je plaire ? cette négligence du moins convient à mon infortune, et le seul homme dont la présence encourage mes soins et excite ma vanité, est éloigné de moi (1).»

Les dames romaines avaient une espèce de voile, ou de coiffe, qui ramassait et tenait leurs cheveux. Le voile n'avait d'abord été d'usage que dans l'exercice des fonctions religieuses ;

(1) Ecce jacent collo sparsi sine lege capilli :
Nec premit articulos lucida gemma meos.
Veste tegor vili, nullum est in crinibus aurum,
Non arabo noster rore capillus olet.
Cui colar infelix, aut cui placuisse laborem ?
Ille mei cultus unicus auctor abest. Ovid., *Heroid.* ep. 21.

mais les progrès du luxe en changèrent la destination, et firent servir à la vanité ce qui, selon Festus, n'avait d'abord été qu'un ornement de cérémonies et de sacrifices.

La mître était une sorte de coiffure qui leur était particulière; elle était aux femmes ce que le chapeau était aux hommes. Plus coupée que la mître que nous connaissons, elle avait, comme celle-ci, deux pendans, que les dames ramenaient sur leurs joues. Servius, sur ce vers de Virgile, où Iarbas reproche à Enée ses vêtemens efféminés,

> Mæonia mentum mitra, crinemque madentem
> Subnixus.................... *Æn.*, l. IV, 216.

ajoute : *Mitra Lydia : nam utebantur et Phryges et Lydii mitrâ, hoc est incurvo pileo, de quo pendebat etiam buccarum tegimen.* Cette espèce de coiffure tomba peu à peu; peut-être avait-elle un air trop négligé. Les femmes qui gardaient quelque pudeur n'osèrent plus la porter : elle devint l'ornement des courtisanes. Juvénal s'en expliquait ainsi, lorsqu'il reprochait aux Romains de prendre le langage et les modes des Grecs, que ceux-ci tenaient eux-mêmes des Assyriens :

> Ite, quibus grata est pictâ lupa barbara mitrâ.
> *Sat. III*, v. 66.

Il y a de quoi admirer le caprice du goût et la bizarrerie de la mode, qui ont fait servir les mêmes choses à nos cérémonies les plus augustes et à l'appareil de la galanterie, et ont mis sur la tête des plus respectables ministres du Seigneur les mêmes ornemens, à-peu-près, dont se paraient les courtisanes.

La vertu avait ses ornemens particuliers : c'était un ruban assez large dont les femmes tressaient leurs cheveux, et formaient ensuite quelques nœuds ; c'est ce qu'Ovide appelle *insigne pudoris*.

Il y avait des coiffures particulières à de certaines familles. « Le sénat, » dit Valère Maxime, « pour honorer l'action de la mère et de la femme de Coriolan, action qui avait fait dire que le salut de l'empire n'était pas moins dû aux femmes qu'aux hommes, imagina un ruban particulier, qu'elles joignirent aux autres ornemens, *vetustisque crinium insignibus novum vittæ discrimen adjecit;* » mais il est à croire que ces marques d'honneur et de vertu furent bientôt confondues, et ne conservèrent plus qu'un vain nom. En fait d'ajustement, la vanité et la galanterie s'approprient bien vite toutes choses. Cette célèbre Romaine, qui possédait tous les avantages de son sexe, hors la chasteté,

Poppée, ne se montrait jamais en public, ce qu'elle faisait même rarement, sans un voile qui ne lui couvrait que la moitié du visage, soit parce qu'il lui séiait mieux de la sorte, soit parce qu'elle voulait ainsi exciter plus de désir de voir le reste (1).

Le visage ne recevait pas moins d'apprêt et d'ornement que la chevelure. Le fard souillait ou réparait les couleurs naturelles. Nous en trouvons, dans Ovide, des recettes détaillées qu'il donnait, de son temps, aux dames romaines. « Prenez, » leur disait-il, « deux livres de l'orge, qu'envoient ici les laboureurs de la Lybie; ôtez-en la paille et la robe; prenez pareille quantité d'ers; détrempez tout cela avec dix œufs; faites sécher et broyer le tout; jetez-y deux onces de poudre de corne de cerf, de celle qui tombe au printemps; puis, quand le tout sera broyé et criblé, ajoutez-y douze ognons de narcisse pilés dans le mortier, puis deux onces de gomme et de farine de froment de Toscane : que le tout soit lié par neuf fois autant de miel. Celle qui employera de ce fard, aura le teint plus net que la glace de son miroir. »

Quæcumque afficiet tali medicamine vultum,
Fulgebit speculo lævior ipsa suo. Ovid., *de Medic.*

(1) Tac., c. 13.

Pline parle d'une vigne sauvage, que les Grecs appellent ἀμπέλος αγρια, dont les feuilles sont épaisses et blanchâtres, le sarment noueux, et l'écorce ordinairement brisée : « elle produit, » dit-il, « des grains rouges qui servent à la teinture écarlate ; ces grains, pilés avec les feuilles de la vigne, donnent une liqueur qui éclaircit parfaitement le teint et la peau des femmes. »

L'encens entrait dans la plupart des compositions ; tantôt on s'en servait pour enlever les taches, tantôt pour dissiper les tumeurs. « Bien que l'encens, » dit un poëte (1) à ce sujet, « soit agréable aux dieux, et qu'il fléchisse leur courroux, il ne faut pas cependant jeter tout dans les brasiers sacrés ; il doit encore fumer ailleurs que sur les autels. »

« J'ai connu des femmes, » dit le même poëte, « qui pilaient du pavot dans de l'eau froide, et s'en mettaient sur les joues (2) »

« Fabulla, » dit Martial, « craignait la pluie, à cause de la craie étendue sur son visage ; et Sabella le soleil, à cause de la céruse dont elle se fardait (3). » Quelques-unes s'empâtaient

(1) Quamvis thura Deos, irataque numina placent ;
Non tamen accensis omnia danda focis. Ovid., *de Medic.*

(2) Vidi quæ gelidâ madefacta papavera lymphâ
Contereret, teneris illineretque genis. Ovid., *ibid.*

(3) .... debes non aliter timere risum.
....

la figure avec du pain trempé dans du lait d'ânesse. Poppée se servait d'une espèce de fard onctueux, composé, entre autres ingrédiens, de seigle bouilli ; ce fard déguisait entièrement le visage, formait une croûte qui subsistait quelque temps, et ne tombait qu'après avoir été étuvé avec du lait d'ânesse qui en détachait toute les parties, et découvrait une extrême blancheur. Poppée, qui l'avait mis à la mode, lui avait donné son nom (1). « Une femme riche, » dit Juvenal, « emmenerait avec elle un troupeau d'ânesses, s'il lui fallait aller en exil jusqu'au pôle hyperboré (2).

Cette pâte (3), qui couvrait tout le visage, formait un masque, avec lequel les femmes allaient et venaient dans l'intérieur de leurs maisons ; c'était, pour ainsi dire, leur visage domestique

Quam cretata timet Fabulla nimbum :
Cerussata timet Sabella solem. *L. II.* 41.

(1) .... Pinguia Poppæana
Spirat.............................. Juv., *s. VI,* v. 462.

(2) .... Atque illo lacte fovetur
Propter quod secum comites educit asellas,
Exsul hyperboreum si dimittatur ad axem.
Juv., *sat.* VI, v. 468.

(3) Juvenal l'appelle expressément un enduit de chaux.

Tandem aperit vultum et tectoria prima reponit.
Incipit agnosci Juv., *sat.* VI, v. 467.

et le seul connu du mari. « Ses lèvres, » dit Juvenal, « s'y prenaient à la glu :

Hinc miseri viscantur labra mariti. *Sat.* VI.

Cette blancheur de peau, cette fleur de teint était réservée aux amans. » Sur ce pied-là, la nature ne donnait rien ni aux uns ni aux autres.

Martial parle d'un dépilatoire qui enlevait les petits poils qui croissent sur les joues :

Psilothro faciem qui lavas et dropace calvam.
L. III, 74.

Ce que Juvenal nous dit de ceux qu'il compare aux Baptes d'Athènes, de ces efféminés qu'il admet dans les mystères de la toilette, se doit entendre des dames romaines, sur l'exemple desquelles ils mettaient du rouge, attachaient leurs longs cheveux avec un cordon d'or, et portaient une robe bleue ou verte. Devant eux, on n'osait jurer que par la divinité de Junon. « Vous les voyez se noircir le sourcil, » dit le poëte, « et le tourner en demi-rond avec une aiguille de tête (1). »

(1) Voici le texte de Juvenal que l'auteur a en vue :

Talia secretâ coluerunt orgia tœdâ,
Cecropiam soliti Baptæ lassare Cotytto.
Ille supercilium madidâ fuligine tactum
Obliquâ producit acu, pingitque trementes

Callymaque, dans l'hymne intitulée *les Bains de Pallas,* nous a parlé d'un fard bien plus simple. Junon, Minerve, et Vénus se disputaient le prix de la beauté. Vénus resta long-temps à sa toilette. Elle ne cessait de consulter son miroir : plusieurs fois elle retoucha à ses cheveux; elle régla la vivacité de son teint. Minerve, au contraire, ne se mirant ni dans le métal, ni dans le cristal des eaux, ne trouva d'autre secret, pour colorer ses joues, que de fournir, en courant, une longue carrière, à l'exemple des filles de Lacédémone, accoutumées à s'exercer à la course sur les bords de l'Eurotas. Si le succès alors justifia les précautions de Vénus, est-ce la faute des hommes ou de la nature?

Les dames romaines avaient un soin tout particulier de leurs dents; la plupart ne les lavaient qu'avec de l'eau pure,

> Aut quilibet qui puriter lavit dentes. CATUL. 40.

d'autres, avec une espèce de composition qu'elles faisaient venir d'Espagne, et où il entrait de

> Attollens oculos; vitreo bibit ille Priapo,
> Reticulumque comis auratum ingentibus implet
> Cœrulea indutus scutulatâ aut galbanâ rasâ;
> Et per Junonem domini jurante ministro. JUV., s. *II*, v. 91.

l'urine (1). « Affecter de faire voir ses dents, » dit Catulle, « c'est se vanter d'avoir mis dans sa bouche un étrange gargarisme (2). »

Elles se servaient de petites brosses pour se les nettoyer. Martial en envoie une pour étrennes à une dame, et lui fait dire incivilement, par le présent même : «Qu'ai-je de commun avec toi? je ne dois servir qu'à la jeunesse; je n'ai pas l'habitude de polir des dents achetées (3). »

Elles faisaient usage des curedents. Ceux de bois de lentisque (4) étaient les meilleurs; au

(1) Et dens Ibera defricatus urinâ. CATUL. 58.

(2) Catul. 40.

(3) Voici le texte de l'épigramme de Martial :

DENTIFRICIUM.

Quid mecum est tibi? me puella sumat :
Emptos non soleo polire dentes.

L. XIV, 56.

Je ne sais si ce passage peut justifier l'assertion de l'auteur. Ici il n'est pas question de brosse, mais de poudre dentifrice.

(4) LENTISQUE (*pistacia lentiscus*), arbrisseau de la famille des térébinthacées, croît dans l'île de Scio : plus tard il fut transplanté en Italie. La ville de Linterne fut fameuse pour ses lentisques, dont le bois résiste aux vers (Columelle, v. 10; Ovid., *Métamorp. XV*, 714). Maintenant on voit de ces arbrisseaux en Provence. Le bois de lentisque, réduit en poudre, sert à nettoyer les dents, fortifier les gencives et corriger l'haleine. Non-seulement les dames romaines avaient des curedents de lentisque, mais encore elles mâchaient le mastic,

défaut de ceux-là, elles prenaient une plume :

> Lentiscum melius : sed si tibi frondea cuspis
> Defuerit, dentes penna levare potest.
>
> *L. XIV*, 22.

elles avaient aussi des curedents d'argent : *Spina argentea* (1).

Martial nous apprend qu'elles mettaient de fausses dents ; c'est dans l'épigramme où il conseille à Maximina de ne jamais rire : « Si tu n'as que trois dents, » lui dit-il, « tu dois craindre de rire, de même que Spanius appréhende le vent à cause de ses cheveux ; Priscus la main, à cause des plis de sa robe, etc........ Prends un air plus sévère que la femme de Priam, ou que l'aînée de ses belles-filles ; ne t'expose pas à voir les postures ou à écouter les bons mots

résine astringente qui coule de cet arbre. Saint Clément d'Alexandrie parle d'hommes et de femmes qui mâchaient du mastic (*Pæd.* III ; p. 222, D. 25. D.). Cet usage est encore en vigueur dans l'Orient. Les Turcs les plus opulens mâchent sans cesse cette résine pour se parfumer l'haleine. (*Note de l'Editeur.*)

(1) Les dames romaines connaissaient aussi le cure-oreille, une épigramme de Martial le prouve.

AURISCALPIUM.

> Si tibi morosa prurigine verminat auris,
> Arma damus tantis apta libidinibus.
>
> *L. XIV*, 23.

(*Note de l'Editeur.*)

de Philistion ; évite tout ce qui peut te donner occasion d'ouvrir la bouche. Il ne te sied bien de contempler que les larmes d'une mère affligée ; la douleur d'une femme qui vient de perdre son mari ; celle d'une sœur pleurant les malheurs d'un frère ; enfin le triste spectacle d'une scène ensanglantée : suis mon conseil, ô Maximina, pleure toujours, si tu es sage ! »

At tu, judicium secuta nostrum,
Plora si sapis, ô puella, plora.

Mart., *l II*, 41.

« Si tu n'as pas de honte, » dit le même poëte à Lelia, « de te parer de dents et de cheveux achetés, comment t'y prendras-tu pour remplacer ton œil? on n'en achète pas. »

Quid facies oculo, Lælia ! non emitur.

Mart., *l. XII*, 23.

L'art n'allait point au-delà de ces supplémens, mais quelquefois cependant il pouvait réparer les traits du visage. Celles dont les yeux étaient enfoncés, trouvaient moyen de les avoir à fleur de tête. Elles employaient, à cet effet, une poudre noire : *Nigrum pulverem quo exordia oculorum producuntur* (Tertul.); on la faisait brûler ; le parfum ou la vapeur agissait

sur les yeux, ils s'ouvraient, et paraissaient plus fendus, *oculos fuligine porrigunt.*

Selon l'opinion d'Ovide, c'est justifier les dames romaines que de rassembler quelques traits de la mollesse et du luxe des Romains :

Nec tamen indignum, si vobis cura placendi,
Cum comptos habeant sæcula nostra viros.

OVID., *de Medic.*

«Celui-ci (1) tient le miroir de l'efféminé Othon, comme une glorieuse dépouille enlevée à son ennemi. Ce prince s'y mirait, tout armé, lorsqu'il donnait l'ordre de lever les drapeaux pour marcher au combat. C'est une chose digne d'être consignée dans les annales, que la toilette

(1) C'est la traduction de quelques vers de Juvenal. L'auteur, en n'indiquant pas la source où il avait puisé, rendait ce passage très-obscur. Voici le texte :

Ille tenet speculum pathici gestamen Othonis,
Actoris Aurenci spolium ; quo se ille videbat
Armatnm quum jam tolli vexilla juberet.
Res memorenda novis annalibus, atque recenti
Historiâ, speculum civilis sarcina belli !
Ni mirum summi ducis est occidere Galbam,
Et curare cutem summi constantia civis ;
Bedriaci in campo spolium affectare palatî,
Et pressum in faciem digitis extendere panem ;
Quod nec in Assyrio pharetrata Semiramis
Mœsta nec Actiacâ fecit Cleopatra carinâ.

JUV. II, 99.

(*Note de l'Editeur.*)

d'un empereur qui fait partie de son bagage.... C'est l'exploit d'un grand capitaine : d'étendre sur son visage de la mie de pain détrempée dans du lait ; ce que ne firent jamais, Sémiramis armée d'un carquois, ni Cléopâtre consternée par la perte de la bataille d'Actium !!! »

Sénèque refuse même le nom d'oisiveté à la vaine attention de ces hommes efféminés, pour qui le soin de leur chevelure était une affaire et une occupation sérieuse. « N'appellerez-vous, » dit-il, « qu'oisifs, ces gens qui passent tant d'heures à leur toilette, pour arracher ce qui a crû la nuit d'auparavant ; qui tiennent conseil sur chacun de leurs cheveux ; qui, à la moindre négligence de la part du baigneur, s'imaginent être tondus ? Quelle colère pour un cheveu arraché, ou un cheveu qui tombe, pour une boucle mal prise, un étage mal formé ! Quel est celui d'entre eux qui n'aimât mieux voir le désordre régner au sein de la république, plutôt que dans sa chevelure ; qui ne soit plus inquiet de l'honneur de sa tête, que du salut même de sa vie ? »

DEUXIÈME PARTIE.

Dans le détail de tous les ajustemens des dames romaines, soit établis par l'usage, soit introduits par la mode, soit consacrés par la religion, j'ai cru devoir ne pas perdre de vue les vêtemens ordinaires de nos dames, dans la pensée que je pourrais, de cette manière, juger des uns par les autres avec plus d'exactitude. Les idées que m'a fournies cette comparaison n'ont pas peu contribué à faire naître dans mon esprit quelques conjectures d'autant plus fondées, que la vanité, l'âme en partie du luxe dans la toilette, est un sentiment dont on reconnaît partout les traces et les progrès, et que les ornemens et la commodité, également recherchés dans tous les temps et dans tous les pays, donnent le mouvement et la circulation à toutes les modes.

Dans la première partie j'ai conduit, pour ainsi dire, les dames romaines de leur lit dans les bains; ensuite je les ai ramenées à leur toilette; j'ai déterminé la forme et les ornemens de cette dernière, j'ai occupé les dames à la composition de leur visage, à l'appareil de leur coiffure, à l'étude des regards et des mines; je

les ai montrées réparant les traits et suppléant aux imperfections naturelles; enfin, j'ai révélé tous les mystères de la toilette.

Il me reste donc à parler des tuniques, ou chemises des dames romaines; à en indiquer la forme, l'ampleur, le fond, les ornemens, le nombre et la couleur. Il me reste aussi à parler de leurs différentes robes, de celles qu'elles avaient en commun avec les hommes, ou qui leur étaient particulières; du goût et de la richesse de leurs habits, de leurs pierreries, et même de leur chaussure.

La toge fut certainement le premier habit qu'ont porté les Romains de l'un et de l'autre sexe. Que l'usage leur en soit venu des Lydiens; que ceux-ci l'aient emprunté des Grecs; qu'au rapport d'Artémidore, un roi d'Arcadie en ait laissé la mode aux habitans de la mer d'Ionie; ou que, pour parler avec plus de vraisemblance, Rome ne soit redevable de cet ajustement qu'au besoin, à la commodité, au commerce de ses voisins, au goût et au caprice même, toutes ces recherches ne jettent aucun jour sur la discussion des faits que j'entreprends d'établir. Je supposerai donc l'usage de la toge. Mais avant de traiter en détail la toilette des dames romaines, je pense qu'il convient d'exposer ici

d'abord ce que nous recueillons de plus certain touchant leurs tuniques ou chemises.

Il n'est pas inutile de remarquer que les auteurs nous fournissent bien peu de citations capables de nous éclairer sur la plupart des choses dont nous recherchons l'usage, mais que dans les discours des déclamateurs contre la mollesse des hommes de leur temps, nous pouvons trouver une infinité de traits et de passages qui, sans avoir particulièrement rapport aux dames, nous instruisent sur plusieurs particularités qui les regardent.

Il est juste d'observer, en second lieu, que les faits qui composent notre dissertation sont de telle nature, que, pour établir la plupart de nos systêmes, soit qu'il nous faille fonder quelque conjecture, éclaircir quelque fait historique, ou rapprocher des circonstances dont l'ensemble constitue une idée complète, nous sommes obligés, ou plutôt forcés, en quelque sorte, de saisir les expressions et les autorités qui se présentent, et de tirer également parti des écrits des Saints-Pères, et de ceux des poëtes profanes. Ces derniers même ont laissé de plus grands détails; de sorte que ce n'est quelquefois qu'à la faveur d'images dangereuses, que nous donnons de la solidité à nos re-

cherches, et que le plus souvent la vérité, toujours utile et précieuse, jaillit de ces mêmes images dont nous sommes les premiers à détourner nos regards.

La tunique était commune aux deux sexes: la forme cependant en était différente. Les femmes la portaient ordinairement plus longue que les hommes; et lorsqu'elles ne lui donnaient pas toute la longueur ordinaire, c'était sortir de la modestie du sexe, et prendre un air trop cavalier: *Infra mulierum, supra centurionum.*

Juvenal, en parlant d'une femme incommode par ses prétentions au bel-esprit, et qui, dès le commencement du repas, se jette sur les louanges de Virgile; pèse dans la même balance le mérite de ce poëte et celui d'Homère; trouve des excuses pour Didon, lors même qu'elle se poignarde; décide la question de l'honnête et du souverain bien; Juvenal, dis-je, ajoute que, puisqu'elle affecte ainsi de paraître savante, il serait juste qu'elle retroussât sa tunique jusqu'à mi-jambe, c'est-à-dire qu'elle adoptât alors l'habillement d'un homme:

Nam, quæ docta nimis cupit, et facunda videri
Crure tenus medio tunicas succingere debet.

Sat. VI, 445.

Non-seulement les tuniques des dames étaient distinguées par leur longueur, elles l'étaient encore par des manches que les femmes seules avaient la permission de porter. C'était dans les hommes une marque d'affectation et de mollesse, dont les temps de la république n'avaient pas montré de modèle. César ne chercha pas, de ce côté, à se mettre à l'abri des reproches; mais ses mœurs étaient aussi efféminées que son courage était élevé; et l'exemple d'un homme que Curion le père, dans une de ses harangues, avait appelé le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris, ne doit pas tirer à conséquence.

La tunique prenait quelquefois si juste au cou, et descendait si bas, que l'on ne voyait de la plupart des femmes que le visage. Horace en excepte Catia :

Matronæ præter faciem nil cernere possis
Cætera, ni Catia est dimissa veste tegentis.

L. I, *sat.* 2.

C'était sans doute une de ces femmes, dont la coquetterie avait prévenu ces dangereux préceptes d'Ovide, qui recommandent, surtout aux femmes remarquables par la blancheur de leur peau, de découvrir cette partie des épaules

qui est jointe au bras; ce qui, selon ce poëte, ne manquait pas d'exciter ces violens transports qu'une semblable vue semblait assez autoriser d'elle-même,

> .... Hoc ubi vidi,
> Oscula ferre humero, qua patet usque libet.
>
> *De Arte amandi,* l. III.

Lorsque le luxe eut introduit l'usage de l'or et des pierreries, on commença impunément à se décolleter davantage. La galanterie fit des progrès, et les tuniques s'échancrèrent de plus en plus. Souvent même les manches, au rapport d'Elien, n'en étaient pas cousues, et, du haut de l'épaule jusqu'au poignet, elles s'attachaient avec des agraffes d'or ou d'argent, de telle sorte cependant, qu'un côté de la tunique étant fixé sur l'épaule gauche, l'autre côté tombait négligemment sur la partie supérieure du bras droit.

Il semble, dans ce qu'Ovide ose nous rapporter lui-même de ses emportemens, que la tunique était fort étroite, et qu'il eut besoin de déchirer celle de Corinne,

> Dirupui tunicam;
>
> *Amor,* l. I, *eleg.* 5.

Mais, par la suite des mots, il paraît, au con-

traire, qu'elle avait plus d'ampleur, et laissait plus de jeu,

.... Nec multum rara nocebat :
Pugnabat tunica se tamen illa tegi.

L. I, *eleg.* 5.

Vigenere se sert de ce passage, pour nous apprendre que les pointes des tuniques n'étaient point cousues, et que les côtés restaient ouverts, à-peu-près comme à nos chemises d'hommes, ou comme à ces tuniques des filles de Sparte, dont parle Plutarque dans le *Paralléle de Lycurgue et de Numa;* et qu'Ibicus appelle *phœnomerides.* Plutarque ne laisse pas cependant d'y établir une différence en faveur de la pudeur romaine; mais je ne sais pourquoi il prend de là occasion d'exalter la sagesse des institutions de Numa, qui retenaient le sexe dans les bornes d'une plus grande modestie. Les nudités des filles de Sparte étaient-elles autre chose que le crime du législateur; ou bien est-ce que les ordonnances des rois, en déterminant les principales modes, établissaient aussi les vertus!

Quoi qu'il en soit, cette tunique se portait sur la peau : c'est celle dont parle Athénée, et qu'il nomme χιτωνιον εχεσαρκον.

C'était aussi avec cette tunique que les femmes mettaient une ceinture ; soit qu'elles s'en servissent pour la relever, soit qu'en se serrant davantage, elles trouvassent moyen de contenir le nombre et la symétrie de ses plis.

Nec brevis in rugas cingula pressa suas.
De Arte amandi, l. III.

Il y avait de la grâce et de la noblesse à relever en marchant, à la hauteur de la main le lé de la tunique qui tombait au côté droit ; tout le bas de la jambe droite alors se trouvait découvert ; c'est au moins ce que nous voyons dans les monumens que Rubénius nous a conservés.

Quelques-unes se servaient peu de leur ceinture, et laissaient traîner leurs tuniques ; mais c'était un air de négligence trop marqué. De là ces expressions si ordinaires ; *alte cincti* ou *discincti*, pour peindre le caractère d'un homme courageux ou efféminé. Mécène ayant témoigné peu d'inquiétude sur les derniers devoirs à rendre à son corps, dans la persuasion que la nature elle-même prend soin de notre sépulture, Sénèque affecta de relever ce sentiment : « Crois, » dit-il, « que celui qui a parlé de la sorte, portait sa ceinture bien haut, *alte cinc-*

tum dixisse putes. C'était là, » poursuivit-il, « les marques d'un courage mâle et élevé que Mécène ne prit que trop soin de relâcher. *habebat enim ingenium grande et virile, nisi aliud ipse discinxisset* (1). » « Gardez-vous, » dit Sylla en parlant de César, « gardez-vous d'un homme dont la ceinture est trop lâche (2). »

Xerxès irrité de la révolte des Babyloniens, ne leur pardonna qu'après leur avoir défendu de porter les armes, et ordonné au contraire d'exercer une profession moins honnête, *lenociana exercerent*, et pour amollir encore plus leur courage, il leur imposa la nécessité de porter, à l'exemple des femmes, des tuniques traînantes et à longs plis, καὶκιφορεῖν κολπωτους χιθωνας.

Le nombre des tuniques s'augmenta insensiblement chez les Romains. Auguste en portait jusqu'à quatre en hiver, sans compter une espèce de camisole sur la peau, et un pourpoint. Il avait d'ailleurs le reste du corps extrêmement garni, et par-dessus tout cela, il mettait une robe fourrée, quelquefois encore un manteau, et peut-être même quelque habit de dignité. Croirait-on que ce fut là ce même homme, qui, pendant l'été, couchait les portes de sa cham-

(1) Senecæ, epist. 92.

(2) Suetone, *J. Cæsaris vitâ*, cap. 44.

bre ouvertes, le plus souvent au milieu d'un péristyle, au bruit d'une fontaine dont il respirait la fraîcheur, tandis qu'un officier de sa maison, un éventail à la main, agitait l'air autour de son lit? (1) Le caractère des héros se distingue toujours par quelque singularité. Les femmes suivirent en cela l'exemple des hommes; leurs tuniques se multiplièrent, la mode vint d'en porter jusqu'à trois; le goût établit bientôt une différence entr'elles. La première était une simple chemise : la seconde, une espèce de rochet et la troisième enfin, c'est-à-dire celle qui se mettait par-dessus, ayant reçu insensiblement plus de plis et d'ampleur, forma, à l'aide des ornemens dont elle se trouva susceptible, un habillement de femme appelé *stole* qui fit tomber la toge, ou du moins n'en laissa l'usage qu'aux hommes et aux courtisanes. *Ad talos stola demissa.* (Hor. l. I. s. 2.)

Cet habillement ressemblait à nos manteaux de femmes lorsqu'ils sont abattus. « Si votre maîtresse, » dit un poëte, « s'habille de quelque longue et ample simarre, écriez-vous de toute votre force, qu'elle va mettre le feu partout, mais en même temps, priez-la d'une voix ti-

(1) Suet. *Aug. vita.* C. 82.

mide, qu'elle ne s'expose point aux rigueurs de l'hiver (1). » La queue de cette robe était traînante, et le bas garni d'un tissu très-large d'or ou de pourpre, *lata fascia*. Le corps de la robe était rayé de différentes couleurs. *Segmenta zonis quibusdam et quasi præcisamentis ornata* (Isidore.) (2).

Sénèque, en parlant d'Epicure, et après avoir dit que tout ce qu'enseignait ce philosophe ne respirait que la justice et la piété ; que la volupté même n'était autre chose que la vertu ; que trompés par le nom et les apparences, la plupart des hommes prenaient le change, ajoute en faveur de cette doctrine si pieuse et si dé-

(1) Ce passage est d'Ovide ; voici le texte :

Adstiterit tunicata ; moves incendia, clama :
Sed timidâ, caveat frigora, voce roga. (*Arte amondi*. L. II.)
(*Note de l'éditeur*.)

(2) Bœttinger, s'appuyant, je pense avec raison, de l'autorité de Ferrari (*de re vestiariâ*. III. 22. p. 249.), dit que les dames romaines, les matrones, portaient toujours des vêtemens blancs, ornés d'or et de pourpre, et jamais des vêtemens de couleur, à moins qu'elles ne voulussent s'avilir au-dessous de leur condition. Les habits de couleur n'étaient la parure que des femmes comprises sons le nom de *libertinæ* ou de celles qui ne se conformaient pas aux idées reçues. *Voyez* Sabine, ch. 6, et la note 18 du même chapitre ; *voyez* aussi sur le mot *segmenta*, la note 29.

(*Note de l'éditeur*.)

criée : *hoc tale est quale vir fortis stolam indutus* (1).

Caligula avait l'habitude de dire de Livie, femme d'Auguste, que c'était Ulysse en manteau de femme, *Ulyssem stolatum*. Mais je ne sais si par cette comparaison, en nous donnant une haute opinion de la prudence de Livie, il a prétendu nous donner quelque idée de sa beauté.

Horace, déclamant contre les folles amours de son siècle, et contre les gens extrêmes dans leur goût, leur reproche entre autres choses, de ne s'attacher qu'à ces femmes dont le bas de la robe est distingué par de semblables ornemens.

. . . . . Sunt qui nolunt tetigisse nisi illas
Quarum subsuta talos tegit instita veste.

L. I, *sat.* 2.

Ovide parle dans le même esprit, et rejette les parures que la pudeur a consacrées, et dont le respect de la naissance et du rang n'a point encore abandonné l'usage à toutes sortes de personnes et de conditions.

Este procul vittæ tenues, insigne pudoris,
Quæque tegis medios instita longa pedes.

(*De Arte amandi*, l. I.)

(1) SÉN. *De vitâ beâta*. C. XIII.

Les Perses, plus efféminés que les Romains, n'en défendaient pas l'usage aux hommes, tandis que chez ces derniers, il n'y avait que ceux que le crime et le désordre avaient déshonorés qui osassent porter ce vêtement. La stole était aux hommes ce que la toge était aux femmes dans les derniers temps. « Vous avez pris, » dit Cicéron à Marc-Antoine, « la robe virile, mais bientôt vous en avez fait une robe traînante : » *Sumpsisti virilem togam quam statim stolam reddidisti.*

Le devant du manteau était fermé au moins jusqu'à la ceinture ; la partie supérieure se laissait ordinairement ouverte, et permettait de voir la seconde tunique, qui, sans doute reçut une infinité de façons. C'était apparemment sur cette seconde tunique qu'étaient fixés les clous, qui lui donnèrent le nom de *laticlave*. « Auguste, » dit Suétone, « crut important pour le bien de l'Etat, d'admettre de bonne heure les enfans des sénateurs dans l'administration des affaires, et à cet effet il ordonna qu'ils prendraient avant le temps le laticlave : » *Liberis senatorum quo celerius reipublicœ assuescerent, protinus...... latum clavum induere.* C'était l'ordre de l'empire et celui du prince ; il en revêtait les principaux magistrats, les gouverneurs des provinces,

ceux à qui on accordait les honneurs du triomphe, et même les pontifes.

Sacrificam lato vestem distinguere clavo.

La forme en était une espèce de tête de clou assez large, distinguée par sa couleur de celle du fond. C'était un ornement postiche, *clavi qui vestibus insuuntur*, cousu de l'un et l'autre côté de la tunique et placé sur l'estomac. « Que vous a servi, » dit Horace à Tullus, « de reprendre la robe de sénateur que l'on vous avait fait quitter, et d'être ensuite créé tribun? La malignité qui vous respectait dans la vie privée, s'est accrue lorsqu'on vous a remis en place; car sitôt qu'un homme d'une naissance obscure a revêtu les marques des dignités civiles ou militaires; sitôt qu'il étale le laticlave, il entend autour de lui le frémissement des envieux. Quel est cet homme-là? dit-on. Quel est son père? Quelle est sa famille? »

Nam ut quisque insanus nigris medium impediit crus
Pellibus, et latum demisit pectore clavum,
Audit continuo : quis homo hic est? quo patre natus?

Hor., l. I, *sat.* 6, v. 24.

Les dames ne furent point privées de cette décoration dont la dignité faisait tout le prix.

Cette marque d'honneur fut même conférée aux étrangères. Flavius Vospiscus nous rapporte qu'Aurélien fit épouser à Bonosus, l'un de ses plus célèbres capitaines, Hunila, belle et vertueuse princesse. Elle était prisonnière et d'une des plus illustres familles des Goths. Les frais de la noce furent au compte du trésor public. Le prince lui-même ordonna les habits, et parmi des tuniques de toute espèce, il commanda une tunique à clous d'or, *tunicam auro clavatam.*

Il paraît, que l'on me permette cette digression, que dans ce mariage Aurélien songea plutôt à assortir les habits que les caractères. C'était ce même Bonosus, non moins distingué par son intempérance à table, que par ses vertus militaires, et qui fut proposé par le conseil pour enivrer les ministres de toutes les cours barbares. C'était lui dont Aurélien disait ordinairement que les Dieux l'avaient envoyé sur la terre, non pour vivre, mais pour boire : *non ut vivat, sed ut bibat.* Les fumées du vin avaient coutume de lui inspirer des idées plus libres et plus nettes. Sa prudence était pour ainsi dire au fond du tonneau, *adhuc in vino prudentior.* Peut-être même que ce fut par là qu'il s'éleva à l'empire. Quoi qu'il en soit, après

un combat long et opiniâtre il finit par être battu et pris par les soldats de Probus qui le fit pendre, et ce genre de mort donna lieu à cette espèce de bon mot : *amphoram pendere non hominem.*

Au commencement d'une société naissante, chacun se tient dans les règles de la nature. Si l'art n'en répare pas les imperfections, il n'ôte pas non plus à la beauté cette simplicité qui en fait le plus grand charme. La nature abandonnée à elle-même rend plus supportables des défauts que l'art ne corrige qu'imparfaitement. L'art se trahit tôt ou tard, ou du moins il n'a la gloire de tromper nos sens, qu'autant que nous avons intérêt à nous prêter à ses illusions, et qu'une longue habitude nous a fait une nécessité de ses secours.

C'est en vain qu'Ovide nous dit qu'une cuisse sèche ne doit pas se dépouiller des enveloppes qui l'arrondissent et lui prêtent ce qui lui manque ; que, pour égaler les épaules, lorsque l'une se trouve plus haute que l'autre, il suffit d'en garnir une légèrement, et que même il n'est besoin, pour cet effet, que d'un ruban étroit qui s'attache sur l'estomac (1).

(1) Quamque potes, vitium corporis abde tui
....

Le temps seul amena l'usage de ces ceintures, ou de ces bandes assez larges dont les jeunes filles avaient coutume de se presser le sein, qui, jusque-là, n'avait été soutenu, pour ainsi dire, que par les mains de la nature. Un jeune homme, dans Térence, qui a perdu de vue la beauté qui a frappé son cœur, et que le hasard lui avait fait rencontrer dans la rue, ne peut exprimer à son valet, à défaut d'autres éclaircissemens, que l'agitation où il est, et toutes les perfections de sa maîtresse. « Cette fille, » s'écrie-t-il, « ne ressemble point aux nôtres, à qui leurs mères s'efforcent de baisser la taille, et qu'elles obligent de se serrer le sein pour paraître plus menues. »

Haud similis virgo est virginum nostrarum quas matres student,

Demissis humeris esse, vincto pectore ut graciles sient.

Ennuchus, act. II, sc. 4.

« Voulez-vous, » dit Ovide, « vous détacher d'une femme qui abuse de votre faiblesse? re-

Arida nec vinclis crura resolve suis.
Conveniunt tenues scapulis analectrides altis :
Inflatum circa fascia pectus eat.

Ovid.; *de Arte amandi*, l. III.

cherchez avec soin ses imperfections. Si elle n'a pas de voix, c'est alors qu'il faut la presser de chanter ; n'oubliez rien pour l'engager à danser, si vous la connaissez incapable de former un pas. Parle-t-elle mal, jetez-la dans quelque récit embarrassant ; si elle n'a aucune grâce dans la démarche, qu'elle se promène devant vous ; ou enfin, si elle a trop de gorge, que nulle bandelette ne soutienne son sein, et qu'aucun ornement n'en dérobe le volume. »

. . . . Omne papillæ
Pectus habent tumidæ ; fascia nulla tegat.
Remedium amor., l. I.

L'art donna bientôt à ces bandelettes une forme particulière, et ce ne fut peut-être qu'aux dépens de cette seconde tunique ou rochet dont j'ai parlé. « Qu'ai-je fait ? malheureuse ! » s'écriait une jeune étourdie, « j'ai perdu, en chemin, cette lettre que j'avais mise dans mon sein. » *Me miseram, quod inter vias epistola excidit mihi, inter tunicam et strophium collocata.* (Turpilius, *in Frag.*)

Il est probable aussi que cet ajustement, encore équivoque, donna la première idée des corsets, qui ne resta pas long-temps sans se perfectionner. De là, cette égide qui ne conserva

du bouclier que le nom, περι δε τοις στερνοις αιγιδας. Celui de Pallas, si nous en croyons Servius, n'était autre que son corset. « Regarde, ô mon fils ! » dit Vénus à Enée, « regarde Pallas qui préside à l'attaque de la citadelle; considère l'éclat qui l'environne, et cette horrible Gorgone. »

Jam summas arces Tritonia respice Pallas
Incedit nimbo effulgens et Gorgone sæva.
Æn., l. II, v. 615.

Quelques éditions portent *limbo effulgens* au lieu de *nimbo;* et à suivre l'esprit des commentateurs, la tête de Méduse n'eût été qu'une pièce attachée au corset de la déesse : *ornamentum pectorale, habens in medio Gorgonis caput.*

Le corset était le plus brillant ajustement des dames romaines. C'est à cette occasion qu'Ovide, dans *le Remède d'amour,* conseillait de les surprendre à leur toilette. « Gardez-vous d'attendre, » disait-il, « pour les voir, qu'elles soient habillées. Leur parure nous en impose; tous leurs défauts s'évanouissent sous l'éclat de l'or et des pierreries. Les femmes se trouvent toujours la moindre partie d'elles-mêmes; l'objet de vos complaisances s'est perdu parmi tant d'ajustemens. Vous cherchez ce que

vous aimez, sans parvenir à le démêler, tant il est vrai que l'amour fascine les yeux sous cette superbe égide.»

Decipit hac oculos Ægide dives amor.

Remed. amor., l I.

« Par dessus tous les vêtemens dont nous venons de parler, les dames romaines mettaient une mante (*palla*), dont la queue, extraordinairement traînante, se détachait de tout le reste du corps depuis les épaules, où elle était fixée avec une agraffe le plus souvent garnie de pierreries, et se soutenait, à une longue distance, par son propre poids : sa partie supérieure portait ordinairement sur l'épaule et le bras gauche, afin de donner plus de liberté au bras droit, que les femmes laissaient découvert comme les hommes; et, par ce moyen, la mante formait un grand nombre de plis qui ajoutaient de la noblesse à cet habillement. Quelques-uns ont prétendu que la forme en était extrêmement carrée, *quadrum pallium*, le fond était de pourpre et les ornemens d'or : Isidore s'est plu à l'enrichir de pierreries, *affixis in ordinem gemmis distincta.* La mode de cette mante s'introduisit sur la scène, et les comédiennes balayaient le théâtre avec leur longue queue,

. . . . . Longo syrmate verrit humum.

Des auteurs ont soutenu que le syrma fut un vêtement particulier de femmes ; mais il est plus vraisemblable que l'on ne doit entendre, par ce mot, que le fond de l'étoffe, ou, du moins, que les fils d'or ou d'argent qui entraient dans la composition du tissu de la mante : c'est une opinion que Saumaise appuie de son autorité dans ses notes sur Vopiscus.

C'est de cette superfluité d'étoffe dont Ovide se joue dans l'étrange métamorphose d'Ocyroé, et dont il forme la queue de cette déplorable cavalle,

> .... Longæ pars maxima pallæ
> Cauda fit.

C'est aussi ce même vêtement que Virgile avait en vue, lorsqu'Enée, voulant faire un présent à Didon, ordonne à Achate d'aller chercher ce qu'on avait pu sauver de l'embrasement de Troie, et surtout cette robe brodée qu'Hélène avait reçue de Léda sa mère, qu'elle avait emportée de Mycènes, et dont elle s'était parée le jour de ses fatales noces, si injurieuses à son honneur, et vengées par tant de malheurs.

> Munera præterea Iliacis erepta ruinis
> Ferre jubet, pallam signis auroque rigentem.
>
> *Æn.*, l. I, v. 651.

La laine, le lin et la soie, ou le mélange de l'une avec l'autre ont constitué la matière et le fond de toutes les étoffes : les couleurs en ont fait le prix et la différence. Ainsi, d'un côté, la dépouille des animaux, les simples productions de la terre, l'ouvrage même des vers ; et de l'autre, les coquillages de la mer, la graine des arbres, le suc des plantes, ont servi à la composition de tous les vêtemens. C'est un beau coup d'œil, si j'ose ainsi parler, que la contemplation de tout ce que l'art et le luxe ont fait passer d'un peuple à un autre, de tout ce qu'ils ont successivement déployé de richesses et de beautés, à l'aide de ces matières si simples, dont le hasard a presque toujours décélé les propriétés, et présenté l'usage.

Les Phrygiens (1) ont trouvé l'art de broder à l'aiguille (2); leur ouvrage était relevé en

(1) *Salmasius.*

(2) Aussi, les Romains se servaient-ils du mot *phrygio* pour désigner un *brodeur*. Dans les *Ménechmes* de Plaute, act. II, sc. 2, Erotée répond à Menechme qui lui demande ce qu'elle veut :

.... impera quid vis modo.
— Pallam illam quam dudum dederas ad *Phygionem* ut deferas,
Ut reconcinnetur, atque ut opera addantur quæ volo.

(*Note de l'Editeur.*)

bosse : *eminebat et asperior ac rigidior reddebatur*. LesBabyloniens, au contraire, ne formaient qu'un tissu qui n'était chargé que de la différence des couleurs : *tegmen unite pictum de coloribus variis ;* pour le faire ils ne laissaient pas cependant d'employer l'aiguille.

> Non ego prætulerim Babylonica picta superbe
> Texta Semiramia quæ variantur acu.
>
> MART. *l. VIII. ép.* 28.

Les uns et les autres rendaient également les figures. Il s'éleva à Alexandrie de nouveaux ouvriers qui, avec la navette seulement et des fils de couleur différente, portèrent encore plus loin la perfection de l'ouvrage : *plurimis vero liciis texere, quœ polymita appellant, Alexandria instituit.*

L'usage de la laine toute pure, non-seulement a été le plus ancien, mais encore a longtemps subsisté seul. « Que faites-vous, fils de Pélée, en déguisant votre sexe ? les ouvrages de laine ne sont pas dignes de vous occuper. » Pline, en nous disant que, de son temps, le luxe se jouait de la nature même, et qu'il a vu des toisons de béliers vivans teintes en pourpre et en écarlate, ne connaissait encore que la laine pour tissu de toutes sortes d'étoffes. Elles

ne différaient entre elles que par l'apprêt et la diversité des couleurs. De là ce fréquent usage des bains, que la propreté rendait si nécessaires. Ce ne fut que sous les empereurs que l'on commença à porter des tuniques de lin. Vopiscus, dans la *Vie d'Aurélien,* veut que la mode en soit venue d'Egypte : *quid lineas petitas ex Ægypto loquar!* Alexandre Sévère en rechercha particulièrement l'usage; *boni linteaminis appetitor fuit.* Mais il se plaignait que le luxe en avait altéré la bonté, depuis que la mode s'était introduite de mêler dans le tissu des raies ou bandes d'or et de pourpre. « Si le lin est doux sur la peau, » disait ce bon empereur, « pourquoi ces ornemens étrangers, qui ne servent qu'à donner à la tunique plus de rudesse ? » *Si lineæ idcirco sunt ut nihil asperum habeant, quid opus est purpurâ?*

Sous la république, l'usage de la soie fut ignoré chez les Romains; mais Dion nous apprend que Jules César, lors de quelques spectacles qu'il donna au peuple, couvrit tout le théâtre de voiles de soie, comme si, en quelque sorte, par cette magnificence barbare, il eût voulu insulter au luxe des dames romaines.

Tibère fit rendre un décret du sénat, non-seulement contre la vaisselle d'or, mais aussi

contre les habits de soie. *Decretum ne vestis serica viros fœdaret.*

Caligula portait une espèce de casaque de soie couleur de pourpre, χλαμυδα σηρικην αλουργη επενεδυ; souvent même il s'était montré en public en habit de triomphe et en robe de soie. Ainsi, l'on ne doit pas s'étonner si, sous le règne de Néron, les femmes avaient déjà commencé à en porter; mais il y a lieu de croire que toutes les étoffes étaient mélangées, et que, jusqu'à Héliogabale, le luxe ne fournit pas d'exemples d'une robe toute entière de soie : *Primus Romanorum holosericâ veste usus fertur.* Au rapport de Vopiscus, il ne s'en trouvait aucune dans la garde-robe d'Aurélien. *Vestem holosericam neque ipse in vestiario habuit.* Mais je ne sais s'il faut louer la modération, ou blâmer l'avarice de cet empereur, lorsqu'il refusa à l'impératrice, sa femme, le manteau de soie qu'elle lui demandait pour toute grâce. « Je n'ai garde, » dit-il, « d'acheter des fils au poids de l'or : » *Absit ut auro fila pensentur;* la livre de soie valait une livre d'or. Peut-être aussi voulait-il lui ôter le goût d'une étoffe transparente et peu modeste. Que n'avait pas allégué Sénèque contre les tissus clairs de son temps! « Voyez-vous, » dit-il, « les habits de soie, si toutefois on peut les ap-

peler des habits? qu'y découvrez-vous, qui puisse défendre le corps ou la pudeur? Celle qui peut s'en vêtir, osera-t-elle jurer qu'elle n'est pas nue? On fait venir à grands frais de semblables étoffes d'un pays avec lequel on n'a jamais commercé, et, tout cela, pour avoir le droit de montrer en public ce que les femmes, dans le particulier, n'osent montrer à leurs amans qu'avec quelque réserve. » *Ut matronæ ne adulteris quidem plus suis in cubiculo quam in publico ostendant.* (*De Beneficiis.* l. VII. c. 9.) C'était particulièrement sur les tuniques, ou vêtemens de dessous, que devaient tomber tous les traits de cette déclamation. Il ne lui manquait plus qu'à en déterminer la couleur, selon ce même esprit de galanterie et de volupté qui corrompait les mœurs de son siècle, et dans lequel il semble qu'Ovide a parlé, lorsqu'à propos du choix des couleurs, il ne recommandait que la convenance. « Choisissez toujours, » disait-il, « les couleurs qui vous iront le mieux. La même couleur ne convient pas à toutes les femmes. Le noir sied bien aux blanches; la tunique noire était avantageuse à Briséis. Le blanc fait fort bien aux brunes; vous aimiez le blanc, fille de Céphée, et vous en étiez vêtue, lorsque vos pieds foulaient l'île de

Seriphe (1). » Nous ne marions pas volontiers ces deux couleurs. La fantaisie réglait-elle le goût des Romains, ou détermine-t-elle le nôtre?

Le même poëte parle de beaucoup d'autres teintures que celle de pourpre : il fait mention d'un bleu semblable à la couleur du ciel, lorsqu'il n'est point couvert de nuages, et d'une autre couleur, telle que celle du bélier qui porta Phrixus et sa sœur Hellé, et les déroba aux persécutions d'Ino. Il y a, selon lui, un beau vert de mer, dont il croit que les Nymphes sont habillées; il parle de la couleur qui teint les habits de l'Aurore, de celle qui imite les myrtes de Paphos, et d'une infinité d'autres, enfin, dont il compare le nombre aux fleurs du printemps (2).

Au milieu de cette variété que déterminèrent dans les habillemens, la mode, le goût particulier, souvent même les convenances du rang

(1) .... Elige certos;
Nam non conveniens omnibus omnis erit.
Pulla decent niveas: Briseida pulla decebant.
Cum rapta est pulla tum quoque veste fuit.
Alba decent fuscas: Albis, Cephei, placebas;
Sic tibi vestitæ pressa Seriphos erat.

(*De Arte amandi.* L. III.)

(2) *De Arte amandi*, l. III.

et de la condition, les dames romaines conservèrent long-temps une chaussure uniforme.

Cet article, auquel nous avons cru ne devoir parvenir qu'avec ordre, est susceptible de beaucoup de remarques.

Le soulier romain, quant à la hauteur, ne se terminait point comme le nôtre. S'élevant jusqu'à mi-jambe, en prenant juste toutes les parties, il était ouvert, sur le devant, depuis le coude-pied, et se laçait avec une espèce de ruban. Pour être bien chaussé, il fallait que le dessus du soulier fût extrêmement serré, *tensum calceum.* « Un soin particulier des gens du siècle, » dit saint Jérôme, « est d'avoir un soulier propre et bien tendu, » *si pes in laxâ pelle non folleat.* Qui ne sait que Paul-Emile, ayant répudié sa femme, dont tout le monde considérait la vertu, et, par cette action, s'étant exposé aux reproches de ses amis, se contenta de leur répondre, en montrant son pied : « Vous voyez ce soulier; il semble bien fait, il me chausse juste, cependant vous ne savez pas où il me blesse. »

Si cette réponse n'établissait pas une preuve sensible de l'irrégularité de la conduite de sa femme, c'est au moins un indice certain que le soulier couvrait entièrement le pied. La

forme, à la grandeur près, en était égale pour les femmes comme pour les hommes. « Que votre pied, » dit Ovide à une femme qu'il aime, « ne nage point dans un soulier trop large. »

Nec vagus in laxâ pes tibi pelle natet.

La pointe du soulier était recourbée. C'est de cette mode que Cicéron, dans son traité *de la nature des Dieux,* a pris l'idée de la chaussure de Junon : *Calceolis repandis.*

Les souliers étaient le plus ordinairement de cuir apprêté. Martial se moquait d'un homme qui portait une calotte de maroquin assez profonde. « Celui-là, » disait-il, « vous a plaisamment raillé, qui a parlé de votre calotte comme de la chaussure de votre tête. »

Hædina tibi pelle contegenti
Nudæ tempora verticemque calvæ,
Festive tibi, Phæbe, dixit ille,
Qui dixit caput esse calciatum.

(*L. XII.* 45.)

On employa aussi de certains arbres, ou du moins leur écorce, *calceos præterea ex papyro texili subligavit.*

On emprunta, selon Pline, des bergères es-

pagnoles, la mode des souliers de jonc ou de genêt. On mit en œuvre la laine, le lin, la soie, mais le fond du tissu reçut bientôt quelques ornemens étrangers.

Si nous en croyons quelques auteurs, non-seulement les souliers furent ornés de feuilles d'or, mais on en vit même dont les semelles étaient d'or massif, *socculum auratum, imo aureum.*

Plaute, dans sa comédie des *Bacchides,* fait dire à un valet, que son maître interroge sur la richesse de Théotime : « Vous me demandez si un homme est riche, lorsqu'il porte des semelles d'or à ses souliers ! »

.... Etiam rogas?
Qui auro habeat soccis subpactum solum (1).
PLAUT., *Bacchides,* act. II, sc. 2.

La vanité ne s'arrêta point là : le luxe fut porté si loin que, non-seulement le dessus du soulier, mais le soulier tout entier était enrichi

(1) On s'est peut-être appuyé trop légèrement du texte de Plaute pour dire que les anciens portaient des semelles d'or à leurs souliers. Ce luxe paraît bien extravagant, et cet usage bien peu commode en même temps. D'ailleurs, le dernier traducteur de Plaute ne voit, dans le passage cité, qu'une métaphore, et tout porte à croire que son sentiment est très-juste. *Voyez* Théâtre complet des Latins, t. IV, pag. 395. (*Note de l'Editeur.*)

de pierreries, *gemmas non tantum crepidarum obstragulis, sed et totis socculis addunt.*

La mollesse et la galanterie varièrent la forme de la chaussure. La mode s'introduisit d'une sorte de soulier grec, nommé *sicyonien;* il avait plus de légèreté et de délicatesse que les autres. « Si vous me donniez, » dit Cicéron au premier livre *de l'Orateur,* « des souliers sicyoniens, je ne m'en servirais certainement pas ; c'est une chaussure trop efféminée. J'en aimerais peut-être la commodité, mais à cause de l'indécence, je ne m'en permettrais jamais l'usage. »

On employa le liége pour hausser le soulier et élever la taille, à la manière des Perses : cet usage était commun. Les coquettes se servaient de souliers ainsi exhaussés pour les bals, et les actrices sur le théâtre, surtout dans les rôles de la comédie; et, s'il est permis de rapprocher des choses infiniment opposées, les prêtres s'en servaient aussi dans les sacrifices.

Tous les souliers de femmes étaient blancs pour l'ordinaire. « Etudiez-vous, » leur disait Ovide, « à dissimuler vos défauts : qu'un pied mal fait soit toujours caché sous un cuir bien apprêté et blanc comme la neige. »

Pes malus in niveâ semper celetur alutâ.

Ovid., *de Arte amandi,* l. III.

Martial reprend dans Cinna trop de négligence dans ses habits, et en même temps trop d'affectation et de recherche dans sa chaussure, de telle sorte que, par l'effet d'un goût assez bizarre, il joignait la malpropreté d'un homme à la coquetterie d'une femme (1).

Les dames romaines avaient aussi des chaussons, qui n'étaient autre chose que des bandes dont elles s'enveloppaient plus ou moins le pied; *fasciæ pedales*. Les chaussons étaient, du moins c'est ce qu'il y a de plus certain, une pièce différente de la chaussette, dont elles connaissaient encore l'usage, au rapport de Quintilien, *fasciæ quibus crura vestiuntur*. Les chaussettes étaient de couleur, et le plus ordinairement rouges, selon le témoignage d'Alexandre Napolitain, fondé peut-être sur ces paroles de Cicéron, dans une de ses harangues, *purpureis fasciolis*. Il est probable qu'une partie s'en laissait voir par toute l'ouverture du soulier ou brodequin, qui, sans doute, ne se fermait pas exactement, et dont la matière était si mince,

(1) Sordidior cœno cum sit toga, calceus autem
Candidior primâ sit tibi, Cinna, nive;
Dejecto quid, inepte, pedes perfundis amictu?
Collige, Cinna, togam; calceus ecce perit.

Mart., l. VII, 32.

qu'il faisait l'effet d'un bas bien tendu, au moyen d'une jarretière qui en arrêtait le haut, et qui cependant, au rapport de Tertullien, ne serrait la jambe que mollement, *crus periscelio lætatum :* c'est ce qui donne lieu de croire que cette jarretière n'était autre chose qu'une sorte de ruban assez large, d'or ou de pourpre, et le plus souvent blanc, avec lequel on faisait plusieurs tours qui se croisaient; tel à-peu-près que cette jarretière blanche de Pompée, qui ressemblait à un bandeau royal, et dont Favonius voulut lui faire un crime, comme si ce capitaine eût affecté par là de montrer au peuple le désir d'usurper le titre de roi. «Qu'importe,» lui disait Favonius, «en quelle partie de ton corps tu portes le bandeau royal?»

Les dames romaines se servaient aussi de pantoufles dans leur intérieur. Perse, dans une de ses satires, introduit deux personnages d'une comédie de Ménandre. «O mon cher Dave,» dit un jeune homme plus amoureux qu'il ne croit l'être, «tu peux ajouter foi à mes paroles; je veux sortir de la douloureuse situation où je me trouve. Voudrais-je déshonorer mes ancêtres, et achever de dissiper leur succession dans une maison dont je connais l'indignité? Irais-je, dans le trouble de ma raison,

éteindre mon flambeau à la porte de Chrysis, et chanter sous ses fenêtres? » — « Gardez-vous-en bien, » dit le confident, « allez plutôt sacrifier aux dieux qui vous ont rendu à vous-même. » — « Ne crois-tu pas, mon cher Dave, » répond le jeune homme aussitôt, « qu'une telle résolution lui coûtera bien des pleurs? »

. . . . Sed censen' plorabit, Dave, relictâ?

— « Dites plutôt, » reprend Dave, « qu'elle vous répondra par un coup de sa pantouffle. »

Nugaris, soleâ, puer, objurgabere rubrâ.
PERS., *sat.* V.

Nous apprenons trois choses par ce passage: la première, comme je viens de le remarquer, que les dames romaines se servaient de pantouffles dans leur chambre; la seconde, que les souliers rouges n'étaient pas ceux qu'une honnête femme osait porter; et la troisième enfin, que, dans tous les temps, les courtisanes se sont distinguées par leur chaussure.

. . . . Soleâ, puer, objurgabère rubrâ.

Mais soit que les bienséances soient subordonnées à la mode, ou que le caprice règle cette dernière; soit que quelques femmes comp-

tassent assez sur leur vertu, pour s'affranchir de la tyrannie d'un usage qui contraignait le goût et l'inclination, celles qui se piquaient le plus de régularité portèrent impunément des souliers rouges long-temps avant le règne d'Aurélien, qui leur en permit l'usage, et l'interdit en même temps aux hommes, *calceos mulleos... viris omnibus tulit, mulieribus reliquit.* L'ordonnance de ce prince fut d'autant plus gracieuse pour les dames, que lui et ses successeurs se réservèrent cette couleur, à l'exemple des anciens rois d'Albe, au rapport de Dion. Cet usage régna long-temps dans le Bas-Empire, et passa même des Empereurs d'Occident aux Papes, qui achevèrent d'effacer les traces de sa première destination.

Les empereurs chargèrent leur chaussure de plusieurs ornemens; ils y firent broder des aigles enrichis de perles et de diamans, *aquilas ex lapillis et margaritis.* On peut croire que cet ornement brilla aussi sur les souliers des dames, ou du moins sur ceux des impératrices. Elles avaient été honorées du Laticlave, qui était l'Ordre de l'Empire : leur eût-on refusé un autre ornement qui non-seulement ajoutait à l'agrément de leur personne, mais servait encore à établir la différence des rangs? D'ail-

leurs les pierreries étaient si communes que, selon Pline, les femmes les plus modestes et les plus simples n'osaient pas plus sortir sans diamans, qu'un consul sans les marques de sa dignité. J'ai vu, ajoute le même auteur, Lollia Paulina, femme de Caligula, même après sa répudiation, tellement couverte de pierreries, non à l'occasion de quelque cérémonie ou de quelque fête d'éclat, mais pour faire de simples visites, qu'elle n'avait aucune partie de son corps qui ne fût éblouissante : l'état de ses diamans, qu'elle affectait de montrer elle-même, se montait à quarante mille sesterces, ou un million d'or, encore n'était-ce point des présens du prince ou des pierreries de l'empire, mais celles de sa maison, et l'un des effets de la succession de Marcus Lollius son oncle ; et Pline s'attache à en relever la superfluité, par le contraste qu'il nous présente de la simplicité des triomphes de Curius et de Fabricius, comparée à l'orgueil de Lollia. Selon cet auteur, cependant, ce ne fut pas là le plus grand exemple de la magnificence des dames romaines. Quoi qu'il en soit, nous ne nous croyons pas en droit d'avancer que l'on ait vu sur leur chaussure ces croissans que portaient sur la leur les patriciens et les sénateurs, *in calceis fibulæ ad ins-*

tar lunæ corniculantes : peut-être n'était-ce, au fond, qu'une boucle d'une forme particulière, dont la mode était commune à l'un et à l'autre sexe; mais nous n'osons pas insister sur cette opinion, puisqu'au rapport des auteurs les plus graves, ces croissans formaient une distinction mystérieuse, qui pouvait bien n'être pas tout-à-fait du goût des dames.

« Pourquoi, » demande Plutarque dans ses *Questions romaines,* « pourquoi ces croissans sur les souliers des patriciens? est-ce pour rendre plus respectable le sentiment de Castor, qui établit je ne sais quelle habitation dans le corps de la lune? ne cherche-t-on pas aussi à nous apprendre par là, qu'après que nos âmes auront été dépouillées de nos corps, elles occuperont une région supérieure à celle de la lune? N'est-ce pas une mode des Arcadiens descendus d'Evandre, réputés plus anciens que cet astre même, et qu'on a appelés pour cela Prosélènes? Que dis-je? n'est-ce pas à ceux que leur propre grandeur éblouit, un avertissement de l'instabilité des choses humaines, pris des divers changemens de ce même astre? ou ne veut-on point, enfin, suivant la pensée de Parmenide, nous mettre sous les yeux l'exemple de la lune qui jette un regard respectueux vers

la lumière du soleil, par je ne sais quel sentiment secret d'une juste subordination?»

Le fondement de toutes ces conjectures ne paraît pas infiniment sensible; mais aussi l'esprit humain ne saisit le merveilleux qu'avec beaucoup de difficulté; et lorsqu'on s'efforce d'interpréter les mystères, il en coûte toujours quelque chose à la raison (1).

(1) On a donné à cet usage des sénateurs de porter sur leurs souliers, ou plutôt sur leurs cothurnes noirs des espèces de *croissans*, une origine plus probable que toutes les suppositions de Plutarque. Romulus, avant la réunion des Sabins, avait d'abord fixé à cent le nombre des membres du sénat, et c'est, dit-on, en mémoire de cette première institution de leur ordre, que les sénateurs et les patriciens portaient sur leur chaussure, non des *croissans*, mais la lettre *C*, qui, en chiffres romains, désigne le nombre cent. *M. le baron de Theis*, dans ses *Lettres romaines*, a adopté cette opinion. (*Voyage de Polyclète*, *tom. I*, *p.* 259, *première édition*) cet ornement était d'argent ou d'ivoire, et s'appelait *lunula*.

(*Note de l'Editeur.*)

EXTRAITS

D'UN GRAND OUVRAGE

INTITULÉ :

L'ANTIQUITÉ PITTORESQUE,

OU

ESSAI SUR L'ÉTUDE DE L'ANTIQUITÉ
RÉDUITE EN TABLEAUX.

PAR FEU M. BAYEUX,
AVOCAT AU PARLEMENT DE NORMANDIE,
TRADUCTEUR DES FASTES D'OVIDE.

EXTRAITS
D'UN GRAND OUVRAGE

INTITULÉ :

L'ANTIQUITÉ PITTORESQUE,

OU

ESSAI SUR L'ETUDE DE L'ANTIQUITÉ RÉDUITE EN TABLEAUX.

AVEC CETTE ÉPIGRAPHE :

Segniùs irritant animos, etc.

TOILETTE.

Deux tableaux dans le genre de Chardin.

N° 1.

Le premier représente une jeune fille à sa toilette.

Tout semble offrir, dans ce tableau, le sanctuaire des grâces et l'image de la volupté.

On voit un appartement orné d'une tapisserie, qui paraît de toile peinte, semblable à nos indiennes (1). Deux petits tableaux y sont atta-

(1) Pline, *Hist. nat.*, l. 35, c. 42. — Athen. Deipnos. l. 2, c. 3. trad. de Maroll.

chés. L'un représente le trait si connu de Léandre et Héro. On semble lire dans les yeux de l'amant cette prière si touchante : « Dieux ! épargnez-moi tandis que je vais, et ne me faites périr qu'à mon retour (1) ! » L'autre offre, pour pendant, un jeune homme au milieu des flots, embrassant une urne sur laquelle on lit, en caractères d'or : *A Jupiter Conservateur* (2). C'est sans doute le jeune Lesbien Enallus, qui, pour sauver son amante, se précipita dans la mer, et fut lui-même sauvé par les Dieux, qui lui procurèrent une urne (3). Au fond de l'appartement, derrière la toilette, est une grande fenêtre, dont un des côtés entr'ouvert (4) laisse apercevoir un vaste jardin avec des treilles (5),

(1) On connaît ce vers plein de sensibilité : *Parcite dum propero, mergite dum redeo*. Martial, *de Spectac*. Ep. 25.

(2) *Diós Soteros*.

(3) Athen. Deipnos. l. 11. — On voit aussi sur une agate onix du cabinet de Stosch, l'Amour voguant sur une amphore. *class*. 2, nº 757.

(4) *Bifores fenestras*. Ovid. ex Pont. l. 3, El. 3.

(5) Bacchus sous une treille. *Cab. de Stosch*, *class*. 2, nº 1451. Treilles du portique de Livie, à Rome. Plin., *Hist. nat.*, l. 14, c. 1. Sur une fresque du sépulcre des Nasons. *Antiquit. expliq.*, Dans deux tableaux trouvés à Herculan. *Pitt. Antich.* t. 2. A la maison de Pline le jeune en Toscane. L. 5, ep. 6, etc.

des eaux jaillissantes (1), et une serre couverte avec des glaces (2). Un grand voile de soie sert de rideau à l'autre partie, restée fermée, et l'on en voit en dehors un second qui paraît plus épais, et est destiné peut-être à garantir de la pluie (3). En face est la porte de l'appartement, et le voile qui lui sert de portière (4), à moitié tiré, laisse voir le seuil couvert de roses et de guirlandes (5).

(1) On en voit dans un des tableaux d'Herculanum, cité ci-dessus. Les lois romaines en font aussi mention très-souvent. L. 12, § 24, *de Instructo*, etc., *ff.* Fistulæ et canales et crateras, etc., ad aquas salientes. L. 12, § 24. *Eod. de act. empt. et vend.*, etc. etc.

(2) C'est Martial qui nous apprend que les Romains avaient l'usage des serres :

> Pallida ne Cilicum timeant pomaria brumam....
> Hibernis objecta Notis specularia puros
> Admittunt soles et sine fæce diem. *L.* 8, *Ep.* 14.
>
> Condita perspicua vivit vindemia gemma,
> Et tegitur felix, nec tamen uva latet. *Ib. Ep.* 68.

(3) L. 17, ff. *de act. empt. et vend.*; etc. etc.

(4) On voit de ces voiles ou portières dans plusieurs tableaux d'Herculanum, et notamment dans celui que M. Vien a traduit dans sa Marchande d'Amours, Pittur. Antich., t. I.

Martial dit aussi : Abigit testem *veloque*, seraque. L. 1, Ep. 25.

(5) Les amans semaient de fleurs la porte de leurs maîtresses. — Ovid., de Art. amand. l. 2. — Amor., 1, 6, 67. De Remedio Amoris, 31. — Properce, 1, 16, 7. — Tibulle, 1, 2, 13. — Horace, *passim*.

Ces fleurs sont l'hommage de l'Amour : peignons la beauté qui le reçoit. « C'est la folâtre « Lalagé, dont les épaules brillent comme la « lune pure, réfléchissant, dans une belle nuit, « l'argent de ses rayons sur les flots de la mer. « Elle ressemble à la grappe encore verte, que « l'automne, au teint de pourpre, n'a pas colo- « rée (1). » Sa bouche, qui s'entr'ouvre au plus doux sourire (2), exhale sans doute l'odeur des roses de Pestum, ou des premiers miels de l'Attique, ou de l'ambre que la main a froissé (3). Ses cheveux noirs sont réunis en un simple nœud, attaché, par un ruban, sur le haut de la tête (4), et orné de quelques fleurs : voilà toute sa coiffure. C'était celle de Diane et des Vierges (5). Ainsi se coiffa Leucippe pour séduire Daphné (6); ainsi se coiffèrent et Polixène (7) et Didon (8). Le rouge de la beauté colore ses joues, et un trait légèrement dessiné unit ses deux sourcils

(1) Horat., Od. 7, l. 2.

(2) C'est le *dulce ridentem* d'Horace, ad Fusc. l. 1.

(3) Martial, l. 5, ep. 38, fragravit ore quod rosarium Pæsti, etc.

(4) C'est la coiffure appelée *corymbos*.

(5) Winckelm. Hist. de l'Art.

(6) Pausan. l. 8.

(7) *Id.* l. 10.

(8) Virg., Æneid. l. 4, crines noduntur in aurum.

d'ébène (1). Sa tunique légère est de couleur aigue-marine, couleur des Nymphes (2). Par dessus retombe un long voile de couleur de safran, semblable à celui de l'Aurore (3), et relevé par une écharpe de couleur de fleur d'amandier (4). L'art qui présida à l'arrangement de ces vêtemens, prit soin de découvrir le bras et l'épaule gauche (5); le sein paraît aussi dans toute la nudité des Grâces. Il ne fut pas besoin d'employer la pierre de Naxos pour en déterminer la forme ou en diminuer la grosseur (6) : la nature l'a fait comme celui de Vénus (7), ou si, pour peindre la beauté, vous voulez emprunter de champêtres images, il a la forme des raisins encore verts (8), des pommes naissantes, des dattes ou des fruits de l'arboisier (9). Son col d'albâtre n'est chargé d'aucun ornement; aucune perle n'a déformé son oreille déli-

(1) Ovid., *de Arte amand.*, l. 3, v. 200, etc.

(2) *Ibid*, v. 170, etc.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.* v. 307.

(6) Dioscorid., l. 5, ch. 168.

(7) Winckelm. Hist. de l'art.

(8) Théocr. Idyl. 11, v. 1. —Nonnus Dionys. l. 1, l. 4.

(9) Athen. Deipnos l. 2., c. 6, traduct. de Marol.

cate (1); aucun anneau n'embarrasse ses doigts longs et déliés (2).

Ainsi parée, Lalagé est assise sur un siége pliant (3), garni de feuilles d'or et d'ivoire (4), et couvert d'un large tapis (5), qui retombe sur un pavé diversement coloré de marbres de Sparte (6). On voit, sur sa table, un grand miroir d'or, orné de pierreries (7), quelques aiguilles d'or, des rubans et un vase rempli d'une eau limpide. N'oublions cependant pas ce qui fait une des plus grandes ressources, et le premier ornement de sa toilette; c'est un grand vase chargé de fleurs de toute espèce. Ce bel ouvrage semble fait pour le lieu. On y distingue trois parties. Le bas est ciselé en larges côtes, semblables à celles du melon. De là s'élève le corps du vase, où l'on voit, en relief, Vénus assise sur les flots, et tenant des deux mains son voile enflé par les vents. Des feuillages et

(1) Les jeunes filles ne portaient ni collier, ni bagues, ni pendants-d'oreilles. *Voy*. les Monum.

(2) Et teretes digitos, etc. — Ovid., *de Art amand.*, l. 1.

(3) Herculanum, *passim*.

(4) Martial, Pline, etc.

(5) L. 25, *ff*. de auro, etc., § 1. — L. 5, *ff*. de supellect., etc.

(6) Picta Spartani frigora saxi. Martial, l. 1, ep. 56.

(7) Senec., quæst. nat., l. 1, c. 17.

des fruits entourent cette partie, et vont se terminer à un autre fond renversé, également à côtes, qui compose le col et soutient la bouche du vase. Deux Léda couchées appuient mollement leur tête contre cette bouche de vermeil; et les cygnes amoureux, étendus sur elle, forment les anses par les plis de leur beau col (1). Les roses et les jasmins qui tombent en gerbes du haut de ce vase charmant, couvrent une cage d'ivoire, dans laquelle paraît un moineau. Ce n'est pas celui de Lesbie; mais il est sans doute aussi chéri (2).

L'action de ce tableau répond parfaitement à ses voluptueux accessoires. Lalagé pose une main sur une corbeille de pommes, présent et symbole de l'amour (3), et de l'autre tient un

(1) Ce beau vase est représenté sur une cornaline du cabinet de Stosch, classe 5, n° 127. C'est un vase à quatre anses, le Nestoride d'Athénée.

(2) Winckelm., cabin. de Stosch, classe 3, n° 251. — Martial, l. 14, ep. 77.

(3) *Malò me Galathea petit lasciva puella*, Virg., Ecl. 3. La pomme est le prix de la beauté. *Fulcite me floribus, stipate me pomis*, dit l'épouse du Cantique, *quia amore langueo*, c. 2, v. 5. C'est sous un pommier que son amant l'éveille, sous ce pommier où sa mère perdit sa virginité. *Voy*. dans Pollux, 4, 7, et dans Horace, sat. 2. l. 1, un présage d'amour, tiré des pépins de pomme. *Voy*. aussi l'explication des pierres gravées du duc d'Orléans.

bâton sur lequel paraît roulée une bande chargée de caractères (1). A sa droite, un jeune enfant porte d'une main un parasol (2), et de l'autre un éventail de plumes de paon (3). A sa gauche, une belle esclave en vêtement court, semble attacher sous son pied des tablettes, qui vont sans doute porter furtivement la réponse de la bande roulée (4). « L'amour veut « du retour. Ecrivez toujours, dit Ovide; ce « qu'elle aura lu dix fois sans y répondre, à la « fin elle y répondra; elle vous renverra des

(1) C'est ce que l'on appelait la scytale Lacédémonienne. On écrivait de suite, en tournant toujours sur une bande de papier dont on entourait un bâton. Dépliée, cette bande présentait des mots sans liaison, jusqu'à ce qu'on l'eût placée sur un bâton égal au premier.

(2) *Voyez* notre trad. des *Fastes d'Ovide*, t. II, p. 170, etc.

(3) Les anciens faisaient un grand usage de l'éventail. *Voy.* Athen., l 6, c. 16. — Nonnus Dionys., l. 12. — Greg. Nazia., orat. 16. — Terent., *Eunuch.*, act. III, sc. 1. — Ovid., *de Art. amand.*, l. 1, v. 161. — Plaut., *Trinumm.*, act. II, sc. 1. — Martial, l. 3, ep. 82. — Propert., l. 2, el. 24. — Claudian in Eutrop., 1, 109.

Ces éventails étaient faits de feuilles d'arbres (*Voy.* Herculan., tom. I, etc.), ou de plumes de paon (Properce et Claudien, ci-dessus; Martial, l. 14. ep. 67. La représentation du mois d'août dans le calendrier de Lambeccius, *Antiq. expliq. supplém.* — Nel thesauro A. R., tom. 8, etc.). On voit très-souvent l'*éventail* et le *parasol* ou dais, sur les monumens étrusques.

(4) Ovide indique cette ruse, *Art d'aimer*, l. 3, v. 624.

« tablettes chargées d'heureux caractères, et « vous serez satisfait (1). »

N° II.

Le second tableau représente une vieille également à sa toilette.

C'est sans doute la Galla de Martial. « Sans « sortir de chez elle, elle s'embellit au milieu « de la rue Suburre (2). Ses cheveux se tressent « et se frisent en son absence ; le soir elle ôte « ses dents comme sa robe. Ses charmes repo- « sent alors dans cent boîtes, et jamais il ne « leur est arrivé de coucher avec elle. Le sour- « cil qu'elle fait jouer, elle le tire au matin de la « boîte qui le renfermait (3). »

L'appartement où va s'opérer la régénération de Galla, présente des détails relatifs à la scène. A travers les fenêtres, dont il paraît que l'on a ôté les vitres ou spéculaires (4), on aperçoit un

(1) *Art d'aimer*, l. 1.

(2) Rue de Rome, que l'on ne peut mieux comparer qu'à la rue Saint-Honoré, à Paris. C'était le quartier des bijoutiers, des parfumeurs, des marchandes de modes et des filles. *Perse sat.* 5, v. 52. — Martial, l. 1, ep. 35, l. 2, ep. 17, l. 6, ep. 66, etc.

(3) Martial, l. 9, ep. 38.

(4) C'est ce que l'on peut induire de la loi 12, § 24. ff. *de instruct.*, etc.

grand vase rempli de terre (1), avec quelques arbustes effeuillés, image de la nature dépouillée de ses agrémens. L'appartement paraît tendu de tapisseries à figures, et d'autres grands tapis sont sous les pieds (2). Il est orné de deux tablèaux assez analogues au sujet. Le premier (3) représente Vénus dans un vaste jardin. Au milieu est un arbre desséché, sans vigueur et sans feuillage; ses fruits ne sont ni des pommes d'or des Hespérides, ni des grenades à l'écorce d'incarnat, ni des châtaignes qui plaisent à Amaryllis (4). Ils sont plus doux, et souvent, hélas! plus funestes. Ce sont des Amours qui

(1) C'étaient des vases de plomb ou de terre, appelés *viridiaria. Dolia fictilia, item plumbea, quibus terra adgesta est, et in his viridiaria posita.* l. 26, ff. *de instruct.*, etc.

(2) Nego ullam picturam, neque in tabula, neque *textili* fuisse, etc. Cicer. *in Verr. de signis.* — Athen. l. 2, c. 3.

(3) Ce tableau est composé de deux monumens antiques. Le premier est une peinture à fresque, trouvée dans une chambre souterraine à Rome, près des bains de Dioclétien, représentant Vénus qui secoue un arbre sec d'où tombent des Amours (Linguet, *Annal.*, tom. 2, p. 153, 1777). L'autre est un médaillon de Lucilia, fille d'Antonin, au revers duquel on voit une femme qui secoue un arbre, et des petits Amours qui sautent et tombent dans l'eau. (Numm., *è Mus. Pisan.* pl. 25.)

(4) Castaneasque nuces, mea quas Amaryllis amabat.
VIRGIL., *Eclog.* 2.

tiennent encore aux branches arides, d'où la sève fécondante s'est retirée. La déesse secoue l'arbre avec de grands efforts; mais ses fruits charmans, jadis entassés autour d'elle, vont tomber au loin et s'enfoncer dans les eaux d'une fontaine. L'autre tableau (1) offre une représentation symbolique de la divination par les oiseaux. C'est une vieille qui consulte sur ses amours. La devineresse est assise et tient un oiseau qu'elle a l'air d'interroger. Devant elle est la vieille, appuyée sur un buste de Priape, qui semble indiquer, par sa grimace, que la réponse ne sera pas favorable. Vénus est là aussi; mais elle répond à la grimace de Priape, et ses pieds sont enlacés d'une guirlande de fleurs : c'est le nœud magique qui enchaîne son pouvoir et sa divine influence (2). Non loin de ce dernier tableau est la porte, où l'on aperçoit le cadenas mobile qui la ferme (3).

(1) Bas-relief trouvé à Herculanum. Saggi, *Diss. dell Acad. di Corton*, tom. 4.

(2) C'est le nœud de Vénus, qui fixe aussi l'inconstance des amans,

Necte, Amarylli, modo, et Veneris dic, vincula necto.

VIRGIL., *Eclog.* 8.

Voyez aussi Théocrite et Servius.

(3) Il paraît que les serrures des anciens étaient mobiles. *Excute poste seram*, dit Ovide, *Amor.* 6, l. 1. On peut con-

Ce cadenas jaloux ne recèle pas ainsi la jeune beauté, lorsqu'elle s'occupe à orner ses charmes. Elle ne peut que gagner à être vue dans le nu et le désordre de la simple nature; mais les Galla, ou celles dont les appas altérés exigent les ressources de l'art, c'est pour elles sans doute qu'Ovide a dit : « Craignez que l'amant « ne surprenne vos boîtes sur la toilette. L'art « que l'on cache aide mieux la figure (1). »

En effet, les Amours seraient effrayés, s'ils surprenaient la vieille avant que sa métamorphose soit achevée, avant que le grand œuvre du rajeunissement soit accompli. Adieu le charme de l'illusion; adieu cette douce imposture qui peut encore nous offrir, pour quelques heures, la fraîcheur de la jeunesse au milieu des débris de l'âge. Mais le peintre de Galla fut

sulter aussi les dissertations de Saumaise (*exercit. Plin.*, p. 649, etc.), de Turnebe (19, *adv.* 7), de Juste Lipse (*de cruce*, 3, c. 6), etc. — On peut voir dans Homère un vers intéressant à cet égard, *Odyss.* Φ, v. 47. Varron dit aussi : *Nec satis resarrire ab serra dictum, id est aperire. Hinc etiam seræ, quibus remotis fores panduntur.* De l. l. 6, 6. De là les mots *ponere seram* (Juvenal, *Sat.* 6, v. 347), opponere seram (Ovid., *de Art. amand.*, 2, v. 243). Elles tenaient avec une chaîne :

Et jaceat tacitâ lapsa catena sera. PROPERT., *l.* 4, *el.* 12.

(1) *De Art. amand.*, l. 3, v. 209.

introduit dans le sanctuaire de sa toilette, et il en a révélé tous les mystères. A quelques cheveux qui paraissent encore bruns, parce que sans doute ils sont teints avec les plantes germaniques (1), l'écorce de noix (2), ou l'écume caustique (3), une esclave marie avec art un groupe de ces boucles étrangères (4), que l'on vendait auprès du Cirque Flaminien (5); une autre tient une longue bandelette chargée de pierreries (6), et se dispose à l'en parer. La céruse s'est unie au rouge pour donner à sa figure la blancheur et l'incarnat de la jeunesse (7); et ses veines desséchées semblent montrer encore, sous le bleu qui les indique (8), un sang qui circule avec

(1) *De Art. amand.*, v 163.

(2) *Ibid.*

(3) Martial, ep. 33, l. 8. ep. 26, 27, l. 14. — Plin., *Hist. nat.*, l. 28, c. 12.

(4) Tot premit ordinibus, tot adhuc compagibus altum ædificat caput. — Juven., *Sat.* 6, v. 500.

Martial dit aussi : Unus de toto peccaverat orbe comarum. — L. 2, ep. 66.

(5) Ovid., l. 3, *de Art. amand.*, v. 168.

(6) Vittæ Margaritarum, l. 25, ff. *de auro et agento*, etc. § 2.

(7) Athénée deipnosoph., l. 13, c. 3. — Martial, l. 7, ep. 25; l. 8. ep. 33. — Cerussata Lycoris, l. 1, ep. 73. — Ovid., *de Art. amand.*, l. 3, v. 269.

(8) Cæruleo quædam sua tempora fuco, etc. — Propert., l. 2, el. 18. Il ne s'agit point ici de la chevelure, comme on s'est avisé de le traduire.

abondance. D'autres secours sont employés pour suppléer et corriger la nature. Un coussin est attaché à l'extrémité des reins, pour tenir lieu des charmes que cette partie a perdus, et un corset à baleines redresse et entoure l'étique squelette (1). Galla n'a pas besoin, sans doute, pour soutenir sa gorge, de la peau employée à la toilette des femmes trop grasses (2); mais un large fichu de lin en couvre heureusement la maigreur (3). Un énorme collier de pierres de différentes couleurs, taillées en forme de perles (4), occupe ensuite toute la longueur de son col, et de larges ornemens chargent ses oreilles (5).

La toilette répond dignement aux opérations dont elle est témoin. Un grand miroir, qui à sa couleur verdâtre, paraît être une émeraude, s'élève au milieu (6). Il est entouré d'une bordure de verres de différentes nuances (7). On

(1) Ut pulchris esse natibus exclament qui viderint. Athen. l. 13, c. 3.

(2) Mamillare. Martial, l. 14, ep. 66.

(3) Amictorium. Mammosas metuo, etc. Martial, l. 14, ep. 149.

(4) Blas. caryophil. de Mercat. antiq., p. 101.

(5) Diss. clyptograph. Mus. Victor, c. 8.

(6) Plin., *Hist. nat.*, l. 37, c. 5 et 7.

(7) Diss. dell. Acad. di Corton., t. 4, diss. 2.

en voit auprès un plus petit, qui semble d'argent poli, et auquel tient un couvercle, comme à nos miroirs de poche (1). On aperçoit ensuite une longue rangée de fioles, qui contiennent sans doute toutes ces compositions que l'art inventa *pour réparer des ans l'irréparable outrage;* telles que la pommade qui rend à la peau son velouté (2), et celle qui en efface les taches (3). Nous ne parlerons pas d'une autre, destinée à faire disparaître des rides visibles pour le seul amour qu'elles effraient (4). Çà et là sont répandues des aiguilles d'or et d'argent ornées de pierreries.

Mais on ne voit point sur cet autel de la coquetterie, les fleurs odorantes qui embellissent la toilette de Lalagé. La nature est trop simple; l'art seul doit régner ici. Il a donc décomposé jusqu'à ces tendres fleurs, et leurs parfums alambiqués s'exhalent d'un grand vase à double fond (5). La base en est ornée d'un masque de

(1) Diss. dell. Acad. di Corton., t. 4, diss. 2. — *Ibid*, Cab. de Stosch, classe 2, n°s 548, 549.

(2) Ovid., *de Medicam. faciei.*, v. 51. etc.

(3) *Ibid.*

(4) *Lomento* rugas uteri quod condere tentas, etc. Martial, l. 3. ep. 42, l. 6. ep. 93, l. 14. ep. 60.

(5) Ce vase se voit sur une hyacinthe du cabin. de Stosch., n° 126, cl. 5. C'est l'ooschyphium dont parle Athénée, l. XI.

vieille Bacchante. Puis le fond supérieur s'élève et présente un Silène ivre, monté sur son âne, et soutenu par un Faune; sujet digne des goûts de la vieillesse (1). Le col est orné de lierre, comme la tasse donnée à Tircis (2), ou comme celle de Ménalque (3). Deux serpens étendent leurs souples anneaux, et forment les anses, en se réunissant à la bouche du vase. A côté paraît un perroquet babillard, orné de son collier (4).

Ne croyons pas que Galla soit uniquement occupée du soin de ses charmes rajeunis. Près d'elle est un jeune enfant au teint vif et couleur de feu, aux cheveux crêpés, comme Moschus peint l'Amour (5); c'est sans doute un de ces jeunes Grecs qui suppléaient les amans (6); elle lui donne une bourse pleine et des tablettes sur lesquels on distingue *Batyl.* On ne peut douter que cette scène ne soit un effet de cette passion, de ce goût si commun à Rome, et qu'un intervalle de dix-sept siècles n'a peut-être pas encore entièrement éteint. « Dès que le lascif Batyle com-« mence à danser la Léda, » dit Juvénal, « Tuccia

(1) Vinosior ætas. Ovid., *Fast.*, l. 3.
(2) Théocrite, *Idyl.* I.
(3) Virg., *Eclog.* 8.
(4) Cornaline du cabin. de Stosch., n° 175, classe 7.
(5) *Idyl.* 1
(6) Pueris dat. Martial, l. 2, ep. 49.

« est en feu, Appula aux abois..... L'indigente
« Ælia désire sa conquête. Les femmes opu-
« lentes n'obtiennent qu'à grands frais les fa-
« veurs d'un comédien. Elles ont ruiné la voix
« de Chrisogon (1), et un acteur tragique est
« l'amant d'Hispulla. »

N° 197.

PAYSAGES.

Ce n'est point un tableau que l'antiquité nous présente sur cette matière, c'est une longue suite, c'est une galerie entière. Quelle variété d'objets, quelle vérité d'expression !

D'abord la vue repose sur une haie épaisse, où mille abeilles viennent picorer la fleur des saules, et inviter au sommeil par leur doux bourdonnement. Au-dessus une colline s'élève, et le bûcheron qui la dépouille de son bois verdoyant, semble faire retentir les airs de ses chants (2). Ensuite l'œil se perd au loin dans

(1) Juven., *Satyr.* 6, v. 60, etc.

(2) .... Sepes
Hyblæis apibus florem depasta salicti,
Sæpe levi somnum sua debit inire susurro.
Hinc altâ sub rupe canet frondator ad auras.

VIRGIL., *Eclog.* 1.

une profonde vallée où mugissent des taureaux (1), et à l'extrémité de laquelle on voit fumer les toits des cabanes (2). Mais des objets plus voisins ramènent bientôt la vue. On aperçoit une grotte que tapisse une vigne sauvage, où pendent des raisins agrestes (3). Un peuplier blanchissant (4), des ormeaux que le vent agite, et qui ne répandent qu'une ombre incertaine (5), s'y courbent en berceau. Sous leur feuillage sont assis des bergers, qui semblent marier leur voix aux sons de leurs musettes (6). Plus loin,

(1) Truces in alta valle mugiunt tauri.

MARTIAL, l. 3, ep. 58.

(2) Et jam summa procul villarum culmina fumant.

VIRGIL., *Eclog.* 1.

(3) .... Aspice ut antrum
Sylvestris raris sparsit labrusca racemis.

Idem, *Eclog.* 5.

(4) .... Hîc candida populus antro
Imminet

Idem, *Eclog.* 9.

(5) Sub incertas zephyris motantibus umbras.

Idem, *Eclog.* 5.

(6) Les anciens avaient l'usage d'un instrument semblable à notre musette : ils l'appelaient *tibia utricolaris*. On en voit sur les monumens, entre autres sur une statue de marbre blanc. *Diss. dell. Acad. di Corton.*, *diss.* 7. Aux mains d'une Bacchante, *Ficoroni. tratt. delle Mascher. tavol.* 33. Sur un bas-relief conservé à Rome, *Bianchini, diss. sur la triple Musique organique des anciens*, tav. 2, nº 12, etc.

d'autres pressent leurs chèvres et leurs brebis qui vont boire au fleuve voisin, dont les eaux se précipitent à grand bruit dans les vallées pierreuses (1). Ici, au bord d'un ruisseau qui coule en murmurant, Lycidas assis sous un platane qui entrelace les ombres dans ses rameaux errans (2), chante, et une Naïade répand sur lui l'acanthe brillant (3). Là, Corydon porte sur ses épaules sa brebis qui vient d'être mère, et dans son sein sont ses petits tremblans, qui ne peuvent encore se soutenir (4). De nombreux troupeaux bondissent de toutes parts, et l'on voit que les bergers ont eu soin de leur

(1) .... Cogite oves, pueri!
Pascentes à flumine rejice capellas.

VIRGIL., *Eclog.* 3.

Quæ saxosas inter decurrunt flumina valles.

Idem, Eclog. 5.

(2) Sub hac platano quam garrulus astrepit humor.

CALPHURN., *Eclog.* 4.

Et ramis errantibus implicat umbras.

Idem, Eclog. 1.

(3) Quem modo cantantem rutilo spargebat acantho
Naïs.

Idem, Eclog. 4.

(4) Si qua jacebit ovis partu resoluta recenti
Hanc humeris portare tuis; natosque tepenti
Ferre sinu tremulos, et nondum stare paratos.

Idem, Eclog. 5.

imprimer leur marque particulière (1) pour éviter la confusion ou les vols de quelques Dametas (2).

Si ce charmant paysage paraît encore trop muet à vos yeux, dites, et aussitôt le pinceau magique va l'animer. Vous allez voir, à la lumière argentée de la lune qui se joue à travers les rameaux, Vénus et les Grâces toujours décentes et sans ceinture, dansant sur l'herbe avec les Nymphes, tandis que sous les verts ombrages on immole à Faune une jeune brebis ou un chevreau (3). Ce seront encore, si vous voulez, deux amis qui boivent, cou-

(1) .... Vivi quoque pondera melle
Argenti coquito, lentumque bitumen aheno,
Impressurus ovi tua nomina.

CALPHURN., *Eclog.* 5.

Winckelmann rapporte différens monumens, où des bœufs et des chevaux sont ainsi marqués sur la cuisse et sur l'épaule. Cabin. de Stosch., classe 7, n° 2.

Voy. aussi Virgil., *Georg.*, l. 1, 263.

(2) Virg., *Eclog.* 3.

(3) Jam Citherea choros ducit Venus, imminente luna,
Junctæque Nymphis Gratiæ decentes
Alterno terram quatiunt pede......
Nunc et in umbrosis Fauno decet immolare lucis,
Seu poscat agna, sive malit hædo.

HORAT., l. 1, *Od.* 4.

Et solutis Gratiæ zonis.

Idem, *Od.* 30.

ronnés de roses, de roses qui durent, hélas! si peu. Ils sont à l'écart sur le gazon, dans un endroit charmant, où de hauts pins et des peupliers blancs aiment à entrelacer leurs rameaux pour former un ombrage épais, et où les petits flots d'un ruisseau font mille circuits pour s'échapper (1).

Si vous préférez le vrai pastoral, vous verrez Silène enchaîné dans une grotte avec des fleurs par deux bergers. Ses couronnes sont tombées, et sa tasse à l'anse usée est suspendue à sa ceinture. Eglé, la plus belle des Nymphes, s'est associée aux deux bergers. Malicieuse, elle prend des mûres dont elle barbouille le vieillard qui en sourit. Les Faunes et les animaux dansent au son de la voix de Silène, et les chênes semblent agiter leur sommet (2). Eglé attend, en rougissant, l'autre genre de récompense qui lui est promis (3).

Cependant la nature vient imposer silence à la fiction. Le voile rembruni des orages couvre

(1) Seu te in remoto gramine......
Qua pinus ingens, albaque populus, etc.
HORAT., *l.* 2, *Od.* 3.

(2) Silenum pueri somno videre jacentem, etc.
VIRGIL., *Eclog.* 6.

(3) Huic aliud mercedis erit...... *Ibid.*

ce riant tableau de la féerie. Déjà les grues s'enfuient du fond des vallées (1) ; la génisse lève la tête et respire l'air. L'hirondelle en babillant voltige sur les étangs, et les grenouilles semblent faire entendre dans les marais leur vieille querelle. Un groupe de corbeaux s'assemble ; on voit les pailles légères et les feuilles s'envoler. Les vents soufflent dans les arbres ; les plumes tourbillonnent sur la surface des eaux. La corneille appelle l'orage ; il éclate. Des pluies abondantes ont gonflé le torrent qui roule du haut des monts, chargé de la dépouille des forêts. Ces redoutables masses d'eau heurtent les digues, les font écrouler avec bruit, en emportent les rochers flottans, et renversent tous les obstacles qui s'opposent à leur fureur (2).

Au milieu de cet orage, sauvons-nous dans la métairie voisine. Que vois-je en entrant dans l'agreste ménage ? C'est un groupe que l'orage

(1) Aeriæ fugere grues, etc.

VIRGIL., *Georg.*, l. 1, v. 375, etc.

(2) Montibus ex altis magnus decursus aquaï,
Fragmina conjiciens sylvarum arbustaque tota ;
Nec validi possunt pontes venientis aquaï
Vim subitam tolerare : ita magno turbidus imbri,
Molibus incurrens validis cum viribus amnis ;

LUCRET., *de Rer. nat.*, l. 1.

a forcé de se renfermer pour quelques instans. Une jeune femme assise tient sur ses genoux un enfant qu'elle amuse avec un hochet en forme de sistre (1). Sa vieille mère est près d'elle, filant une quenouille sans rouet (2). Un vieillard debout derrière elles boit à même un vase dont l'anse est une figure de bouc (3). Ce groupe est égayé par Corydon tenant un oiseau dans une cage (4), et le présentant à sa bergère, qui, les yeux baissés, s'amuse à tresser des corbeilles de jonc (5). Dans un autre coin de la maison, un second groupe s'occupe à des travaux champêtres. L'un taille des échalas pour les vignes (6), l'autre attache des plumes colorées à des lacets (7), qu'il destine pour la chasse ; un troi-

(1) Si quis plorator collo tibi vernula pendet,
Hæc quatiat tenera garrula sistra manu.
MART., l. 14, ep. 54.

(2) Cabinet de Stoch., class. 2, n° 357, 358. Dans la galerie du palais Barberin, on voit une peinture antique représentant une vieille assise, et filant une quenouille.

(3) Cabinet de Stosch., n° 156, 157, clas. 6. Ce qui explique ce passage de Juvenal : *Stantem extra pocula caprum.*

(4) Antholog.

(5) Dum sedet, et gracili fiscellam texit hibisco.
VIRG., *eclog.* 10.

(6) Frigidus agricolam si quando continet imber, etc.
VIRG., *Georg.*, l. I, v. 259, etc.

(7) On sait que les anciens tendaient dans les forêts de

sième arrange des clochettes à une espèce de simulacre, qui sans doute doit servir d'épouvantail au milieu des champs ensemencés (1).

longs filets garnis de plumes rouges, et de diverses couleurs, pour épouvanter les animaux.

Puniceæve agitant pavidos formidine pennæ.

VIRG., *Georg.*, l. 3.

Nec formidatis cervos includite pennis.

OVID., *Metam.*, l. 15.

Namque ursos magnosque sues, cervosque fugaces
Terrificant, linique vetant transcendere septum.

NEMESIAN.

Cum maximos ferarum greges linea pennis distincta conterreat, etc. —SENEC., l. 7, *de ira*, c. 12. Saint Augustin en fait aussi l'objet d'une comparaison : Instar ferarum quæ circumdantur pennis, ut cogantur in retia. — L. 1, *de Nupt. et Concupisc.* Saint Jérôme dit aussi : Pavidorum more cervorum, dum pennarum evitatis volatus, fortissimis retibus implicamini. — In Lucifer.

Picta rubenti linea pinna
Vano eludat terrore feras.

SENEC., *Hyppol*, act. I, sc. 1.

An cum fratre vagos dumeta per invia cervos
Circumdas maculis et multa indagine pinnæ.

AUSON., *Theon.* 4.

Voyez Farnab. sur Virg. loc. cit. —Cœl. Rhodig., l. 16, ch. 11. Oppian. Cynæget.

(1) Une tête d'âne dépouillée de sa peau, suspendue sur une terre labourée et ensemencée, avait la vertu, selon la superstition des anciens Etrusques, de préserver les semences de tout accident.—Columel., l. 10. *Voy.* Cabinet de Stoch., classe 7, n° 11.

Près d'eux une femme renferme des raisins dans un vase qu'elle recouvre d'une peau (1), et deux enfans couchés par terre s'occupent d'un jeu propre à leur âge (2). L'appartement a pour tout meuble des siéges grossiers, et une table à pieds inégaux chargée de quelques vases de terre rouge (3). Cependant une image grotesque orne le mur noirci par la fumée; elle représente une souris dansant devant un chat qui lui joue de la double flûte (4). Autour du foyer (5) sont quelques jambons, un fromage dont un cordon de jonc traverse le large orbite, et un vieux faisceau d'anet.

Mais l'orage est dissipé; l'air frais et pur qui

(1) *V.* les peintures d'Herculanum, tom. 3. Elles se conservaient aussi d'un automne à l'autre. Martial en parle, l. VII, ép. 19. On les conservait aussi dans ces mêmes vases remplis de vin. PLINE, l. XIV, c. 1. *Voyez les Recherches sur Herculanum*, par M. Fougeroux, pag. 120.

(2) C'est le jeu de la mérelle :

Parva se et ternis instructa tabella lapillis
In qua vicisse est continuasse suos.

OVID., *Trist.*, l. II, v. 475.

(3) Martial, l. I, ep. 56, l. II, ep. 43. — Ovide, *Metam.*, l. 8; *Mensæ sed erat pes tertius impar; testa parem fecit.*

(4) Pâte antique du Cabinet de Stoch., classe 7, n° 119.

(5) .... Suspensa focum carnaria juxta
Durati sale terga suis, truncique......
Trajectus medium sparto sed cascus orbem,
Et vetus adstricti fascis pendebat anethi. MORETUM.

lui succède nous invite à sortir et à visiter les dehors de l'habitation champêtre. D'abord nous apercevons de longs celliers où sont enfoncés dans la terre de vastes tonneaux d'argile, riches dépositaires des trésors de Bacchus (1). Près de là est un grand bassin, où deux fontaines fournissent une eau claire et limpide, qui coule en filets d'argent de la gueule d'un lion (2) et de la bouche d'un sphinx (3). Quel-

(1) *Voyez* l. 76, ff. *de contrah. empt.* — L. 54, § 1, ff. *de act. empt.* — L. 17, *eod. ibid.* — L. 3, ff. *de trit. vin.*, etc. — L. 8, § 1, ff. *de instructo*, etc. — Les tonneaux étaient ordinairement d'argile et de terre cuite, quoiqu'il y en eût aussi de bois. *Polyd. Vergil.*, *de rer. invent.*, l. 3, c. 14. On en voit sur les monumens, *Grut. inscript.*, pag. 818, n° 5, Winckel., cab. de Stoch., clas. 2, n° 1605. — *Pittur.*, *Antich. d'Hercol.*, tom. 3. Tel était aussi celui du fameux cynique Diogène. C'est ce que l'on infère d'un passage de sa vie, par Laërce, et de la 14e satire de Juvenal, v. 298. On peut l'inférer aussi des monumens qui le représentent. *Voy.* Span. Miscell., *Erudit. antiq.*, sect. 4. — Leonard Agostini, *imag. illustr. vir.*, part 2. — De Caylus, *antiq.*, tom. 6, pl. 43, *Antiq. Grecq.* — Winkelm., *Monum. inéd.*, n° 174, et Cab. de Stoch., cl. 4, n° 84.

Sur les vases à vin enfouïs dans la terre à Herculanum. *V. Lettres sur la découverte d'Herculanum*, par M. de Correvon, tom. I, p. 184 et 186, etc.

(2) Cabinet de Stoch., cl. 2, n° 623, 1769, 1864. — *Voyez* aussi les médailles d'Himere en Sicile.

(3) Herculanum, tom. 5, culs de lampe.

Personas ex quarum rostris aqua salire solet, l. 17, ff. *de act. empt.*

ques chevaux viennent y boire, tandis qu'un autre décrit, en courant, le cercle indiqué par le cordon qui le retient et le guide (1). Non loin de ce manége, un homme est occupé à ferrer un mulet (2). Des villageois courent çà et là affublés de grands chapeaux (3), et armés de leur bâton pastoral (4); on remarque que quelques-uns ont des sabots (5) et de larges culottes (6). Un petit mur, contre lequel sont

(1) .... Et in gyros ire coactus equus.

Ovid., *de Arte amandi*, l. 3, v. 384.

(2) Cabinet de Stoch., n° 971, classe 2. Scaliger soutient qu'on liait ces fers. *Not. ad. Catul.*, *carm.* 17, v. ult. Les chevaux étaient-ils ferrés? *Adhuc sub judice lis est.*

(3) On portait, surtout à la campagne, des chapeaux semblables aux nôtres. *Voyez* Cabinet de Stoch., clas. 3, n° 124. — *Goltz. Græc.*, tab. 7, n° 56. — *Beger, obs. in numm.*, p. 2. *Spanh. ad. Beg.*, p. 134, 142. *Herculanum*, vignettes de la première et troisième planch. du tom. 5. On portait ordinairement ces chapeaux tombans sur les épaules, et attachés avec des cordons. C'est ainsi que le portent Zétus et Calaïs (Cabinet de Stoch., p. 97, clas. 2, n° 413), d'après lesquels le Titien les a figurés dans ses disciples d'Emaüs, à Versailles, salon de Mercure. Apollon l'a de même. *Dempster. Etrur.*, tab. 32, *confer. Buonar.*, expl., p. 12, § 6.

(4) C'était l'arme des paysans, des parasites, etc. Pollux, *Onom.*, l. 7, sect. 120, etc. — Les auteurs et les monumens représentent toujours les paysans *baculo innixos.*

(5) C'était la chaussure des gens de la campagne et du peuple : *Anus.... soleis ligneis imposita.* Pétrone, tom. 2.

(6) C'est ce que l'on voit dans plusieurs tableaux d'Her-

des ruches de jonc (1) sous des berceaux de cytise, ferme cette première cour de la métairie. Une haie d'églantiers et d'aube-épine le partage, et présente deux autres vues champêtres. A la droite paraît un riant jardin que closent quelques osiers enlacés avec des roseaux; il n'y manque rien de ce qu'exigent les besoins de la famille rustique. Si quelquefois les pluies, les mauvais temps ou les jours de fête retiennent le villageois oisif à la maison, il travaille à ce jardin. Il sait y disposer les plantes diverses, confier les semences au sein de la terre, et y diriger le cours des ruisseaux voisins. Mais ce n'est pas pour lui que croissent ses fruits; c'est pour le public. A certains jours il portera des faisceaux de légumes à la ville, et reviendra à sa cabane les épaules légères et la poche remplie (2). A la gauche est la cour destinée au

culanum, représentant des paysages et des marines, notamment tom. 3.

(1) Ut relevent dempti *vimina torta* favi.

Ovid., *Remed. amor.*, v. 186.

(2) Hortus erat junctus casulæ quem vimina pauca
Et calamo redimita levi munibat arundo.
Exiguus spatio, variis sed fertilis herbis,
Non illi deerat quod pauperis exigit usus....
Si quando vacuum casula, pluviæve tenebant,
Festave lux....
Horti opus illud erat; varias disponere plantas

bétail et à tout le peuple volatile. « Là, vous « voyez courir l'oie au cri aigu, les paons au « plumage perlé, la perdrix peinte, les pin- « tades mouchetées, et les faisans de l'impie « Colchos. Des coqs superbes y pressent des « poules Rhodiennes, et les tours résonnent « du bruit des colombes. Là gémit le ramier, « ici la blanche tourterelle. Les porcs avides « suivent la corbeille de la villageoise, et le « tendre agneau attend la mamelle de sa mère. « Un paysan porte dans ses mains un miel d'or « enfermé dans ses rayons; un autre des cha- « pons auxquels il est défendu d'aimer; les dons « de leurs mères sont portés dans des paniers « de jonc, par les grandes filles des bons villa- « geois (1) »

Norat et occultæ committere semina terræ,
Vicinosque apte cura summittere rivos....
Verum hic non Domini, etc. MORETUM.

(1) Vagatur omnis turba sordida cortis.
Argutus anser, gemmeique pavones....
Et picta perdix, Numidicæque guttatæ,
Et impiorum Phasiana Colchorum.
Rhodias superbi fœminas premunt galli;
Sonantque turres plausibus columbarum.
Gemit hinc palumbus, inde cereus turtur.
Avidi sequuntur villicæ sinum porci;
Matremque plenam mollis agnus expectat....
Fert ille ceris, etc. MARTIAL, l. 3, ep. 58.

Mais quittons ce paysage peint par Martial ; transportons-nous avec lui sur le sommet du Janicule, et après avoir erré « dans les longues « allées qui suivent le penchant des coteaux, « montons sur le sommet qu'éclaire un soleil « pur et radieux, tandis que les ombres cou- « vrent les vallées. » Là, sous les bosquets de cette campagne élevée, contemplons le contraste frappant qu'offre la vue qui se découvre à nos pieds et tout autour de l'horizon. L'âme qui reposait sur des images riantes et champêtres, s'agrandit tout-à-coup ; Rome et tous ses environs sont sous mes yeux. « De là j'aperçois « toutes les sept collines maîtresses du monde, « et je peux embrasser Rome entière, les monts « d'Albe, et ceux de Tusculum, et tous les « frais séjours du territoire de Rome, et l'an- « tique Fidènes, et les bosquets d'Anna Perenna. « De là je vois les porte-faix des rues Flami- « nienne et Salarienne, sans entendre les cha- « riots, sans que le bruit des roues nuise au « sommeil, que n'interrompent ni les cris des « mariniers, ni les clameurs des travailleurs, « quoique le pont Milvien soit si près, et que « l'on voie voler les barques sur le Tibre (1). »

(1) Lati collibus eminent recessus :
Et planus modico tumore vertex

Quel spectacle imposant (1)! Il me semble, après vingt siècles, monter sur cette colline, voir Rome sortir de ses ruines, dominer au-dessus d'elle, et contempler à mon aise la reine des nations! Que de scènes passent sous mes yeux! que de monumens renversés dans la poussière se relèvent pour moi, et brillent de leur antique splendeur! Je suis tenté de m'écrier, avec Rousseau, sous les voûtes du pont du Gard : « Je me perds comme un insecte dans « cette immensité. Je sens, tout en me faisant « petit, je ne sais quoi qui m'élève l'âme, et je « me dis en soupirant : *Que ne suis-je né Ro-« main!* (2) »

Cœlo perfruitur sereniore :
Et curvas nebula tegente valles
Solus luce nitet peculiari.....
Hinc septem dominos videre montes,
Et totam licet, etc.

MARTIAL, l. 4, ep. 64.

(1) C'est cet endroit occupé maintenant par le palais Corsini et ses magnifiques jardins, que Le Vasi a choisi pour faire un tableau, en 12 feuilles, de Rome et de ses environs; C'est le plus grand, le plus saillant, le plus complet et le plus beau qu'il soit possible d'avoir de nulle part.

Lettres d'Italie, tom. V, p. 329.

(2) *Confessions*, l. 6.

VUES DE ROME.

N° 13.

QUATRIÈME QUARTIER.

Le pendant de cette vue est celle du *Forum Romanum*, prise en sortant de la rue *Sacrée*, et regardant le Capitole.

VUE DE LA RUE *SACRÉE* ET D'UNE PARTIE DU *FORUM ROMANUM*.

Ce tableau représente une partie du *Forum Romanum*, à l'endroit où il débouche dans la rue *Sacrée*.

Cette rue forme la perspective du tableau; perspective riche et pittoresque qui fuit sous la voûte majestueuse d'un arc de triomphe qui en orne l'entrée (1). C'est l'arc Fabien élevé en l'honneur du petit-fils de Paul Emile (2). Les trophées barbares dont il est chargé, annoncent encore la défaite de ces redoutables Allo-

(1) La situation de cette rue et de l'arc qui en ornait l'entrée, est approuvée par Appian, l. 1, *de Bell. Civil.* — Asconius, *in* 2 *Verr.* — Cicer. *pro Planc.*, c. 7. — Senec., lib. *in sap. non cadere injur.*, c. 1. — Tacite, *Hist.*; 3, 68. — Herodian, 2; 9. — Pelut., *in Cicer.*

(2) *Voyez* Vell. Patercul., l. II, c. 9.

broges, arrachés par la soif des conquêtes aux contrées qui bordent le Lac de Genève, et qu'enferment le Rhône et l'Isère.

A la droite de ce monument triomphal, paraît un monument politique, mille fois plus célèbre; c'est la salle des *Comices* (1). Combien l'âme s'élève et s'agrandit à la vue de ce lieu, quand on réfléchit que c'est là que s'agitaient ces grandes motions républicaines, qui, pendant sept siècles entiers, soutinrent le Gouvernement par le juste équilibre des deux pouvoirs; que c'est là que ce peuple, législateur et roi, réduit depuis, comme le peuple de tous les empires, au pain et aux spectacles (2), distribuait alors les dignités, consacrait les lois, décidait du sort des nations, et prononçait sur la vie des hommes (3)! La façade de cet édifice est garnie de portiques ornés de tapisseries et

(1) Cet édifice était situé vers l'endroit où Romulus et Tatius firent un traité d'alliance (*Plut. in Rom.*), et l'on convient que c'était dans la rue Sacrée. Voyez *le Recueil de Sallengre*, tom. I, pag. 168, 169.

(2) .... Qui dabat olim
Imperium, fasces, legiones, omnia; nunc se
Continet, atque duas tantum res anxius optat:
Panem et Circenses.............

Juv., *sat.* 10.

(3) Plin., l. 4, *ep.* 11. — Senec., l. 7, *contr.* 1.

de tableaux (1) ; et dans le lointain, du même côté, on aperçoit le dôme du temple de Vesta, au milieu des arbres du bois religieux qui l'entourait (2).

Un autre monument s'élève à la gauche de l'arc de Fabius, et mérite de fixer les regards par sa riche architecture (3). C'est l'ouvrage de la pieuse adulation de Marc-Aurèle ; c'est le temple où le vertueux Antonin partageait avec une épouse, hélas ! si peu digne de lui, un encens que sa fille, plus coupable encore, devait usurper aussi un jour (4). Mais la religion elle-même a consacré le palais que l'on aperçoit

(1) Sueton., *in Jul.*, c. 10, n° 1. — Ascon., *Cicer.* 86.

(2) Le temple de Vesta était situé à la droite du *Forum Romanum*, en allant vers le Tibre. Une branche de la rue Sacrée se dirigeait vraisemblablement de ce côté.

Hæc est à sacris quæ via nomen habet ;
Hic locus est Vestæ, etc.

Ovid., *Trist.* 3, el. 2.

(3) Ce temple était dans la rue Sacrée. *Voyez* Vopisc. Gallien, c. 1. Il fut élevé en l'honneur d'Antonin et de Faustine mère, par Marc-Aurèle. C'est aujourd'hui Saint-Laurent *in miranda*. *Voyez* Montfauc., *Diar. Italic.*, p. 175.

(4) L'histoire a consacré les dérèglemens des deux Faustines mère et fille, l'une et l'autre épouses de deux empereurs philosophes ; l'une et l'autre élevées, par l'adulation, au rang des divinités. On connaît les médailles de ces deux princesses, avec les légendes de *Consecratio Æternitas*, *Matri de Salutari*, *Matri Magnœ*, *Sœculi Felicitas*. *Veneri Victriûmi*, *etc.*

près de là (1); les pontifes l'habitaient avec le *roi des sacrifices*, ce simulacre de roi qui ne servait plus qu'à rappeler l'heureuse époque où la même main réunissait le sceptre et l'encensoir.

Citerons-nous tous les autres monumens religieux que l'œil découvre le long de cette rue vraiment *sacrée?* D'un côté (2), se voit le double temple de Castor et de Pollux (3); l'un tourné vers l'orient, l'autre vers l'occident : situation allégorique qui nous montre encore, dans le fils de Léda, l'image de l'astre du jour au commencement et à la fin de sa course lumineuse. Derrière ces temples sont ceux des fondateurs de Rome (4), et plus loin s'élève le magnifique édifice du temple de la *Paix éternelle.* On aperçoit son superbe portique soutenu de six colonnes d'ordre ionique (5), restes de ce fameux *Palais Doré* du monstre qui régna

(1) *Voyez* Festus, verbo *Regia.* — Ascon., *in* 2. *in Verr.*

(2) A la gauche.

(3) Montfauc., *Diar. Italic.*

(4) *Voyez le Recueil de Sallengre*, tom. 1, p. 118 *et alibi.* — C'est aujourd'hui l'église de Saint-Côme et de Saint-Damien.

(5) Ce superbe temple était dans la rue Sacrée. Il fut construit par Vespasien. *Suet. in Vesp.*, c. 9. On voit la figure de son portique sur les médailles de ce prince.

sous le nom de Néron (1). Ce fut l'ouvrage du destructeur de Jérusalem, qui y entassa toutes les richesses de cette ville sainte, et présenta, confondus dans le même sanctuaire, les instrumens et les objets de deux cultes rivaux (2).

De l'autre côté (3), des temples s'offrent encore à la vue; tels que les temples Egyptiens d'Isis et de Sérapis (4), car la religion avait suivi la marche des conquêtes. Près de là s'étend un vaste portique, qui paraît garni d'arbres et de treillages (5); c'est celui de Livie. Etrange révolution des choses humaines! C'était là qu'habitait César comme grand Pontife. La fille d'Auguste, Julie, en fit le théâtre de ses plaisirs, et le convertit en palais. Mais son père, offensé de cet exemple effrayant de luxe, renversa son ouvrage, et de ses débris éleva un

(1) C'est l'opinion du P. Montfaucon, *Diar. Italic.*, p. 177. Vespasien détruisit de fond en comble ce *palais doré*.

(2) On sait que Vespasien fit transporter dans ce temple toutes les richesses de celui de Jérusalem. Genseric, roi des Vandales, les transféra ensuite en Afrique; Bélisaire les rapporta en triomphe à Constantinople, et Justinien les renvoya enfin à Jérusalem. Procop., *de Bell. Wandal.*, l. 2. — Lips., *de Magn.*, l. 3, c. 6.

(3) A la droite.

(4) *Voyez Recueil de Sallengre*, tom. 1, p. 232, 234.

(5) Pline parle d'une vigne si étendue, qu'elle faisait un berceau sur tout ce portique. *Hist. nat.*, l. 14, c. 1.

monument à la tendresse conjugale (1). On découvre aussi derrière ce portique, et en face du temple de la paix (2), l'arc triomphal élevé à la gloire de Titus; monument précieux, où la sculpture offrit à l'admiration l'intérieur de ce tabernacle hébraïque, d'où devait sortir un jour un culte destructeur des cultes païens (3). Enfin l'œil s'arrête à l'extrémité de la perspective, sur l'énorme masse du fameux Colisée, ou amphithéâtre de Vespasien (4), qui termine dignement cette rue, si riche en monumens, et surtout en ouvrages du père de Titus. C'est par la porte immense qui s'ouvre en face de cette rue, qu'entrait la pompe des jeux, et toutes les

(1) *Voyez le Recueil de Sallengre*, ubi suprà. — Pitiscus, verbis *Porticus Liviæ*.

(2) Cet arc était à peu de distance du temple de la Paix, et l'on voit qu'une des branches de la rue Sacrée y aboutissait. *Sallengre*, tom. I, p. 61. Ce superbe monument fut élevé, on ne sait par qui, en l'honneur de Titus, pour avoir achevé la conquête de la Judée, commencée par son père.

(3) On voit encore sur ce monument des bas-reliefs représentant le triomphe de Titus. On y distingue les Tables de la Loi, les Pains de Proposition, le Chandelier à sept branches, et un autel que l'on a pris pour l'Arche sainte, etc. Voyez l'*Antiq. expliq.*

(4) Tous les topographes placent le Colysée à l'extrémité de la rue Sacrée, (*voyez Sallengre*, tom. I, p. 61), à l'endroit où commençait la rue Suburre. *Voy.* aussi les plans de Rome.

machines de ces spectacles magnifiques, que le luxe, vengeur de l'univers asservi, offrait aux yeux de plus de cent mille spectateurs.

Mais en revenant vers le *Forum*, arrêtons-nous un moment près de cette *Image dorée* (1), autour de laquelle sont étalés en vente des paniers de fleurs et de fruits qu'achètent les jeunes amans pour porter en tribut d'amour (2); et venons ensuite voir ce qui se passe à la partie du *Forum* qui occupe le devant du tableau.

Le peintre a placé sur le premier plan deux groupes bien dignes de la place; ce sont deux tréteaux de bateleurs et de charlatans. Sur l'un il paraît que l'on représente quelque farce, quelque pièce *atellane*. Mais ce qui frappe le plus, ce sont deux personnages encore célèbres dans nos spectacles des boulevards. L'un chargé d'une double bosse, à l'air grotesque et lourd,

(1) *Voy*. Var. *de Re Rust.*, I, 2.

(2) Hæc quæcumque tibi posui vernacula poma
De *Sacra* nulli dixeris esse *via*.

Priap., 21.

Rure suburbano poteris tibi dicere missa
Illa vel in *Sacra* sint licet empta *via*.

Ovid., *de Arte amandi*, l. II, v. 266.

Munera præcipue videat quæ miserit alter;
Si tibi nil dederit, *Sacra* roganda *via* est.

Ovid., *Amor.*, l. I, el. 8, v. 100.

Voy. aussi Cicer., L. III, *ad Attic*.

est incontestablement notre Polichinel, caricature grossière, imaginée en effet à Atella en Campanie (1); l'autre, face noire, tête rase, chaussure plate, habit de diverses couleurs, est le fameux *Sannio*, le prototype des Arlequins (2).

Sur le second théâtre, des acteurs rivaux de ceux-ci font assaut de grimaces et de ridicules; ce sont visiblement des marionnettes, auxquelles des cordes et des ressorts communiquent la vie et le mouvement (3). Sur les côtés de cette scène burlesque, des sauteurs et des empiriques appellent et retiennent la multitude par le merveilleux de leurs tours et

(1) On a trouvé à Rome, en 1727, un bronze antique représentant un Polichinel. On a cru que ce personnage bizarre, *Pullicinella*, tirait son étymologie de *Pullus gallinaceus*. On se fonde sur un passage de Lampride *in Alex. Sever.* Voy. *le Voyage pittoresque de Naples*, *etc.*, tom. II, supplém., planc. n° 6 *bis*.

(2) Description des pierres gravées de M[gr] le duc d'Orléans, tom. I, pag. 235.

(3) Les anciens connaissaient le spectacle des marionnettes. C'est ce qu'on appelait *nevros plesta*, *machines à nerf*, *mobilia ligna nervis alienis*, *catenationes mobiles*, *ligneolæ hominum figuræ*, etc. *Voyez* Hérodote, Aristote, Platon, *de Legib.*, Pétrone, Marc Antonin, Aulu-Gelle, Horace, l. II, *sat.* 7, v. 81. Dans le banquet de Xénophon, un *Brioché* de ce temps dit : *Je ris agréablement de la folie des hommes, dont je tire bien de l'argent avec quelques morceaux de bois que je fais remuer.*

de leur gibecière. L'un parcourt, la tête la première, tous les degrés d'une haute échelle, le long de laquelle son corps se ploie et se déploie avec souplesse (1); un autre semble se jouer avec des serpens qu'il caresse et enlace familièrement autour de son col (2); un troisième paraît s'agiter avec fureur, et vomir des flammes (3)...... Ainsi, les empires sont tombés, les sciences et les arts ont été ensevelis sous leurs débris, et cependant des farces grossières et des rôles bouffons se sont maintenus à travers les révolutions de siècles! N'en soyons point surpris. « La barbarie qui peut éteindre toutes les lu-« mières de l'esprit, ne peut rien contre les « usages qui divertissent et font rire le peu-« ple (4). »

Le reste de la place offre encore quelques objets de détail que l'on peut fixer. On aperçoit, par exemple, un homme à jambe de bois (5), jasant avec un autre qui porte une

(1) Caylus, *Antiquit. romain.*, tom. V, pl. 86.

(2) Custos, dominusque viperarum.

MART., l. 1, ep. 42.

(3) Athen., *Deipnos.* l. 4, c. 1.

(4) Pierres gravées de Mgr le duc d'Orléans, *ubi suprà.*

(5) Frustra crure ligneo curres.

MART., l. X, ep. 100.

espèce de tableau de marine au bout d'un long bâton (1). Ils sont appuyés contre une boutique barbouillée de rouge (2), et dont la fermeture semble garnie de chaînes (3). Non loin d'eux, un homme paraît annoncer, par ses cris, quelques légers objets qui couvrent un *inventaire* suspendu devant lui (4), et un autre qui l'accompagne porte un grand bocal de verre, qui semble contenir des œufs d'une grosseur monstrueuse (5). Mais ce qui frappe et réunit particulièrement les regards, c'est une espèce de petit magistrat qui paraît se rengorger, et de-

(1) Ceux qui avaient fait naufrage allaient quêtant, et portant sur un tableau l'image de leur aventure (Perse, *sat.* 1 et 6. — *Vetus interpres in Horat.* sat. 2, 1. — Cicer., *de nat. deor*. 3. — Phèdre, l. 4, *fable* 21.). Horace dit : *Picta se tempestate tuetur*, etc. *Naufragus assem dum rogat*, etc.

(2) Vitruv., l. 7, c 5.

(3) Fixa catenatæ siluit compago tabernæ.

Juv. *sat.* 3, v. 304.

(4) Ce sont des espèces de pâtés.

Quod fumantia qui tomacla raucus
Circumfert tepidis cocus propinis.

Mart., l. I, ep. 42.

(5) C'est un vase rempli d'eau. *Quæro cur in aqua simulacra majora veris videntur? Quod genus apud popinatores pleraque scitamentorum cernimus proposita, ampliora specie, quam corpore. Quippe videmus in doliolis vitreis aquæ plenis, et ova globis majoribus, etc.* Macrob., *sat.*, l. 7, c. 14.

vant lequel on porte une cassolette fumante. C'est sans doute quelque personnage de la même étoffe que ce mince préteur de *Fundi*, dont Horace se raille si agréablement (1). Il va cependant juger ses semblables ! Ne serait-on pas tenté de répéter avec le poëte de Tibur : « Dès qu'un homme nous a dit, *c'est moi qui* « *vais prendre soin des citoyens, de la ville, de* « *la province, des temples des Dieux;* tout le « monde veut savoir qui il est..... Quoi ! tu n'es « qu'un....... et tu oses précipiter du rocher le « citoyen, le livrer au bourreau ! — Mais il y a « Novius, mon confrère, qui vaut encore moins « que moi. — Et pour cela tu te crois un Mes-« sala, un Paul Emile ? Ce Novius a du moins « un mérite. Qu'il se trouve dans la place pu-« blique, avec deux cents charrettes et trois « convois funèbres, sa voix se fera entendre « malgré les hautbois et les trompettes ; voilà « du moins un titre (2). »

(1) ..... Insani ridentes præmia scribæ,
Prætextam et latum clavum, prunæque batillum.
HORAT., l. I, *sat.* 5.

(2) Nam ut quisque insanus, etc. *Idem*, l. 1, *sat.* 6.

FIN.

TABLE.

ERRATA.

Page 19, note 3, au lieu de : 472 *à* 420 *ans avant J. C..*, *lisez* de 472 à 460 ans avant J. C.
Page 22, note 3, au lieu de : 420 *ans avant J. C.*, *lisez* 460.
Page 24, *ces statues... coûtèrent plus de deux millions huit cent soixante mille fr.*, *lisez*, coûtèrent plus de trois millions.
Page 51, des récompenses accordées *aux membres des grands conseils*, *lisez* du grand conseil.
Page 89, note 1re, au lieu de : *Bœttinger*, *lisez* Bœttiger.
Page 126, note 2, *idem.*
Pag. 169, note 6, au lieu de : *agento*, *lisez* argento.
Pag. 173, note 2, au lieu de : *sua debit*, *lisez* suadebit.

DE L'IMPRIMERIE D'A. EGRON.






LIBRARY OF CONGRESS
0 019 707 727 A